



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitavana - Tanindrazana - Fandrosoana

ETUDE DU PROFIL DE LA DIASPORA MALAGASY EN FRANCE



Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les appellations utilisées et la présentation des données dans le rapport n'impliquent pas l'expression d'opinion de la part de l'OIM concernant des faits tels que le statut légal du pays, territoire, ville ou zone particulière, ou à propos de leurs autorités, ou de leurs frontières et confins. Toute omission et erreur reste de la seule responsabilité des auteurs.

L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, et d'encourager le développement économique et social grâce à la migration, et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien être des migrants.

Editeur: Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél : +41 22 717 91 11
Télécopie : +41 22 798 61 50
Courrier électronique : hq@iom.int
Internet : <http://www.iom.int>

Cette étude a été réalisée par le FORIM sur la période d'avril à juillet 2016 avec la participation de Nathalie Kotlok, Laboratoire Migrinter, université de Poitiers, sous financement de l'OIM.

© 2016 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.

Le mot du Ministre des Affaires Etrangères

Dans le contexte actuel de reconstruction nationale, Madagascar est appelé à relever de nombreux défis pour ne citer que la remise sur rails de l'économie nationale. La mise en commun des efforts est ainsi d'une importance cruciale pour obtenir des résultats significatifs. Pour ma part, je suis pleinement convaincue que si chaque Malagasy contribuait, de quelque manière que ce soit, au processus de reconstruction nationale, le pays retrouverait rapidement la voie vers un développement durable et inclusif. Il s'agit d'une mission noble à laquelle tous ses citoyens sans distinction se doit d'y prendre part.

En suivant cette même réflexion, il s'avère particulièrement urgent et indispensable de reconnaître l'importance du rôle des Malagasy à l'étranger ou la diaspora malagasy dans le développement du pays. En effet, la valorisation de la contribution de la diaspora peut constituer un levier pour la relance économique, notamment à travers les transferts de fonds et l'investissement dans des projets de développement.

Résolu à donner à la diaspora malagasy le rôle qui est le sien dans ce processus et pour le développement durable du pays, le Président de la République a placé la mobilisation de la diaspora au centre de la diplomatie économique, un des piliers de la politique étrangère de Madagascar. C'est ainsi que la Direction Générale de la Promotion économique et de la diaspora a été mise en place auprès du Ministère des Affaires étrangères et au sein de laquelle a été instauré la Direction de la diaspora.

Nous sommes bien conscients qu'il s'agit d'une démarche de longue haleine. Cela nécessite une meilleure connaissance de cette diaspora malagasy : ses caractéristiques, ses appréhensions, ses aspirations et ses atouts. Cette étude a été initiée à cet effet.

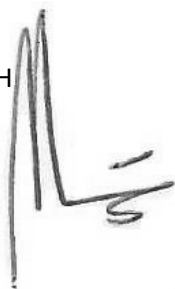
A cet égard, la diaspora en France métropolitaine a été choisie compte tenu de sa représentativité, de sa diversité, de ses compétences et de son potentiel. Notons, par ailleurs que cette étude sera à la base de celles qui vont être menées sur la diaspora malagasy dans d'autres pays ou régions du monde. Etant le premier du genre, ce profilage constitue un projet pilote au sein du Ministère des Affaires Etrangères.

Les résultats ainsi que les recommandations contenus dans ce rapport seront un outil pour le Gouvernement de Madagascar pour l'adoption de mesures concrètes et l'élaboration d'une politique nationale sur l'engagement de la diaspora.

Cette étude est le fruit du concours de plusieurs acteurs. C'est ainsi que je tiens à remercier les partenaires de Madagascar particulièrement l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International de la République Française, à travers l'Ambassade de France à Madagascar.

Nos remerciements vont également à l'endroit de la diaspora malagasy en France métropolitaine notamment les associations, les personnes ressources et les individus, sans la participation desquelles cette entreprise n'aurait eu les résultats escomptés.

Madame Béatrice Jeanine ATALLAH
Ministre des Affaires Etrangères



Préface de l'OIM

Dans un monde caractérisé par une mobilité et une interconnexion croissantes, les diasporas revêtent une importance de plus en plus significative. Les migrations de ces dernières décennies se sont traduites au niveau mondial par une augmentation du nombre, de la diversité, et de l'activité des diasporas dans la vie politique, culturelle, et sociale dans leurs pays d'origine et d'accueil. Les diasporas sont ainsi de plus en plus reconnues comme des acteurs majeurs non seulement dans les affaires nationales, bilatérales, et internationales. Leur capacité à jeter des ponts entre les sociétés et les Etats est largement admise. Les membres des diasporas tissent spontanément des réseaux et transfèrent des ressources et des connaissances vers et depuis leur pays d'origine. Elles créent leurs propres réseaux et communautés transnationales aux niveaux familiaux, social, commercial, et des affaires. De plus en plus également, les technologies innovantes et les médias sociaux contribuent de manière déterminante à abolir les distances et à modifier les relations des diasporas avec leurs pays d'origine.

Les diasporas représentent : un capital humain et social : les compétences accumulées par les membres des diasporas sont extrêmement précieuses pour le développement de divers secteurs, tels que la santé, l'éducation et la technologie ; un capital économique : à travers non seulement les envois de fonds et des épargnes, mais aussi les investissements directs réalisés par la diaspora ; et un capital culturel : qui contribue à façonner des sociétés plurielles, plus dynamiques et novatrices. En réponse, à l'échelon national, de plus en plus de pays ont créé ces dix dernières années des entités publiques chargées de mobiliser la diaspora visant à coordonner l'action des pouvoirs exécutifs et législatifs pour la participation des diasporas ; la circulation des compétences, de l'expertise ou des investissements.

Mais pour mobiliser il faut connaître. Il faut comprendre qui ces diasporas sont et où elles sont. Savoir si elles sont disposées à participer à des initiatives de développement, et comment entrer en contact et communiquer avec elles. Pouvoir identifier quels sont leurs besoins et leurs attentes. Et les connaître ne suffit pas à assurer une collaboration : des mobilisations efficaces doivent reposer sur l'instauration d'un climat de confiance, supposent des conditions favorables et une vision stratégique, portées par des structures institutionnelles appropriées.

C'est dans cette perspective, et à la suite de la mise sur pied de la Direction de la Diaspora auprès du Ministère des affaires étrangères, que l'OIM soutient le gouvernement de Madagascar dans ses efforts de mobilisation de la diaspora malagasy. Cette étude sur le profil de la diaspora malagasy se veut une première démarche visant à mieux connaître la diaspora en vue d'informer le développement par le Ministère des affaires étrangères de sa politique d'engagement de la diaspora. Cette étude aborde le champ du possible, et est une opportunité pour le Ministère des affaires étrangères et pour la diaspora malagasy. La volonté et la disponibilité de la diaspora malagasy à contribuer au développement national mise en évidence sont très significatives, et sont porteuses des germes d'un engagement mutuellement bénéfique, dynamique, et durable. Mais cette étude n'est pas une fin en soi. Nous connaissons les difficultés et les tensions qui peuvent exister dans cet engagement mutuel. Elles ne sont pas propres à Madagascar et à sa diaspora. Cette étude est une étape dans un processus qui prendra du temps, qui connaîtra des hauts et des bas, mais qui restera guidé par un intérêt supérieur de solidarité et d'attachement à un pays, une histoire, et un héritage en partage ici et là-bas.

Daniel Silva y Poveda

Chef de bureau – OIM Madagascar



Résumé

Les autorités Malagasy, tant au niveau central qu'à travers le réseau diplomatique et consulaire, sont aujourd'hui déterminées à mobiliser la diaspora malgache¹. La Direction de la diaspora, placée sous la Direction Générale de la promotion économique et de la diaspora du Ministère des Affaires étrangères (MAE) a été créée dans cet objectif au début de l'année 2015. Dans ce contexte, l'OIM Madagascar avec l'ambassade de France à Madagascar, et en étroite collaboration avec la Direction de la diaspora, a commandité et suivi la réalisation de cette étude sur le profil de la Diaspora malagasy de France à travers l'animation d'un comité de pilotage dédié.

L'objectif général de cette étude de la diaspora malagasy en France est de mettre à disposition du MAE, à travers la Direction de la diaspora, un rapport quant à la dimension de la diaspora malagasy en France, ses structures d'organisation au niveau associatif et individuel; ainsi que des informations représentatives quant à ses caractéristiques démographiques et sociologiques, socio-économiques, socio-culturelles ; et quant à ses contributions potentielles au développement national de Madagascar.

Cette étude, réalisée par le FORIM en collaboration avec l'Université de Poitiers, s'est déroulée entre avril et juillet 2016. Elle a mobilisé une méthodologie polymorphe articulant échantillonnage aléatoire numérique (407 individus), analyse des recensements disponibles, entretiens qualitatifs et recherches bibliographiques. Ce rapport brosse dans un premier temps l'évolution historique et démographique des migrations malagasy en France, puis fait état des spécificités socio-culturelles et économiques de la diaspora malagasy et des différentes formes de contribution de la diaspora au développement de Madagascar, avant de formuler des recommandations pour favoriser cette implication.

Plusieurs séquences successives d'émigration vers la France ont contribué à composer la diaspora malagasy. On notera l'émigration estudiantine des classes relativement aisées de la capitale jusqu'aux années 1990, suivie d'une émigration sociologiquement plus hétérogène par la suite. Il semble cependant que l'émigration actuelle vers la France ces dernières années se réinscrive dans les caractéristiques des années 1980, ce qui peut s'expliquer probablement par la mise en œuvre par la France d'une politique d'immigration choisie.

Au niveau démographique, il transparaît que les immigrés malagasy établis en France sont plus de 50 000 (recensement INSEE 2012), soit un potentiel diasporique estimé entre 100 000 et 140 000 individus comme il est mis en évidence dans ce rapport. Le motif d'admission administratif principal en France est le regroupement familial (57%). Avec un ratio de 63% de femmes, l'immigration malagasy vers la France est nettement plus féminine que les autres populations immigrées. Cette caractéristique pourrait s'expliquer par l'importance des migrations maritales, le mariage constituant par exemple un motif de naturalisation sur deux, contre un sur dix pour l'ensemble des naturalisations en 2009.

Au niveau socio-culturel, les ressorts migratoires sont essentiellement individuels et motivés par la réalisation d'études en France. L'échantillon composé dans le cadre de cette étude dénote d'ailleurs d'un niveau de qualification bien supérieur à la moyenne française (60% de master et doctorat contre un peu moins de 30% en France). Les nombreux événements sportifs, culturels et culturels rythment l'animation de la communauté malagasy en France, même si on peut relever que 35% des individus de l'échantillon composé dans le cadre de cette étude évoquent ne jamais participer à ce type d'événement.

¹ Termes de référence de la présente étude.

Au niveau socio-économique, on relèvera que le taux de chômage des immigrés malagasy est inférieur au taux de chômage moyen des immigrés en France, et que plus d'un tiers de l'échantillon composé dans le cadre de cette étude occupe des fonctions de cadre, professions intellectuelles et libérales.

Les Malagasy de la diaspora en France se mobilisent déjà au niveau individuel, notamment à travers les transferts financiers à Madagascar estimé à 86 millions d'euros par l'OIM en 2013, et au niveau collectif à travers les initiatives associatives. Ces transferts financiers sont opérés par 70% des répondants au questionnaire, pour un montant moyen de 155 € transféré mensuellement qui sert principalement (84% dans le cadre de l'échantillon) à soutenir le budget familial à Madagascar. Au niveau associatif, on dénombre plus de 240 associations de ressortissants malagasy créées ces dix dernières années. Au regard de l'échantillon, il semble que la moitié des individus membres des associations orientent leur implication vers la réalisation d'initiatives de solidarité à Madagascar en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Au terme de cette étude, il apparaît qu'encourager davantage et faciliter la mobilisation individuelle et collective de la diaspora malagasy dans la contribution au développement de Madagascar est possible à court terme à travers la mise en œuvre d'actions concrètes par la Direction de la diaspora Malagasy. Il semble effectivement que se faire mieux connaître de la diaspora et établir des espaces d'information et de concertation semble un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une politique publique de mobilisation en adéquation avec les besoins. Il ne faut pas négliger aussi l'importance du plaidoyer, à Madagascar, à même de favoriser les synergies et l'inclusion des initiatives diasporiques et les actions conduites par les différents acteurs du développement. Les résultats issus de ces initiatives de concertation et de plaidoyer à court terme contribueront à renseigner avec plus de précision les dispositifs qui pourraient être mis en œuvre pour favoriser et rendre plus effective la contribution de la diaspora au développement de Madagascar.

Table des matières

Le mot du Ministre des Affaires Etrangères.....	3
Préface de l'OIM.....	4
Résumé	5
Le mot introductif de Thierno Camara, président du FORIM	12
I. Présentation de la méthodologie de l'étude.....	13
I.1. Corpus mobilisé	13
I.1.1. Sources d'informations qualitatives	13
I.1.2. Sources d'informations quantitatives	15
I.2. Système de collecte des données.....	16
I.2.1. Entretiens avec des personnes ressources	16
I.2.2. Entretiens avec les acteurs associatifs	16
I.2.3. Observations participantes	16
I.2.4. Questionnaire en ligne.....	16
I.2.5. Système de restitution des résultats provisoires et de perspectives.....	18
II. La diaspora malagasy en France	19
II.1. Histoire contemporaine des migrations malagasy vers la France.....	19
II.1.1. Séquence historique de la migration malagasy en France	19
II.1.2. Caractéristique de la séquence migratoire actuelle	20
II.2. Profil démographique de la diaspora malagasy	23
II.2.1. Une immigration en progression constante.....	23
II.2.2. Un rapport homme / femme déséquilibré.....	26
II.2.3. Entre concentration francilienne et dispersion régionale	27
II.3. Profil socio-culturel de la diaspora malagasy en France.....	29
II.3.1. Des ressorts migratoires individuels	29
II.3.2. Les études et la réussite professionnelle en première ligne	29
II.3.3. Le principe de discrétion vecteur d'intégration et de distanciation ?	30
II.3.4. Expression de l'identité culturelle.....	31
II.4. Profil socio-économique de la diaspora malagasy	33
II.4.1. Secteurs d'activités occupés.....	33
II.4.2. Types d'emplois occupés.....	33
II.4.3. Niveaux des revenus	34
II.4.4. Epargne et destination des investissements.....	35
III. Contribution de la diaspora au développement de Madagascar.....	36

III.1. Implication individuelle	37
III.1.1. L'individu au sein des réseaux diasporiques malagasy	37
III.1.2. Les liens individuels avec Madagascar.....	42
III.2. Au niveau collectif : Aperçu général des dynamiques associatives issues de l'immigration malagasy en France.....	46
III.2.1. Tendances des associations issues de l'immigration malagasy en France	46
III.2.2. Typologie des associations de la diaspora malagasy en France	47
III.2.3. Les associations communautaires, une composante essentielle de la « communauté » malgache	49
III.2.4. Les « associations de développement », vecteurs d'initiatives de la diaspora malagasy vers Madagascar	51
IV. Contribution potentielle de la diaspora au développement de Madagascar.....	55
IV.1. Intérêt porté au développement socio-économique de Madagascar	55
IV.1.1. Intérêt général porté au développement de Madagascar	55
IV.1.2. Secteurs du développement privilégiés	55
IV.1.3. Secteurs d'investissement privé privilégiés	56
IV.2. Enjeux et freins à la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement de Madagascar	57
IV.2.1. Préoccupations et problématiques majeures.....	57
IV.2.2. Freins à la contribution au développement de Madagascar et à l'investissement.....	59
V. Conclusion	61
VI. Recommandations pour la mise en œuvre d'une politique publique favorable à l'engagement de la diaspora dans le développement de Madagascar.....	63
VI.1. Rappel de l'attribution de la Direction de la diaspora.....	63
VI.2. Actions à court terme : favoriser un climat de confiance à travers l'information et la concertation	64
VI.2.1. Dialoguer, concerter, et communiquer	64
VI.2.2. Consolider les données, et collecter l'information	65
VI.2.3. Établir des partenariats stratégiques	65
VI.2.4. Sensibiliser et valoriser les actions diasporiques	66
VI.3. Actions à moyen terme : intensifier la mobilisation du potentiel diasporique	67
VI.3.1. Favoriser la mobilité des compétences	67
VI.3.2. Favoriser la participation politique de la diaspora malagasy et l'égalité de genre dans le maintien et l'accès à la nationalité malagasy	68
VI.3.3. Renforcer l'articulation entre la diaspora et les autres piliers de la diplomatie économique.....	69
Bibliographie	70
Liste des annexes	72

Table des illustrations

Figure 1: Évolution des provinces d'émigration	21
Figure 2: Motifs d'installation en France en fonction des séquences d'arrivée	21
Figure 3: Niveau d'étude en fonction des séquences d'arrivée agrégées	22
Figure 4: Niveau d'étude en fonction des séquences d'arrivée détaillées	22
Figure 5: Nombre d'immigrés malagasy établi en France	23
Figure 6: Schématisation du potentiel diasporique	24
Figure 7: Répartition des motifs d'admission aux séjours des immigrés malagasy en France	24
Figure 8: Évolution et répartition des motifs d'acquisition de la nationalité française	25
Figure 9: Répartition homme/femme en fonction des provinces d'émigration	26
Figure 10: Répartition Hommes/Femmes province dites côtières/hauts Plateaux	26
Figure 11: Répartition des immigrés malgache en France en fonction de l'âge et du sexe	27
Figure 12: Nationalité du conjoint en fonction des provinces d'origine	27
Figure 13: Répartition des immigrés malagasy en fonction des régions de domiciliation	28
Figure 14: Répartition des immigrés malagasys en Ile-de-France	28
Figure 15: Niveau d'étude des individus enquêtés	30
Figure 16: Langues parlées de parents à enfants	32
Figure 17: Secteurs d'activités occupés par les individus enquêtés	33
Figure 18: Types d'emploi occupés	33
Figure 19: Niveau de revenu après impôts (en €) des ménages de l'échantillon	34
Figure 20: Distribution de l'échantillon en fonction de la classe d'âge et du revenu (du foyer) après impôts	34
Figure 21: Distribution des revenus de l'échantillon par séquence d'arrivée	35
Figure 22: Destination de l'épargne par répondants	35
Figure 23: Destination de l'épargne en fonction de la nationalité par répondants	35
Figure 24: Qualification par l'échantillon de la relation avec la diaspora malagasy	37
Figure 25: Qualification de la relation avec la diaspora malagasy en fonction de la séquence d'arrivée	37
Figure 26: Niveau de participation de l'échantillon aux événements de la diaspora malagasy	38
Figure 27: Niveau de participation de l'échantillon en fonction des classes d'âges	38
Figure 28: Niveau de participation à des événements de la diaspora	39
Figure 29: Niveau d'adhésion à des associations en fonction de la classe d'âge des répondants	39
Figure 30: Niveau d'adhésion à des associations en fonction du sexe des répondants	39
Figure 31: Niveau d'adhésion à des associations en fonction de la date d'arrivée en France	40
Figure 32: Objets des associations dont les répondants au questionnaire sont membres	40
Figure 33: Proportion de membres très engagés en fonction du type d'activité des répondants	41
Figure 34: Niveau d'engagement en fonction du sexe et de la mixité conjugale	44
Figure 35: Destination des actions des associations dans lesquelles sont engagés les répondants	42
Figure 36: Destination des actions des associations à Madagascar dans lesquelles sont engagés les répondants	42
Figure 37: Nature des liens avec Madagascar exprimés par les répondants	43
Figure 38: Ventilation homme/ femme des liens associatifs et entrepreneuriaux des répondants avec Madagascar	43
Figure 39: Envois d'argent en fonction de la province d'origine des répondants	43
Figure 40: Envois d'argent en fonction de la mixité du couple des répondants	43
Figure 41: montant moyen des transferts mensuels en fonction de la nationalité des répondants	44
Figure 42: Montant moyen des transferts mensuels en fonction du sexe des répondants	44
Figure 43: Pourcentage de revenu transféré à Madagascar en fonction du revenu (en €) des répondants	44
Figure 44: Instruments de transferts de fonds mobilisés par les répondants	44

Figure 45: Comparaison du nombre des associations de type affinitaire créé ces dix dernières années	46
Figure 46: Typologie des associations de la communauté malagasy en France	48
Figure 47: Typologie des associations "diaspora solidaire".....	48
Figure 48: Souhait de contribuer au développement de Madagascar en fonction des nationalités des répondants	55
Figure 49: Souhait de contribuer au développement de Madagascar en fonction du sexe des répondants	55
Figure 50: Secteurs du développement privilégiés	56
Figure 51: Secteurs d'investissement privé privilégié	57
Figure 52: Niveau d'importance des problématiques proposées	58
Figure 53: Freins à la contribution au développement de Madagascar	59
Figure 54: Appréciation de l'implication de l'Etat malgache dans les relations entretenues avec Madagascar	59
Figure 55: Volume de réponse au questionnaire en ligne	66

Table des acronymes

ACSM	Anciens du Collège Saint-Michel
AFD	Agence Française de Développement
AIFM	Association Internationale des Femmes de France et de Madagascar
ANCMF	Aumônerie Nationale Catholique Malagasy de France
BTP	Bâtiment, Travaux Publics
CEN-RNS	Comité Exécutif National – Rencontre Nationale Sportive
FACT	Fédér'Actions Madagascar
FIMPIMA	Fikambanana Ampela Vakoka Iraisan'ny Nosy
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
FPMA	Fédération des Eglises Protestantes Malgache de France
JPM	Juniors Pour Madagascar
IRD	Institut de Recherche et Développement
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OPAP	Opérateur d'Appui
OSIM	Organisation de Solidarité Internationale issue de l'Immigration
PRA/OSIM	Programme d'Appui aux OSIM
RH	Ressources Humaines

Le mot introductif de Thierno Camara, président du FORIM

Plutôt que de « profil », cette étude est à considérer comme la photographie instantanée et partielle d'une vue panoramique. Grâce au traitement des recensements effectués par l'INSEE, il a été possible de prendre la mesure de l'étendue et de la perspective du « diasporama » malagasy.

Les populations originaires de Madagascar établies en France seraient au nombre de 100 000 à 140 000. Elles transfèreraient de 86 millions à 370 millions d'euros vers Madagascar et pourtant... leurs pratiques sociales, culturelles, économiques demeurent peu étudiées. L'étude présentée ici a été réalisée dans un délai limité de quatre mois pour établir le «profil de la diaspora malagasy».

Vous l'aurez compris, la présente étude est forcément loin d'être exhaustive. Cependant, si le FORIM s'est engagé à répondre à cette demande et même à participer à son financement à travers la mobilisation d'une équipe mixte, c'est parce que son objet associatif et militant s'inscrit dans cette volonté de mieux prendre en compte les spécificités des diasporas et leurs implications dans le développement des territoires d'origine.

Le présent rapport aborde l'histoire contemporaine des migrations malagasy vers la France, met l'accent sur les spécificités démographiques, socio-culturelles et économiques des individus qui la compose, et étudie les relations qui sont entretenues par la diaspora avec Madagascar, aussi bien au niveau individuel que collectif. Enfin, la dernière section émet des pistes de direction à prendre pour faciliter l'émergence progressive d'une politique publique destinée à valoriser et intensifier la contribution de la diaspora malagasy au développement de Madagascar.

L'esprit pionnier et la volonté de découverte et d'apprentissage ont donc été les moteurs de la réalisation de ce rapport, que nous considérons modestement, comme une contribution à une meilleure connaissance d'un champ d'étude complexe, et trop faiblement étudié à notre connaissance. Les résultats obtenus méritent donc forcément d'être ajustés, approfondis et mis en débat : nous le reconnaissons volontiers et y sommes, bien évidemment disposés. A cet effet, n'hésitez pas à apporter votre contribution sur la page dédiée à Madagascar sur la page facebook du FORIM.

Il est indispensable que ces derniers mots soient adressés aux contributeurs de cette étude et en premier lieu à l'ensemble des Malagasy de la diaspora en France qui ont bien voulu répondre au questionnaire, mais aussi aux responsables associatifs et autres personnes ressources qui ont accepté de nous renseigner. Nous présentons nos sincères remerciements à Nathalie Kotlok et Patrick Gonin de l'université de Poitiers qui ont accompagné le FORIM dans la réalisation de cette étude.

I. Présentation de la méthodologie de l'étude

I.1. Corpus mobilisé

I.1.1. Sources d'informations qualitatives

a. Sur la diaspora malagasy en France

L'étude de la contribution de la diaspora malagasy au développement de Madagascar ne semble pas avoir fait l'objet de recherches spécifiques. Ainsi, pour aborder l'objet de cette étude, diverses sources bibliographiques connexes ont été mobilisées.

Les travaux anthropologiques de Chantal Crenn (Université de Bordeaux) sont les plus documentés, avec notamment un ouvrage² issu de son travail de thèse. Dans la continuité de ses travaux, des articles ont été publiés, notamment dans le Journal des Anthropologues³ sur l'auto-catégorisation des migrants malagasy en France et dans la revue Hommes et Migrations sur leurs pratiques alimentaires⁴.

Un chapitre du sociologue J.C. Rabeherifara⁵ dans l'ouvrage « Madagascar revisitée : en voyage avec Françoise Raison-Jourde » est consacré à son expérience migratoire et plus largement à l'organisation des migrations malagasy en France. Au niveau sociolinguistique les travaux de B. Rasoloniana (INALCO), analysent les questions liées à la transmission de la langue malagasy aux jeunes français de parents malagasy⁶.

Sur les organisations de la société civile issues des migrations malagasy en France, une étude a été réalisée en 2009⁷ par Enda Europe. Un article d'E. Claverie⁸ a par ailleurs été consacré spécifiquement aux Rencontres Nationales sportives (RNS).

D'autre part, plusieurs travaux d'étudiants ont été mobilisés dans le cadre de cette étude, le mémoire (2002) de DEA « Migrations et Relations interethniques » de A. Rakotonanahary⁹ sur la place des temples protestants dans la communauté malagasy de Paris, ainsi que le mémoire plus récent (2016) de L. Rolland¹⁰ sur la vision du politique par les Malagasy franciliens.

Il existe aussi des articles libres sur internet relatifs à la diaspora malagasy de France, notamment une présentation de T.Rakotomavo¹¹ effectuée lors du colloque du Consortium de Solidarité avec Madagascar, ainsi que plusieurs billets¹² sur la diaspora malagasy issue du blog *Madagoravox*.

² C. Crenn, 2013, Entre Tananarive et Bordeaux. Les migrations malgaches en France. Approche anthropologique des ethnicités malgaches dans le monde contemporain (1990-1995), Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 218.

³ C. Crenn, 1999, L'auto-catégorisation des Merina et leur identification par les membres de la société française », Journal des anthropologues [En ligne], 72-73 | 1998, mis en ligne le 01 janvier 1999, consulté le 15 juin 2016. URL : <http://jda.revues.org/2705>

⁴ C. Crenn et I. Téhoueyres, 2013, Les pratiques alimentaires des « élites » malgaches installées en France », Hommes et migrations [En ligne], 1283 | 2010, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 29 mai 2013. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1007>

⁵ J.C. Rabeherifara, 2009, avec D. Nivel F. V. Rajaonah, in Madagascar revisitée. En voyage avec Françoise Raison-Jourde, Paris, Karthala, 670 p. 2009

⁶ B. Rasoloniaina, 2015, Représentations et pratiques du malagasy des jeunes de France : le malagasy« d'ici »Études océan Indien [En ligne], 48 | 2012, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 01 juin 2016. URL : <http://oceanindien.revues.org/1546> ; DOI : 10.4000/ocean.indien.

⁷ T. Rakotondramanitra, 2009, La diaspora malagasy : organisation et initiatives des associations en France , coll. études Diapode, Paris, décembre 2009.

⁸ E. Claverie, 2013, Trente-cinq ans de Rencontres nationales sportives », Hommes et migrations [En ligne], 1289 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 12 janvier 2015. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/799>

⁹ A. Rakotonanahary 2013, « Place et rôles des temples protestants malgaches dans la construction d'une communauté à Paris »

¹⁰ L. Rolland, 2016, mémoire master I de Sciences politiques, Université Paris 1, « Trajectoire migratoire et vision du politique »

¹¹ T.Rakotomavo, 2010, disponible en ligne http://www.madagasconsortium.org/IMG/pdf/1.3_Diaspora_malgache_RAKOTOMAVO.pdf

¹² P. Lalatiana, <https://madagoravox.wordpress.com>

Enfin, le roman¹³ de M.Rakotoson « juillet au pays : chroniques d'un retour à Madagascar » qui narre les tribulations d'une réinstallation à Madagascar apporte un certain regard sur la façon dont peut être vécu le retour.

b. Sur Madagascar : migration interne, élites et *fihavanana*

L'article de A. Rakotonariva¹⁴ nous renseigne sur les dynamiques de solidarités développées à travers les migrations internes à Madagascar et contribue ainsi à mettre en perspective les liens de solidarité initiés par la diaspora malagasy en France.

Par ailleurs, étant donné la place centrale des élites malagasy dans les dynamiques de migration vers la France, les travaux sociographiques récents du DIAL-IRD¹⁵ sur les élites à Madagascar ont été consultés, ainsi que ceux plus généraux sur la situation politico-économique à Madagascar¹⁶.

Enfin, étant donné l'omniprésence de l'évocation du *fihavanana* par les membres de la diaspora malgache, il nous a semblé pertinent d'approfondir la compréhension de cette notion, notamment à travers les travaux de F.Sandron¹⁷.

c. Pour préciser les notions de diaspora, communauté, immigrés, étrangers....

Un corpus de référence bibliographique multiple a été mobilisé pour préciser les notions générales évoquées dans le présent rapport. Pour faciliter l'usage de ce rapport, il nous a semblé nécessaire de préciser l'utilisation qui est faite des termes suivants :

Etranger¹⁸ : Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Immigré¹⁹ : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, l'autre restant étranger. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Diaspora : Étymologiquement, cette notion sert à désigner un groupe d'individus dispersé. Mais le terme diaspora, contrairement aux termes définis plus haut, ne repose sur aucun critère administratif ou légal. La notion

¹³ M. Rakotoson, 2007, Juillet au pays; chroniques d'un retour à Madagascar. Bordeaux: Elytis

¹⁴ A. Rakotonarivo, 2011, Vivre là-bas, exister ici : absence et présence des migrants des Hautes Terres de Madagascar, Espace populations sociétés [En ligne], 2011/2 | 2011, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 01 septembre 2013. URL : <http://eps.revues.org/index4481.html>

¹⁵ M.Razafindrakoto (DIAL-IRD), F.Roubaud (DIAL-IRD) JM Wachsberger (Université Lille 3 et DIAL), 2015, Les Elites à Madagascar : un essai de sociographie, Synthèse des premiers résultats de l'enquête ELIMAD 2012-2014, décembre 2015

¹⁶ M.Razafindrakoto (DIAL-IRD), F.Roubaud (DIAL-IRD) JM Wachsberger (Université Lille 3 et DIAL), 2013, institution, gouvernance et croissance de long terme à Madagascar : l'énigme et le paradoxe, Avril 2013 (version provisoire)

¹⁷ F.Sandron, 2008, Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales , Revue Tiers Monde 2008/3 (n° 195), pp. 507-522.

¹⁸ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/etranger.htm>

¹⁹ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/immigre.htm>

de diaspora est donc protéiforme et sujette à interprétation multiple, d'où la grande difficulté à en établir une quantification²⁰ (voir annexe 5 pour plus de précision sur la notion de diaspora).

Les institutions concernées par cette étude désignent sous le terme diaspora malgache, l'ensemble des individus issus des migrations malagasy établies en France, conservant des liens avec Madagascar. Nous utiliserons ce terme ainsi dans le présent rapport.

Cependant, nous souhaitons enrichir cette définition en proposant le fait que se considérer comme membre de la diaspora malagasy est performatif : on le devient en le disant. Faire partie de la diaspora malagasy est une représentation que l'on a de soi dans un espace spatio-temporel défini. Les facteurs comme le lieu de vie, les langues parlées, les nationalités, les différentes formes d'expression culturelle et culturelle influent sur la représentation d'un individu quant à son appartenance à l'idée de diaspora. Mais il est nécessaire de préciser qu'aucun de ces facteurs n'est discriminant et qu'il en existe certainement beaucoup d'autres.

À titre d'exemple, les individus de nationalité française qui ont complété le questionnaire en ligne dans le cadre de cette étude se sont sentis concernés par l'exercice destiné à l'étude de la diaspora malagasy, même si certains d'entre eux ne se sont jamais rendus à Madagascar et ne parle pas la langue malgache. À l'inverse, un individu né à Madagascar établi en France, ayant acquis la nationalité française ou non, et n'entretenant plus aucun lien avec Madagascar, ne se considéra pas forcément comme membre de la diaspora malagasy.

À travers ce dernier exemple, on conviendra qu'il est souhaitable que personne ne soit « diasporisé » de force, d'où l'aspect performatif, dynamique et inclusif de cette notion. S'identifier, à un instant de son existence, comme appartenant à la diaspora malagasy signifie que cet aspect constitue un marqueur de son identité, mobilisé notamment pour développer des liens intra diasporiques et avec le territoire de Madagascar. Dans ce sens il est privilégié la notion de « potentiel diasporique » lorsqu'il s'agira de tenter d'estimer le nombre d'individus qui compose la diaspora malagasy de France. Nous verrons alors qu'il y a plusieurs façons de se définir en tant que membre de la diaspora malagasy ou non et que la notion de diaspora, comme celle de communauté, est composée d'individus dont le niveau d'implication et le niveau d'adhésion sont très hétérogènes. Il nous semble alors qu'il n'est pas nécessaire de chercher un nombre définitif, au risque de provoquer plus de questionnements que de solutions dans le cadre de cette étude. À titre d'exemple et de clin d'œil, on citera notamment les difficultés parfois confrontées par les organisateurs des Rencontres Nationales Sportives pour distinguer les joueurs « intra-communautaires » des joueurs « extra-communautaires²¹ ».

Communauté : le terme communauté malagasy de France n'a pas été privilégié par les commanditaires de cette étude, il lui a été préféré le terme diaspora. Pour autant, C.Crenn et J.C. Rabaerifara notent que le terme communauté est le plus usité au sein de la « communauté » malagasy de France. Le Ministère des Affaires étrangères français utilise d'ailleurs aussi le terme « communauté malgache » en France, qu'il estime à 100 000 individus²², sans toutefois préciser la source de cette estimation.

1.1.2. Sources d'informations quantitatives

a. Les migrations malagasy en France

Les informations extraites des recensements nationaux de l'INSEE de 2008 et de 2012 serviront de base de référence quantitative à cette étude. Elles renseignent sur le nombre d'étrangers et d'immigrés malagasy en

²⁰ C. Bordes-Benayoun, 2015, « La diaspora ou l'ethnique en mouvement », Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 28 - n°1 | 2012, mis en ligne le 01 mars 2015

²¹ Les organisateurs des RNS autorisent un certain nombre de joueurs « extra-communautaires » en fonction du sport pratiqué et il est parfois compliqué de classer certains joueurs dans l'une des catégories.

²² <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/madagascar/presentation-de-madagascar/>

France, sur leur localisation, le nombre d'actifs, la composition des familles. Les modalités d'acquisition de la nationalité française publiée par le Ministère de la Justice complètent les données.

Le rapport intitulé « les chiffres de l'OFII 2014²³ » informe sur les motifs d'admission en France. Enfin le rapport Profil migratoire national établi par l'OIM²⁴ en 2014, constitue une source d'information quantitative transversale sur les interrelations entre Madagascar et sa diaspora (transfert financier, délivrance des permis de séjour...).

Par ailleurs, la base de données relative aux demandes de carte consulaire constituée depuis 2015 (hors mois de septembre et de décembre) par l'Ambassade de Madagascar en France fournit des informations (sexe, âge, profession) sur un échantillon de près 400 demandeurs de cartes consulaires.

b. Tissu associatif malagasy en France

Le Journal Officiel, dans lequel sont publiés les créations d'association française de loi 1901 a été analysé pour appréhender quantitativement les dynamiques associatives françaises en lien avec Madagascar et plus spécifiquement celles initiées par la diaspora établie en France.

I.2. Système de collecte des données

I.2.1. Entretiens avec des personnes ressources

Face à la faible disponibilité d'information quantitative et qualitative sur l'émigration malagasy vers la France et l'immigration malagasy en France, des entretiens semi-directifs ont été conduits avec une dizaine de personnes ressources. Ces personnes ressources, issues des secteurs institutionnels, associatifs et de la recherche ont été identifiées à travers leurs productions écrites sur la question des migrations malagasy en France et/ou en fonction de leurs positions d'observateurs privilégiés de ce sujet (expériences associatives éprouvées ou fonctions institutionnelles). Dix entretiens avec des personnes ressources ont ainsi été réalisés (voir grille d'entretiens en annexe 1) et ont contribué à identifier les enjeux principaux liés à la migration malagasy en France et aux liens établis avec Madagascar.

I.2.2. Entretiens avec les acteurs associatifs

L'un des enjeux de la présente étude est de mieux appréhender les dynamiques de la société civile issues de l'immigration malagasy en France. En effet, les formes d'organisations collectives, notamment structurées en association, constituent les vecteurs privilégiés de la participation des diasporas au développement socio-économique de Madagascar. Vingt entretiens ont ainsi été conduits avec ses acteurs associatifs (voir grille d'entretiens en annexe 2) et ont contribué à appréhender le tissu associatif de la diaspora malagasy en France.

I.2.3. Observations participantes

Pour améliorer la compréhension des actions et du fonctionnement du tissu associatif issu des migrations malagasy en France, des observations participantes ont été réalisées lors de différents événements organisés par ces associations : conférences, débats, manifestations culturelles, culturelles et sportives. Ces événements (voir liste en annexe 3) ont été identifiés à travers l'information disponible sur internet et les invitations des associations entretenues. Lorsque la configuration le permettait, la participation à ces événements a été l'occasion d'animer des groupes de discussion informels avec les participants. Les sujets de discussion ont parfois émergé d'eux-mêmes et/ou ont été proposés en fonction des points saillants identifiés avec les personnes

I.2.4. Questionnaire en ligne

a. Contenu et système de diffusion

²³ http://www.ofii.fr/tests_197/rapport_d_activite_de_l_ofii_2014_1315.html?preview=oui

²⁴ M. Poulain et T.Rzanakoto, migration à Madagascar: profil national 2013

L'objectif de ce questionnaire était de recueillir des données quantitatives complémentaires et plus détaillées que celles exprimées à travers les sources mentionnées précédemment. Il s'agit de pouvoir consolider l'information qualitative collectée à travers les recherches bibliographies et les entretiens avec des données quantitatives, exprimant des tendances générales.

Ce questionnaire composé de soixante questions comporte quatre sections principales :

- Un chapeau d'introduction précisant l'objectif et les motivations de ce questionnaire et comment les réponses seront utilisées ;
- Une série de question sur la situation de vie en France ;
- Une série de question sur les relations avec la diaspora malagasy et Madagascar ;
- Une série de question sur la contribution au développement de Madagascar ;
- Une série de question sur les idées et propositions pour améliorer les liens entre Madagascar et sa diaspora.

Ce questionnaire a été testé auprès de trois personnes ressources pour être adapté à la spécificité de la diaspora malagasy établie en France. Il prend une vingtaine de minutes pour être complété et a été diffusé pendant un mois à travers plusieurs canaux d'information :

- Sollicitation des personnes ressources et des associations rencontrées pour diffusion au sein de leurs réseaux ;
- Mobilisation des réseaux diplomatiques et consulaires français et malagasy ;
- Diffusion du questionnaire à travers les sites d'information destinés à la diaspora malagasy de France ;

En un mois de diffusion, 450 réponses ont été collectées. Après nettoyage des données (exclusion des répondants non établis en France métropolitaine et des questionnaires très incomplets), 407 questionnaires se sont avérés exploitables.

b. Contrainte et limite de l'échantillonnage numérique aléatoire

Il a été observé précédemment le faible niveau d'information quantitatif et qualitatif relevant de la diaspora malagasy en France. Pour autant, le délai et le financement disponible nous ont contraints à opter pour un système de diffusion d'un questionnaire en ligne. Le fait que la diaspora malagasy soit considérée comme qualifiée, donc potentiellement plus connectée que d'autres diasporas a motivé ce choix.

À travers la réalisation d'un questionnaire en ligne, la collecte de donnée est aléatoire, dans le sens où il n'est pas possible de connaître les caractéristiques socio-économiques des individus volontaires qui le complèteront. Par ailleurs, la taille de l'échantillon collecté, nous contraint à une prudence certaine quant à sa représentativité au regard de l'ensemble de la diaspora malagasy. Cependant, après analyses comparatives (voir annexe 4), il s'avère que les données recueillies à travers ce questionnaire sont relativement cohérentes vis-à-vis des informations disponibles auprès de l'INSEE que nous avons utilisées concernant les immigrés malagasy établis en France métropolitaine.

Les différences principales entre notre échantillon et les informations INSEE sont les suivantes :

- Un échantillon plus francilien (51% contre 37% base INSEE 2012) ;
- Un échantillon moins féminin (55% pour 63% base INSEE 2012) ;
- Un échantillon comportant moins d'inactifs (18% pour 24% base INSEE 2008) ;
- Une catégorie des 40-54 ans moins représentée (22% dans l'échantillon contre 39% en base INSEE 2008).

Nous pouvons émettre les hypothèses suivantes pour expliquer ces écarts :

- La majorité des associations rencontrées sont domiciliées en Ile-de-France ce qui a favorisé la diffusion du questionnaire dans cette région ;
- Les individus qualifiés sont plus enclins à participer à un questionnaire en ligne, comme en témoigne l'expérience de diffusion du questionnaire en ligne auprès des demandeurs de carte consulaire en 2015²⁵ ;
- La proportion de femmes faiblement qualifiées et inactives est plus importante que celle des hommes (17% des femmes sont inactives contre 7% chez les hommes-INSEE 2008) ce qui a pu, en lien avec l'explication précédente, contribuer à déséquilibrer la proportion homme/femme de l'échantillon ;
- La modalité de diffusion via internet des questionnaires a favorisé les individus plus connectés pour lesquels on peut émettre l'hypothèse qu'ils soient plus jeunes ;
- Enfin, les écarts entre les dates de production des données peuvent interférer sur les comparaisons possibles, les situations ayant pu évoluer au fil des dernières années.

D'une manière générale, comme le fait remarquer Lola Roland²⁶ dans ses travaux, les élites de la diaspora malagasy sont davantage enclines à s'exprimer sur la chose publique et par extension sur le champ du politique à Madagascar. Il a été ainsi observé que les individus appartenant à des classes sociales moins élevées renvoyaient souvent l'enquêtrice vers des individus qu'ils considéraient plus aptes et légitimes à s'exprimer sur les questions assimilées aux champs politiques.

Bien entendu, à priori, ce questionnaire ne revêt pas de caractère politique en soi, mais le fait que son chapeau d'introduction mentionne en première ligne, par souci de transparence, une institution publique de Madagascar peut donner lieu à ce type de supposition de la part des répondants. Dans ce sens, la diffusion du questionnaire en ligne a été impossible dans certains réseaux de la diaspora malagasy établie en France, y compris les plus étendus, étant donné l'assimilation de la démarche de diffusion à un geste perçu comme marquant une inclinaison politicienne²⁷ :

I.2.5. Système de restitution des résultats provisoires et de perspectives

Un atelier de restitution aux répondants du questionnaire en ligne ayant mentionné leurs adresses email a été organisé. Au cours de cet atelier les participants ont été invités à exprimer leur point de vue sur les hypothèses élaborées et les propositions formulées dans le cadre de cette étude.

²⁵ Un SMS a été envoyé à 330 personnes ayant sollicité une carte consulaire auprès de l'Ambassade de Madagascar en France en 2015. 60% des répondants occupent des fonctions de « Cadre, profession intellectuelle, profession libérale, chef d'entreprise » alors qu'ils ne représentaient que 16% des destinataires. À l'inverse, la catégorie « sans emplois » représente 7% des répondants, alors qu'elle représentait 20% des destinataires.

²⁶ L.Roland, 2016, Op. Cité

²⁷ « désolé, mais je ne peux pas diffuser le questionnaire largement, je ne veux pas que les gens pensent que je me suis mis dans la politique.... Je ne veux pas salir mon nom avec de la politique. Par contre, je peux le diffuser à mes proches, ceux que je connais bien. »
Source, entretien avec personne ressource

II. La diaspora malagasy en France

II.1. Histoire contemporaine des migrations malagasy vers la France

II.1.1. Séquence historique de la migration malagasy en France

Afin de mieux saisir le profil varié des individus constitutifs de la diaspora malagasy, il est apparu essentiel de brosser succinctement l'histoire des migrations malagasy vers la France. Trois grands temps de la migration malagasy en France sont communément admis et détaillés dans l'ouvrage de C. Crenn²⁸ et dans l'article de J.C. Rabeharifara²⁹.

a. 1880 à 1970 : contingents militaires et migrations savantes

Des étudiants originaires de la capitale, dont les familles sont particulièrement bien considérées par les autorités coloniales sont allés en France suivre des formations en médecine et en théologie. Ces migrations de savoir, qui donne le plus souvent lieu à un retour à Madagascar demeurent marginales³⁰, comparées aux 40 000 hommes envoyés sur le front en 1914.

La Seconde Guerre mondiale, considérée par C. Crenn comme un « moment fondateur de l'histoire migratoire malagasy », mobilise quant à elle près de 14 000 soldats³¹. La défaite française de 1940 conjuguée aux sentiments d'ingratitude de l'État français vis-à-vis de ses soldats d'outre-mer à l'issue de la guerre a marqué les esprits. Paradoxalement, alors que ces soldats ont gagné le droit d'être français, ils s'estiment « plus malagasy que jamais » et certains intégreront alors les mouvements de lutte politique contre la présence coloniale.

Les événements de 1947³² ont contraint à l'exil certains jeunes étudiants nationalistes. Parallèlement, des étudiants issus de la haute bourgeoisie de Tananarive, dont les parents entretenaient des liens privilégiés avec le système colonial parvinrent aussi à quitter l'île. À cette époque, l'éparpillement géographique de ces étudiants fut imposé par la France pour éviter de laisser se regrouper les étudiants nationalistes. Cette génération de migrants étudiants, tiraillés entre fascination pour la France des lumières et lutte contre le pouvoir colonial s'est dotée en France d'une conscience politique aiguë, et s'est ensuite réintégrée à la société malagasy pour y occuper les mêmes places que les agents coloniaux français.

b. 1975 à 1990 : une émigration élitiste et estudiantine, partie pour rester

Chantal Crenn rapporte qu'avec l'avènement de D. Ratsiraka au pouvoir, caractérisé par la dégradation des conditions d'enseignement, les étudiants issus de la bourgeoisie de Tananarive en particulier, privilégient la formation en France, souvent à travers des cycles universitaires longs. Le marasme économique (paupérisation, dévaluation, corruption) que traverse Madagascar à cette époque conduit ces étudiants, jusque-là inscrits dans une démarche de migration temporaire, à favoriser l'obtention d'un premier emploi en France. Les parents de ces jeunes travailleurs ne tardent pas à les rejoindre en France dans le cadre du regroupement familial, s'ils n'ont pas déjà la double nationalité. On assiste donc à cette époque à une forme d'expatriation (Malagasin' Andafy³³) en France de l'élite malgache. Ce phénomène constitue le premier socle de la diaspora malagasy en France. C. Crenn note que pour cette génération, la culture française devient un signe ostentatoire de différenciation lors

²⁸ C.Crenn, 2013, Op Cité

²⁹ J.C. Rabeharifara, 2009, Op. Cité

³⁰ Même si ces migrations donnent lieu à la création en 1934 de la première association malagasy en France : Association des Etudiants Originaires de Madagascar

³¹ É. Deroo et A. Champeaux, 2013, Panorama des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales, Revue historique des armées [En ligne], 271 | 2013, mis en ligne le 23 juillet 2013, consulté le 16 juin 2016. URL : <http://rha.revues.org/7736>

³² Insurrection populaire et répression coloniale faisant près de 89 000 morts selon les autorités françaises

³³ Littéralement « Malagasy d'au-delà des mers », in JC Rabeharifera, 2009, op. Cité

des retours épisodiques au pays, alors qu'en France la stratégie d'invisibilité est de mise. Cette première génération installée a, comme souvent dans l'émergence de réseau diasporique, ouvert la voie aux séquences suivantes.

c. De 1990 à nos jours : une migration aux multiples facettes difficile à appréhender

Les étudiants constituent toujours l'un des principaux flux d'installation en France, mais la tendance générale des profils socio-économiques des migrants malagasy en France semble avoir été modifiée. Avec l'évolution du contexte socio-économique malgache, ces étudiants semblent désormais provenir moins exclusivement de la bourgeoisie des hauts plateaux. Par ailleurs, issus de familles moins dotées en capital financier, ils privilégieraient souvent des filières plus courtes et alternent leurs formations avec un travail d'appoint (livreurs, jeunes filles aux pairs). Ceux-ci privilégient parfois l'entrée dans la vie active sans avoir obtenu leurs diplômes. A l'inverse certains prolongent la durée des études pour continuer à résider en France. C. Crenn note que ces « étudiants-travailleurs » qui ont grandi pendant l'époque de « malgachisation³⁴», seraient davantage attachés aux spécificités et à la valorisation du patrimoine culturel malagasy, qu'à un attachement symbolique à la culture française. Cette nouvelle génération d'immigrés bénéficie toutefois des structures associatives mises en place par la précédente pour faciliter son inclusion sociale, mais contribue aussi à sa mutation.

En parallèle de ces mouvements migratoires dominants, on peut relever d'autres phénomènes, probablement de moindre ampleur, dont :

- Un accroissement des migrations maritales, relevé notamment par JC Rabeherifira³⁵, à travers la croissance de l'activité des agences matrimoniales, facilitée par l'ère numérique ;
- La migration d'immigrés malagasy, à travers le développement de migrations sino-malgache³⁶ et indo-malgasy en particulier³⁷.

Les deux dernières séquences migratoires identifiées à travers les entretiens et la bibliographie ont concerné des profils socio-économiques relativement différenciés, composant ainsi une diaspora malagasy hétérogène. Au cours du chapitre suivant, nous verrons dans quelle mesure il est possible d'illustrer et éventuellement d'éclairer l'histoire des migrations malagasy en France à travers les données collectées dans le cadre de cette étude.

II.1.2. Caractéristique de la séquence migratoire actuelle

a. Territoire d'émigration : une propension à la diversification qui semble se stabiliser

L'échantillon composé dans le cadre de cette étude témoigne effectivement d'une diversification des provinces d'émigration. Originaires à 85% (18 individus) de Tananarive avant les années 1980, cette proportion a effectivement diminué de moitié dans les années 1990 pour se stabiliser autour de 70% à partir des années 2000 (120 individus originaires de Tananarive). Au regard de l'échantillon, on assiste effectivement à une diversification des territoires d'origine, après les années 1990, marquées par un accroissement des migrations issues des autres provinces telles que Fianarantsoa, Toamasina, Mahajanga, Toliara et Antsiranana...

À noter que cette diversification des provinces d'émigration semble s'être atténuée durant ces dernières années et que l'émigration est d'abord originaire de la province de la capitale.

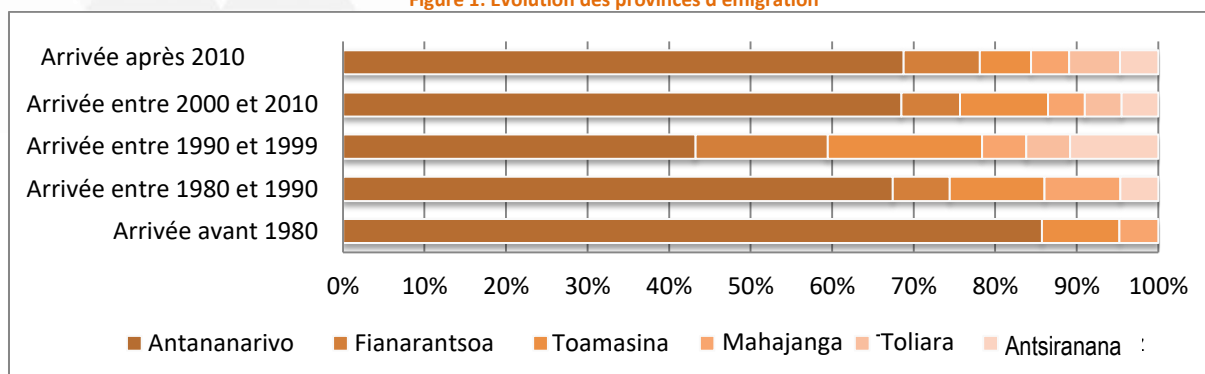
³⁴ Doctrine culturelle marxiste-léniniste et révolutionnaire : préférence de la langue nationale, démocratisation de l'éducation, sortie de la zone Franc...

³⁵ JC Rabeherifera, 2009, op. Cité

³⁶ Existence de l'association des Chinois de Madagascar en France

³⁷ Les Ismaéliens de Madagascar sont actuellement 2000/2500 en France. Les Khojas ithna asheri forment un groupe d'un peu plus de 1000 familles. In L.Gandelot 2008, Migrations et mémoires : les Indo-Malgaches de France et de Madagascar depuis les années 1970. In Outre-mers, tome 95, n°360-361, 2e semestre 2008. L'Afrique des Indiens. pp. 91-108;

Figure 1: Évolution des provinces d'émigration

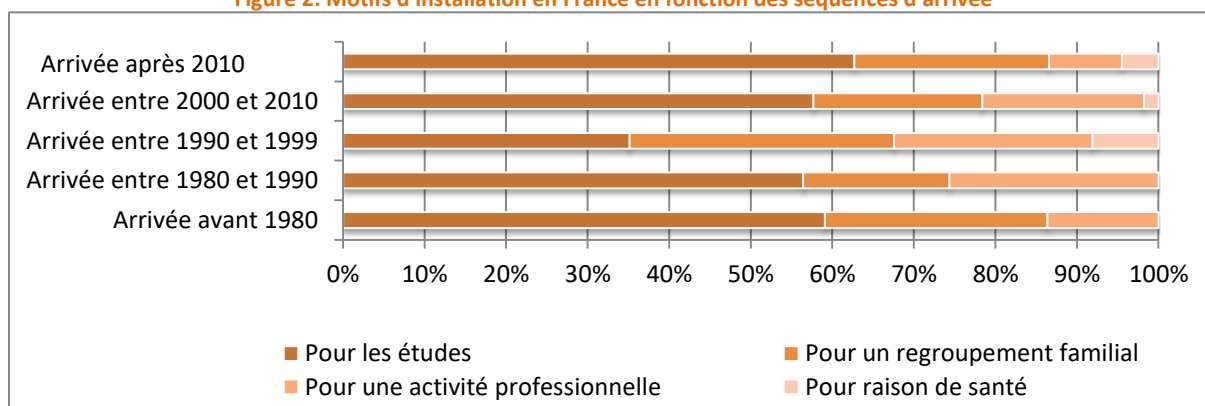


Source: auteurs, 2016

b. Motifs d'arrivées en France : les études encore et surtout

Compléter son parcours scolaire demeure, pour les répondants à cette étude, la principale raison de l'émigration vers la France, suivi du regroupement familial et de l'émigration à des fins de travail. Pour autant, il est fait état par les personnes ressources interrogées dans le cadre de cette étude d'un accroissement des migrations de travail vers la France. Ces nouvelles installations semblent s'opérer à travers des voies migratoires informelles, notamment à travers l'obtention initiale d'un visa étudiant ou touristique et du prolongement irrégulier de la durée de séjour. Cependant, il est probable que, par souci de discrétion, ces individus soient moins enclins à répondre à ce questionnaire.

Figure 2: Motifs d'installation en France en fonction des séquences d'arrivée



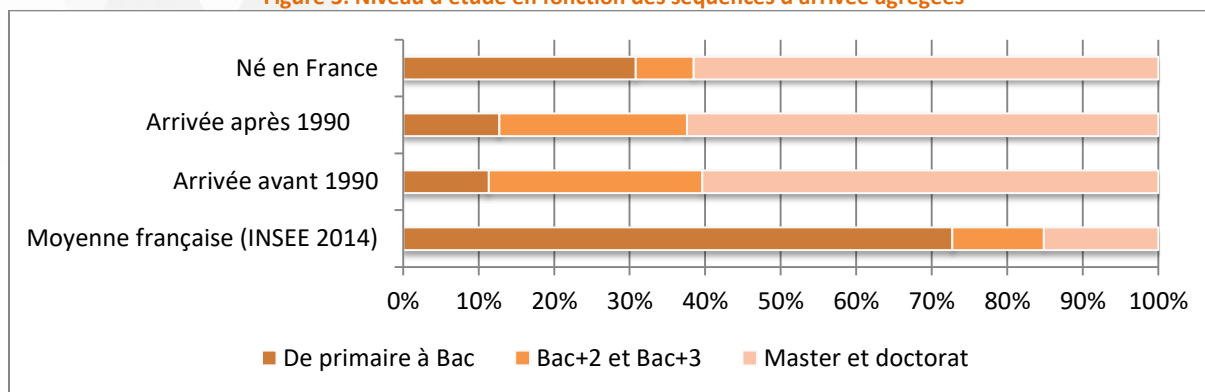
Source: auteurs, 2016

La diversification forte des motifs d'arrivées en France entre 1990 et 1999, observable sur la figure n°2 est probablement liée à un contexte politique migratoire français plus favorable. Celui-ci est devenu plus contraignant à partir de la deuxième moitié des années 2000 quand la migration pour raisons familiales est jugée globalement trop importante par le pouvoir politique français (voir résultat du recensement au chapitre suivant).

c. Un niveau moyen d'étude particulièrement élevé

L'ensemble des sources qualitatives disponibles insiste sur le caractère élitiste de la migration malgache. Cette caractéristique s'exprime notamment à travers un niveau d'étude moyen particulièrement plus élevé que celui de la moyenne française comme en témoigne la figure 3 ci-dessous, construite à partir de l'échantillon composé dans le cadre de cette étude.

Figure 3: Niveau d'étude en fonction des séquences d'arrivée agrégées

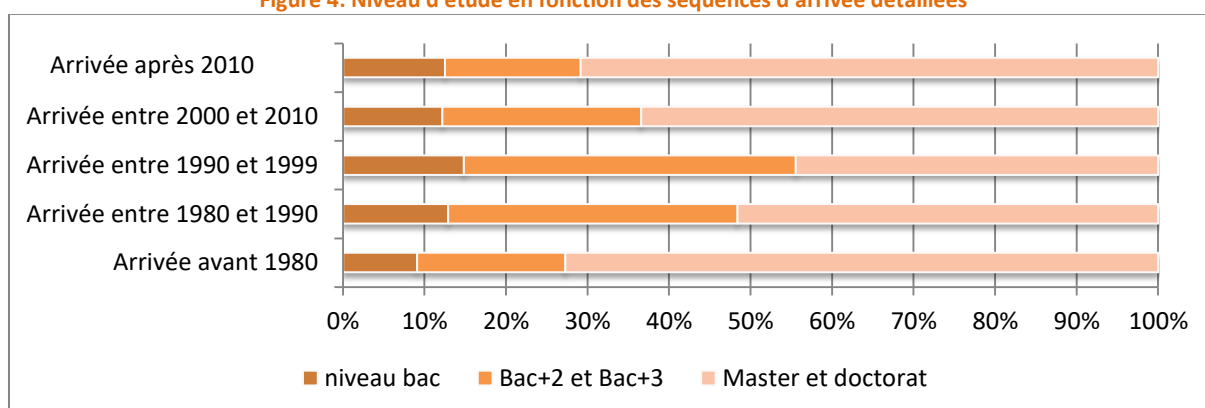


Source: auteurs, 2016

En revanche, sur les 26 répondants de plus de 26 ans nés en France le niveau d'étude moyen semble s'être dégradé, avec notamment 8 d'entre eux qui ont arrêté leurs études après le baccalauréat. Il est à noter que la stratégie de privilégier des filières courtes après 1990, mentionnée par plusieurs interlocuteurs et dans les travaux de C.Crenn³⁸ et de J.C. Rabeharifera³⁹ ne semble pas ressortir dans la figure n°3, dont les séquences d'arrivées ont été segmentées en deux temps.

En décomposant davantage les séquences comme dans la figure n°4, on remarque que les individus arrivés entre 1990 et 1999 ont effectivement eu tendance à privilégier davantage les études plus courtes. Cette tendance semble s'être atténuée après les années 2000, pour revenir au même niveau après 2010 qu'avant 1980.

Figure 4: Niveau d'étude en fonction des séquences d'arrivée détaillées



Source: auteurs, 2016

Il est à noter que les dernières publications scientifiques identifiées dans le cadre de cette étude sur les migrations malagasy en France datent du milieu des années 2000. Peu d'informations et d'analyses sont disponibles sur la dernière décennie.

Spécificités démographiques de la diaspora malagasy en France :

- De 1880 à 1970, une émigration militaire et savante, partie pour revenir ;
- De 1975 à 1990, une émigration des étudiants aisés de la capitale, partie pour rester ;
- A partir de 1990, une émigration plus diversifiée (objet, classe sociale et territoire) et faiblement étudiée ;
- Depuis les années 2010, vers une émigration en voie ré-homogénéisation ?

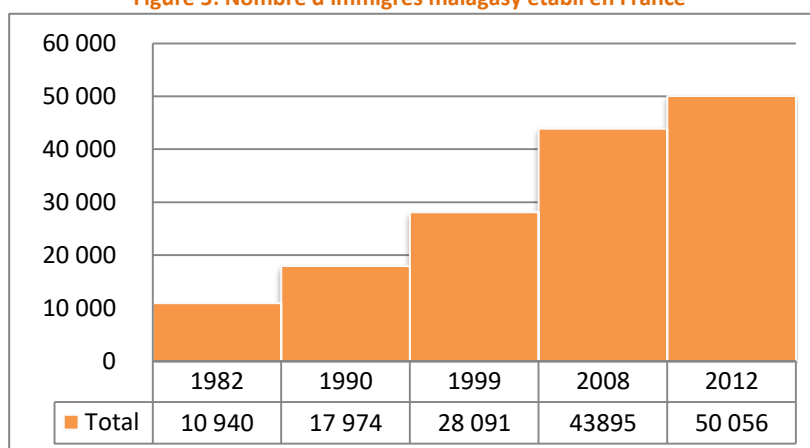
II.2. Profil démographique de la diaspora malagasy

II.2.1. Une immigration en progression constante

a. Évolution du nombre d'immigrés malagasy en France et estimation du potentiel diasporique

Le nombre d'étrangers malagasy établi en France s'élève quant à lui à 19 685 selon le recensement de 2012 de l'INSEE, les données des recensements antérieurs ne sont pas disponibles. En revanche, les données disponibles nous apprennent que le nombre d'immigrés malagasy en France est en progression constante. Il a été multiplié par 5 entre 1982 et 2012. Après une forte augmentation entre 1999 et 2008, il semble que la tendance actuelle soit à une augmentation moins marquée. Ce léger ralentissement peut s'expliquer par la restriction des conditions d'accès au territoire français et éventuellement la crise politique qu'a traversé Madagascar.

Figure 5: Nombre d'immigrés malagasy établi en France

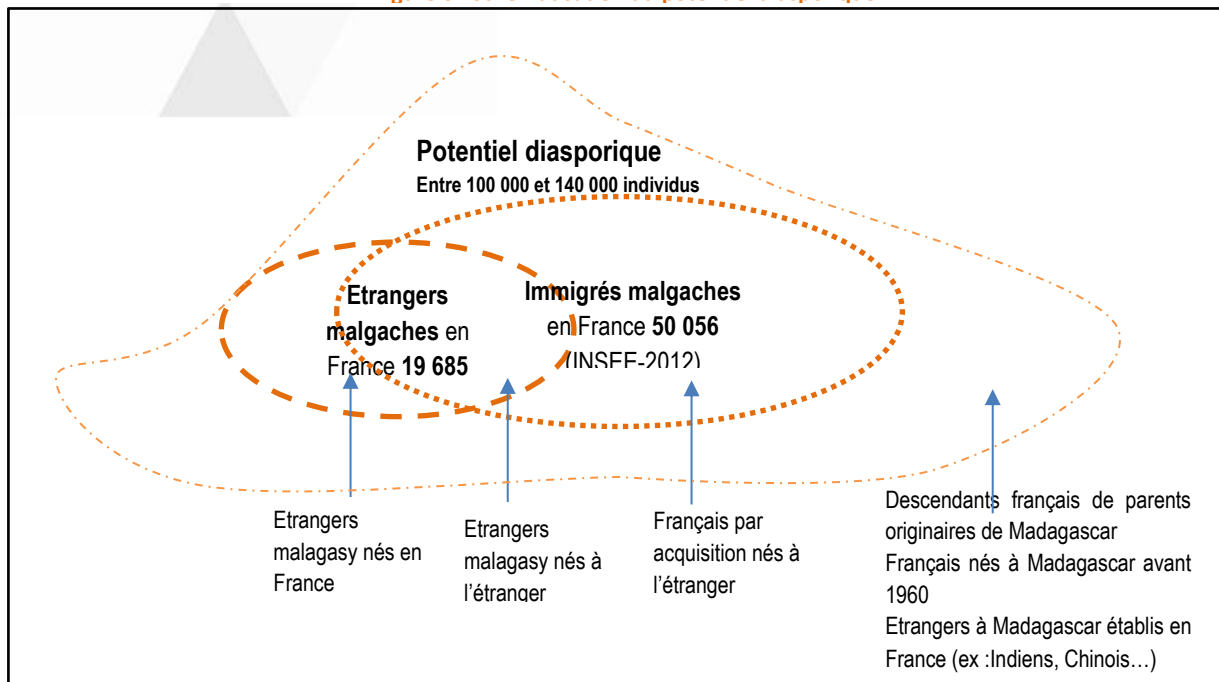


Source: recensements INSEE

A partir des données disponibles du recensement INSEE 2008, il est possible de tenter d'estimer avec plus de précision le nombre de personnes que l'on peut inclure dans le potentiel diasporique malagasy. En multipliant le nombre de familles immigrées malagasy par la taille moyenne de ces familles et en y ajoutant les immigrés vivant seuls on obtient le nombre 87 677 en 2008. A cela peuvent s'ajouter les étrangers malagasy nés en France qui sont probablement peu nombreux et les individus en situation irrégulière et de ce fait non recensés. Ainsi les estimations du potentiel diasporique malagasy comprises entre 100 000 et 140 000 individus en 2016 semblent cohérentes compte tenu des flux plus récents. Dans le cadre de l'échantillon collecté à travers le questionnaire nous avons obtenu des proportions relativement similaires à celle du recensement pour les immigrés et les étrangers (environ 1/3 des immigrés malagasy sont étrangers). On peut remarquer qu'il y a peu d'étrangers malagasy nés en France qui ont répondu au questionnaire, du fait de leur poids démographique et de leur âge.

On peut remarquer que la part des non immigrés/étrangers est faiblement représentée dans l'échantillon (9%) alors qu'elle représenterait entre une personne sur deux et une personne sur trois du potentiel diasporique. Concernant la nationalité déclarée par les répondants, 35% sont malagasy, 45% ont la double nationalité et 20% sont de nationalité française.

Figure 6 : Schématisation du potentiel diasporique

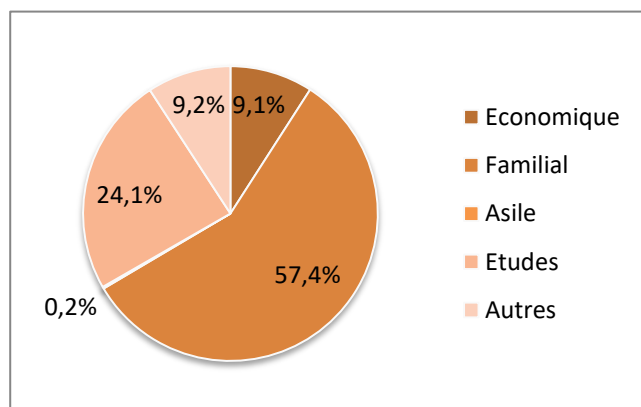


Source: auteurs, 2016

b. Motifs d'arrivées en France

En 2014, selon l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), les motifs d'admission aux séjours des immigrés malagasy en France sont motivés par des raisons surtout familiales (57,4%) et estudiantines (24,1%). Ce flux reste très faible avec 2681 individus arrivés légalement sur le territoire français (dont ¼ à la Réunion), et représente 1,2% des arrivées étrangères en France pour l'année concernée. On peut relever aussi que le taux pour regroupement familial est l'un des plus élevés, toutes nationalités confondues.

Figure 7: Répartition des motifs d'admission aux séjours des immigrés malagasy en France



Source: OFII 2014

À noter que l'échantillon constitué dans le cadre de cette étude comporte une majorité d'individus dont le motif de séjour est pour études (42 arrivées après 2010). En comparaison, 16 individus arrivés après 2010 ont évoqué un regroupement familial comme motif de leurs séjours en France. Cette situation peut faire état d'une forme de décalage entre les motifs légaux (regroupement familial) et motifs vécus (venir faire ses études en France).

Les travaux de l'OIM⁴⁰ notent que « les principales raisons de l'émigration sont, dans l'ordre d'importance décroissante, la recherche d'un travail, les études, les raisons familiales (regroupement familial et mariage mixte) et enfin les raisons de santé. » Ces informations alimentent l'idée d'un décalage entre motifs d'arrivées officielles (sources OFII) et motifs d'arrivées perçus et évoqués. L'arrivée par regroupement familial peut être aussi motivée par l'envie de venir travailler en France.

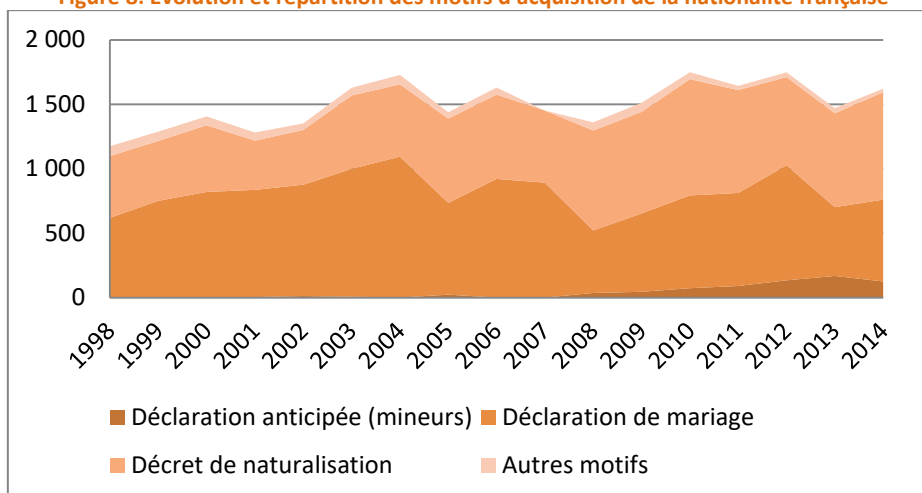
c. Modalités d'accès à la nationalité française

Entre 1200 et 1700 individus de nationalité malagasy acquièrent la nationalité française par an, soit près de 25 000 personnes depuis 1998. Ces individus ont acquis la nationalité en majorité par déclaration de mariage (52%) et par décret de naturalisation (42%).

En 2009, le ratio d'acquisition de la nationalité française, toutes nationalités d'origines confondues, est de 60% par décret de naturalisation, 12% par mariage et 18% par déclaration anticipée⁴¹. Le nombre important d'acquisition de la nationalité française par mariage conforte l'idée de l'importance des couples mixtes dont certains éventuellement formés par les migrations maritales évoquées précédemment.

Alors que, sous l'effet des politiques de restriction de l'accès à la nationalité française des années 2010, l'acquisition de la nationalité française a diminué de 30% en 2011 et 2012, on peut remarquer que les étrangers malagasy n'ont pas été impactés dans ces proportions, ce qui confirme l'idée d'une migration ayant aboutie le parcours « d'intégration et d'assimilation à la société française »⁴².

Figure 8: Évolution et répartition des motifs d'acquisition de la nationalité française



Source : MI - DSED - Ministère de la Justice 9 juillet 2015

À noter que, hormis les déclarations anticipées pour mineurs qui sont nés en France, les individus ayant acquis la nationalité française par déclaration de mariage ou par décret de naturalisation continuent bien à être comptabilisés comme immigrés selon la définition de l'INSEE retenue dans le cadre de cette étude.

⁴⁰ Op.cité. OIM 2013

⁴¹ Ministère de l'intérieur - direction générale des étrangers en France - (SDANF - DSED)

⁴² « Nous devons continuer à mieux contrôler l'accès à la nationalité française. La naturalisation est un acte solennel qui engage la personne. Elle consacre, pour ceux qui le souhaitent, l'aboutissement du parcours d'intégration et l'assimilation à notre société. Pour cette raison, nous élevons le niveau de connaissance du français demandé pour l'acquisition de la nationalité ; cette réforme est effective depuis le 1er janvier 2012. L'ensemble des actions conduites en 2011 a conduit à une baisse de -30 % des naturalisations, passant de 94 500 en 2010 à 66 000 en 2011. Il nous faut continuer à être vigilants. On ne peut devenir Français que si l'on parle le français et si on adhère aux principes de la République. », Claude Guéant, Ministre de l'intérieur, janvier 2012 in <http://www.gisti.org/spip.php?article2775>

II.2.2. Un rapport homme / femme déséquilibré

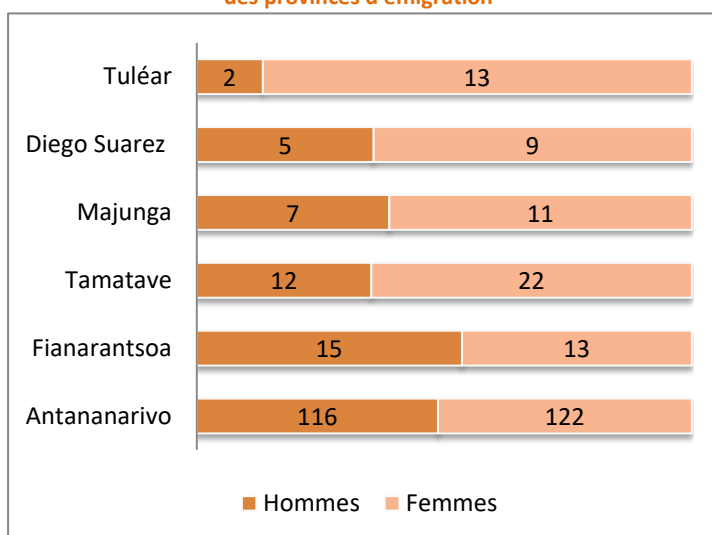
a. Une diaspora plus féminine

La gente féminine est majoritaire au sein de la diaspora malagasy de France, comme le confirme les sources suivantes :

- Le recensement 2012 de l'INSEE identifie 63% de femmes immigrées en France ;
- L'échantillon constitué à travers cette étude est composé de 55% de femmes (223 femmes pour 182 hommes) ;
- L'échantillon composé à partir des demandes de cartes consulaires à l'Ambassade de Madagascar en France révèle une proportion de 60% de femmes (224 femmes pour 149 hommes).

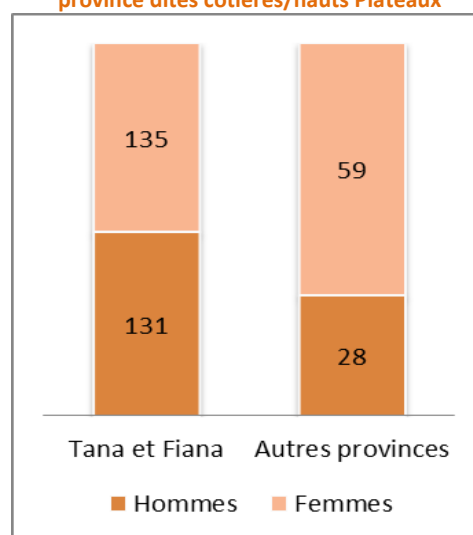
Il est difficile d'expliquer les causes de cette proportion. Cependant, la composition de notre échantillon nous amène à émettre l'hypothèse que les migrations en provenance des autres provinces que celle d'Antananarivo sont plus féminines comme l'illustre les figures 10 et 11.

Figure 9: Répartition homme/femme en fonction des provinces d'émigration



Source: auteurs, 2016

Figure 10: Répartition Homme/Femme province dites côtières/hauts Plateaux



Source: auteurs, 2016

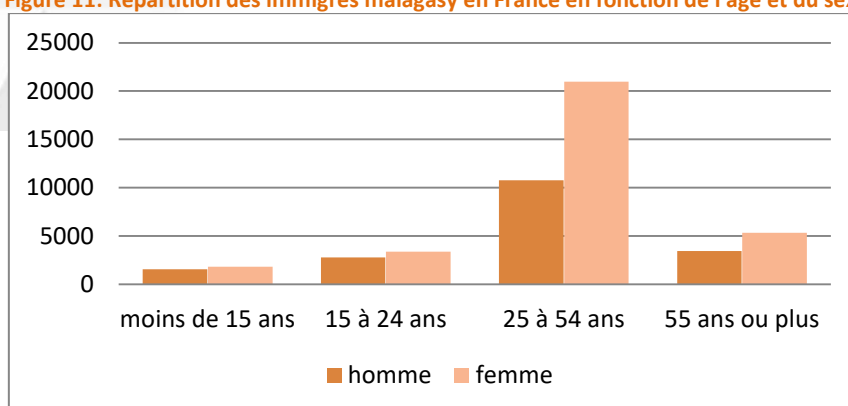
b. La migration maritale comme piste d'explication

L'existence d'une filière migratoire maritale concernant davantage des femmes originaires d'autres régions que celle d'Antananarivo peut éventuellement expliquer une partie de cette inclinaison plus féminine de l'immigration malagasy en France. L'existence de ce flux migratoire difficile à quantifier a été évoquée à plusieurs reprises lors des entretiens qualitatifs⁴³.

Le déséquilibre du rapport homme-femme que l'on peut observer dans la figure 12 témoigne du fait que la classe d'âges des 25 à 54 ans est la plus concernée par ce déséquilibre. Cette classe d'âge est aussi probablement la plus concernée par les migrations de type marital.

⁴³ Un professeur d'université du Mans, d'origine malgache, fait état de l'implantation de plus d'une centaine de familles mixtes (hommes français, femmes malgaches) aux environs du Mans, liée au développement d'une agence matrimoniale dans la région ; Le consul honoraire de Madagascar basé à Marseille fait aussi état de nombreux mariages mixtes dans la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) ; Un entretien réalisé à Brest a mis en avant le fait que le jumelage entre Brest et Diego Suarez issu de relations historiques privilégiées liées à la présence de militaires et de marins bretons avait été alimenté et alimente encore le développement des migrations maritales entre les deux territoires.

Figure 11: Répartition des immigrés malagasy en France en fonction de l'âge et du sexe



Source: auteurs, 2016

En analysant l'échantillon collecté en fonction de la nationalité du conjoint et du territoire d'origine, on observe effectivement l'existence d'une plus grande proportion de couples mixtes chez les femmes dont le territoire d'origine à Madagascar n'est pas la province d'Antananarivo (80% de couple mixte contre 60%). En revanche, la proportion des couples mixtes chez les hommes est relativement similaire, indépendamment de leur province d'origine.

Figure 12: Nationalité du conjoint en fonction des provinces d'origine

Nationalité du conjoint	Femmes		Hommes	
	Française	Malagasy	Française	Malagasy
Tana et Fiana	60%	40%	35%	65%
Autres Provinces	82%	18%	29%	71%

Source: auteurs, 2016

Problématiques spécifiques soulevées par les migrations maritales

« Toutefois, les femmes malgaches en couple mixte en France ne sont pas toutes à la même enseigne. Beaucoup de jeunes femmes, peu scolarisées, qui ont suivi et épousé leur compagnon vazaha (étranger) ont de sérieux problèmes d'intégration socioprofessionnelle une fois installées en France : certaines d'entre-elles, mariées à des paysans français rencontrés à travers des annonces matrimoniales, se retrouvent parfois surexploitées et complètement isolées dans les fins fonds de campagnes dépeuplées après avoir quitté le monde rural malagasy et végété dans les banlieues des grandes villes à Madagascar. »

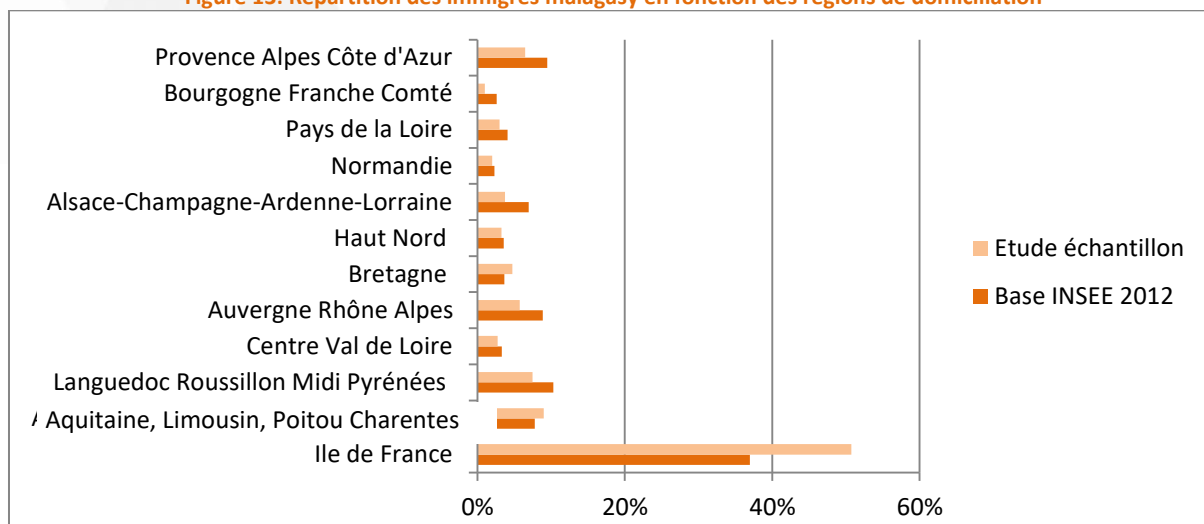
Extrait de : J.C. Rabeharifara, avec D. Nivel F. V. Rajaonah, in [Madagascar revisitée. En voyage avec Françoise Raison-Jourde](#), Paris, Karthala, p. 670 2009

II.2.3. Entre concentration francilienne et dispersion régionale

a. Répartition des immigrés malagasy en France

Si, pendant l'époque coloniale, les jeunes étudiants malagasy étaient éparpillés dans l'Hexagone, car « tout étudiant des colonies était considéré comme un nationaliste potentiel » comme le note C. Crenn, les arrivées se sont ensuite concentrées essentiellement en Ile-de-France (37%) comme en témoigne la figure 14.

Figure 13: Répartition des immigrés malagasy en fonction des régions de domiciliation



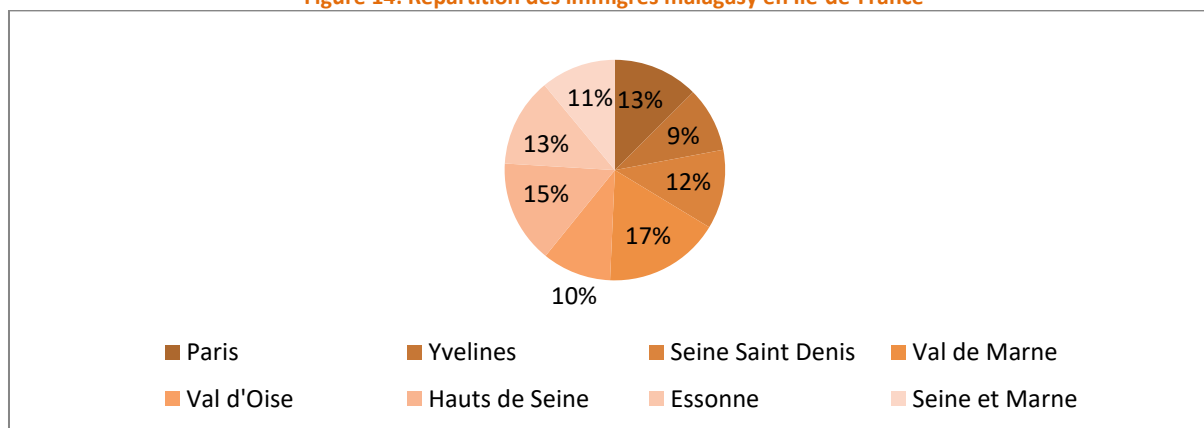
Source: INSEE 2012 et auteurs

Les régions Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées Languedoc Roussillon, Auvergne Rhône Alpes et Provence Alpes côtes d'Azur accueillent 36.5% des immigrés malagasy établis en France. Les grandes villes de ces régions que sont Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulouse et Montpellier et leurs périphéries concentrent la majorité des immigrés malagasy établis en dehors de l'Ile-de-France.

b. Répartition des immigrés malagasy en Ile-de-France

En Ile-de-France, les immigrés malagasy sont répartis de façon assez homogène entre les différents départements. On notera toutefois une concentration plus importante dans le Val-de-Marne, pour lequel le foyer d'accueil des étudiants malagasy constitue un centre de gravité important.

Figure 14: Répartition des immigrés malagasy en Ile-de-France



Source: INSEE 2012

Cette répartition ne correspond pas aux concentrations géographiques généralement observées pour les populations immigrées d'autres nationalités en France. On peut se demander s'il existerait un lien entre le lieu de vie et les qualifications et statuts professionnels de ces populations. Comme le relève C.Crenn, « *la migration malagasy va de Barbès à Neuilly* », confirmant l'idée d'une présence malagasy très hétérogène.

Spécificités démographiques de la diaspora malagasy en France :

- Un potentiel diasporique évalué entre 100 000 et 140 000 individus ;
- Une immigration nettement plus féminine (63% de femmes) ;
- Une concentration en Ile-de-France (37%) et une répartition équilibrée régionalement ;
- Des motifs d'admissions légales essentiellement familiales (57%) pour des motivations souvent estudiantines.

II.3. Profil socio-culturel de la diaspora malagasy en France

« Le malagasy d'aujourd'hui qui émigre transporte, en définitive, avec lui un mélange de références où se côtoient fihavanana, ethnicité et individualisme »⁴⁴

II.3.1. Des ressorts migratoires individuels

Les stratégies migratoires malagasy vers la France sont essentiellement initiées par des ressorts familiaux restreints. Ce ne sont pas des stratégies collectives élargies comme on peut l'observer pour d'autres émigrations vers la France (Afrique de l'Ouest par exemple). Ainsi si la stratégie de départ repose sur un groupe d'individus restreints, il est relevé que les ressorts de l'intégration en France sont essentiellement individuels comme le note JC Rabeherifara dans les extraits ci-dessous : *« Ce combat de l'immigré malagasy pour s'en sortir est individuel, contrairement à ce que suggérait une certaine fascination ethnologique courante président l'automatisme des solidarités traditionnelles chez les Malgaches »⁴⁵*.

Les travaux anthropologiques de C.Crenn, font eux aussi état d'une certaine forme d'individualité, ou plutôt de « familiarité » qui entrave une certaine forme d'harmonie communautaire⁴⁶.

Le caractère individuel de l'émigration malagasy vers la France se transpose ensuite dans la façon dont l'immigré malagasy une fois établi en France contribue au développement de son territoire d'origine : *« La plupart des Malagasy de France priorisent leur réussite individuelle en émigration qu'ils légitiment comme étant leur contribution au développement du pays »⁴⁷*.

Au cours de certains entretiens cette dimension est ressortie, notamment auprès d'un Malagasy retourné s'établir à Madagascar, revenu en France pour une rencontre interuniversitaire : *« tu sais, je pense que la majorité des Malagasy de France ne se sentent pas concernés par le développement de Madagascar... ce qui se passe dans leurs familles oui, mais le reste ça ne les intéresse pas ! D'ailleurs, avant de partir en France ça ne les intéressait pas tant que ça non plus ! »⁴⁸*

II.3.2. Les études et la réussite professionnelle en première ligne

L'attachement de la culture malagasy à l'éducation est un trait mis en avant par de nombreux individus de la diaspora. C. Crenn revient sur les facteurs historiques et anthropologiques, qui expliqueraient cette spécificité sociologique : *« La société merina se découpait en pseudo-castes du temps de la royauté : Les Andriana (les nobles), les Hova (les hommes libres) et les Andevos (les esclaves). Or les migrants présents en France*

⁴⁴ JC. Rabeherifara, Op. Cité

⁴⁵ JC. Rabeherifara, Op. Cité

⁴⁶ « L'observateur extérieur a le sentiment d'une désunion totale. Dans le contexte de la société française, la concurrence et la rivalité entre Malgaches est de mise dans la recherche d'un prestige social. Elle concrétise un idéal familial de la réussite sociale. Le positionnement hiérarchique des individus et de leur famille constitue une forte préoccupation dans la migration. Cette notion de réussite et de rivalité les fait osciller entre un individualisme marqué, lié à la réussite sociale et à l'honneur familial, et la mise en avant de leur appartenance » In C. Crenn, 2013, Op. Cité

⁴⁷ JC. Rabeherifara, Op. Cité

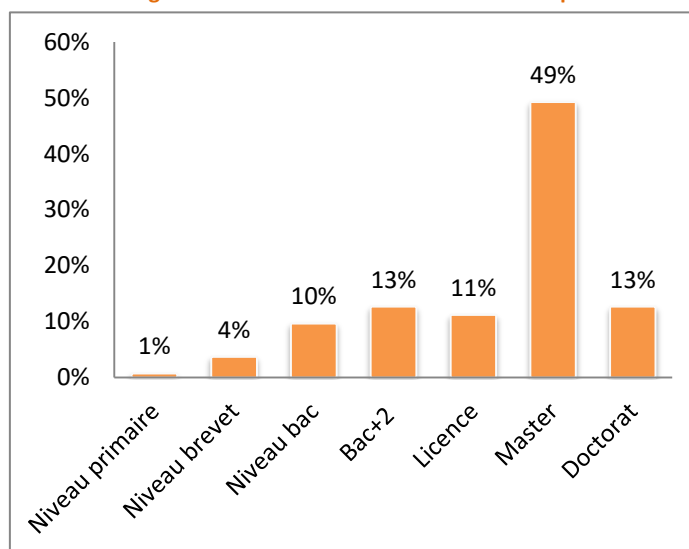
⁴⁸ Entretien informel et gardé anonyme le 5 mai 2016

actuellement sont presque tous originaires des pseudo-castes Andriana et Hova constituant le sommet de la hiérarchie sociale. Élite cultivée avant la colonisation française (par le biais des missions protestantes), l'intérêt pour le savoir, le livre, la technique est constitutif de l'identité malgache. Cette élite subordonnée aux colons occupe une position ambiguë, mais n'en a pas moins développé un intérêt grandissant pour la culture occidentale. Cet intérêt pour le savoir, la culture, est un trait que nous retrouvons chez les Malgaches installés à Bordeaux et qui nous permet même de parler de « culture lettrée » »⁴⁹.

Sans mobiliser de références historico-anthropologiques, J.C Rabeherifara explique simplement cette situation par le fait que « *provenant généralement de couches moyennes aisées, les Malgaches ont des atouts notables pour s'imposer scolairement puis professionnellement dans le pays où ils émigrent* ».⁵⁰

Dans l'échantillon collecté à travers cette étude, le nombre d'individus ayant un niveau master et doctorat est particulièrement élevé. Cette situation peut s'expliquer aussi par le fait que les étudiants ayant migrés en France prolongent leur durée d'étude afin d'obtenir un prolongement de leur visa étudiant.

Figure 15: Niveau d'étude des individus enquêtés



Source: auteurs, 2016

II.3.3. Le principe de discrétion vecteur d'intégration et de distanciation ?

Cette faculté éducationnelle, bien souvent mise en avant par les membres de la diaspora malagasy constitue un vecteur d'inclusion socioprofessionnelle considérable. « *Dans l'imaginaire collectif français, les migrants malgaches ne font pas partie des populations allogènes à problèmes* » comme le note C. Crenn.

Dans le même sens J.C. Raberehifara note que « *les gasy constituent en France « une communauté » réputée discrète, peu visible, presque silencieuse* ». Dans ce sens, près de 15% des mots évoqués par les répondants au questionnaire en ligne qualifient la diaspora malagasy comme « *discrète, travailleuse et intégrée* ».

L'extrait issu du blog madagoravox⁵¹ témoigne de ce sentiment: « *La parfaite intégration de ce migrant – reconnu « sans problèmes » (excellent niveau de formation, culture parfaitement adaptée aux valeurs européennes) en termes d'immigration et d'intégration – le rend inintéressant pour le sociologue ou l'anthropologue européen dont la logique d'études, bâtie sur des logiques assimilationnistes, n'accorde prioritairement d'intérêt qu'aux relations interethniques à « problèmes »*.

Il semble que la diaspora malagasy soit particulièrement attachée à l'idée de ne pas être assimilé aux immigrés dits « à problèmes » comme nous avons pu l'observer au cours de plusieurs entretiens. Cet état de fait est aussi relevé dans les travaux de C. Crenn : « *nos premiers entretiens suscitèrent leur agacement. Dans le terme « immigré » la connotation négative et péjorative est parfaitement évaluée par les Malgaches qui n'entendent pas*

⁴⁹ C. Crenn 1998

⁵⁰ J.C. Rabeherifara, Op. Cité

⁵¹ P. Lalatiana, Op. Cité

être confondus avec ceux-là ». Dans ces travaux anthropologiques, C.Crenn en vient à mettre en perspective les questions interethniques existant à Madagascar avec les nouveaux rapports interethniques pouvant exister en France : « Les Malgaches des Hautes Terres prennent beaucoup de précautions pour expliquer à l'ethnologue ces différences physiques qu'ils utilisent dans le quotidien pour se différencier les uns des autres. En effet, à Madagascar, une certaine forme de rivalités inter-ethniques est toujours de règle et se retrouve en France. À Bordeaux, les Merina tentent de se distancier de ces Malgaches au type « africain », car ils discréditent, selon eux, le « caractère d'élite » de leur migration. ⁵² »

Au cours de nos entretiens, la question du clivage présumé interethnique a souvent été évoquée par les interlocuteurs eux-mêmes, sans questions de relance. Lorsqu'elle a été évoquée, il s'agissait essentiellement d'insister sur le caractère unifié de la diaspora malagasy et sur la minimisation de ces clivages. Dans le questionnaire en ligne, à la question sur les qualificatifs caractérisant la diaspora malgache, seuls 3% des qualificatifs relatifs à la diaspora malagasy la caractérisent à travers l'usage des qualificatifs liés à l'intolérance.

Cependant, cette volonté de marquer une certaine forme de distance avec d'autres catégories d'immigrés demeure assez notable comme en témoigne l'extrait suivant⁵³ : « la diaspora malagasy s'est construite en plusieurs flux de ce qui s'est avéré plus une émigration de savoir qu'une émigration de travail. Contrairement aux migrants de l'Afrique et du Maghreb qui, à l'origine, se sont expatriés en masse pour répondre à des besoins de main-d'œuvre des industries et des services des pays développés du Nord, le migrant malagasy partait en Europe pour y acquérir une formation supérieure propre à satisfaire ses aspirations sociales dans une société malagasy qui a traditionnellement toujours considéré le savoir comme valeur essentielle. » Alors que le migrant malagasy est venu par choix, le migrant maghrébin et africain est venu pour répondre à une demande. L'auteur insiste ici sur le fait que la société malgache, elle, considère traditionnellement le savoir comme valeur essentielle, comme pour marquer une forme de distance avec les autres sociétés évoquées.

II.3.4 Expression de l'identité culturelle

L'expression de l'identité culturelle malagasy est un sujet central pour les membres de la diaspora. L'inévitable reconfiguration et réinterprétation culturelle qui s'opère en migration, notamment dans la rencontre avec la société d'accueil est l'objet d'une réflexion individuelle et collective au sein de la diaspora malagasy.

L'aspect linguistique est un élément marquant de cette identité culturelle. Au sein de notre échantillon, ce sont près de 50% des parents qui parlent les deux langues avec leurs enfants. Il semble qu'il y ait une forme de décalage entre l'annonce de la langue parlée et les résultats des travaux sociolinguistiques de B.Rasoloiaina⁵⁴ qui note que : « Les jeunes nés en France voient le malgache comme la langue de leurs aïeux ainsi que celle de leurs parents, mais rarement la leur, et d'une manière cohérente, ils déclarent avoir une compétence très faible dans cette langue. Ils indiquent notamment d'une manière constante qu'ils ne parlent pas le malgache dans la famille ».

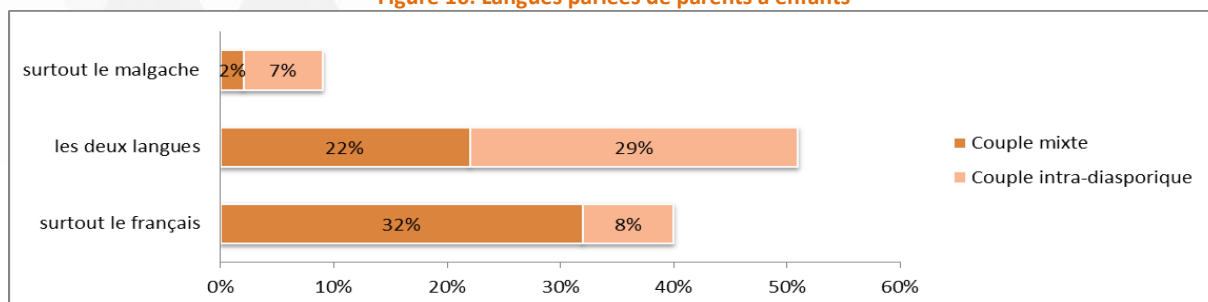
Il est possible que l'usage du malgache avec les enfants concerne surtout l'utilisation d'expression ou de phrase courte, mais que les discussions se fassent davantage en français. Par ailleurs, le niveau de qualification élevé des enquêtés peut favoriser cet apprentissage linguistique de leurs enfants. Contrairement à d'autres populations migrantes, pour eux, la double appartenance linguistique et culturelle peut être vécue positivement.

⁵² C. Crenn, Op. Cité

⁵³ P. Lalatiana, Op. Cité

⁵⁴ B.Rasoloniaina, Op. Cité

Figure 16: Langues parlées de parents à enfants



Source: auteurs, 2016

Certaines personnes ressources relèvent une forme de réveil identitaire au sein de la diaspora malagasy, expliquée notamment par :

- Une réponse à la mondialisation pour les générations suivantes en recherche de repères ;
- Un vieillissement de la première génération initialement axée sur la réussite professionnelle, qui souhaite davantage affirmer son identité malgache (ex : émergence et progression de FIMPIMA⁵⁵).

Le développement récent des cours de malgache au foyer de Cachan dans le prolongement de l'activité de FIMPIMA⁵⁶ témoigne de cette volonté de transmission du patrimoine linguistique malgache à la plus jeune génération.

D'autre part, au niveau de l'identité culturelle, il est important de prendre en compte le fait que le *fiangonana malagasy*⁵⁷ est un espace essentiel de sociabilité et d'expression culturelle. Par ailleurs, les Rencontres Nationales Sportives sont aussi des éléments fédérateurs de la communauté malgache en France. Ces deux éléments seront traités au cours du chapitre suivant.

Enfin, il semble que l'émergence des réseaux sociaux numériques contribue à reconfigurer les rapports sociaux au sein de la diaspora : « on voit apparaître des gens intéressants, qui mobilisent et dont on n'avait jamais entendu parler auparavant »⁵⁸. Avant, la montée en puissance des réseaux sociaux numériques, ce sont les réseaux associatifs qui jouaient ce rôle. Les réseaux sociaux numériques amènent une nouvelle dynamique dans l'animation de la diaspora malgache de France, l'organisation est plus horizontale, moins figée. De nouvelles personnalités se révèlent sur les réseaux sociaux numériques parce que ses usages facilitent le décroisement social⁵⁹.

Spécificités socio-culturelles de la diaspora malagasy en France (sur la base de l'échantillon collecté):

- Des ressorts migratoires essentiellement individuels ;
- Un niveau d'études supérieur à la moyenne française ;
- Un sentiment général d'intégration collective réussie ;
- Une identité culturelle en reconfiguration.

⁵⁵ Fikambanana Ampela Vakoka Iraisan'ny Nosy

⁵⁶ http://www.madaplus.info/Ceremonie-d-ouverture-d-apprentissage-de-la-langue-malgache-au-FUM-de-Cachan_a10864.html

⁵⁷ Lieu de rassemblement, souvent rattaché à l'expression culturelle in B.Rasoloniaina, 2012, Op. Cité

⁵⁸ Entretien avec personne ressource

⁵⁹ C.Crenn, 1998, Op. Cité

II.4. Profil socio-économique de la diaspora malagasy

II.4.1. Secteurs d'activités occupés

Il est fait état de filières spécifiques occupant la diaspora malagasy notamment à l'arrivée en France. Pour les hommes, il s'agit d'activités de gardiennage ou de transport-livraison. Pour les femmes, il s'agit de travail de garde d'enfant et d'employées de maison. Il s'agit souvent de travail réalisé pour financer une partie des études en France. L'échantillon collecté à travers cette étude fait état d'une grande variété de secteurs d'activités occupés par la diaspora malagasy établie en France. Néanmoins, les secteurs d'activités les plus occupés par la diaspora malagasy sont ceux relatifs à la gestion d'entreprise (Ressources humaines, finance...), et au secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, de l'industrie et de l'artisanat.

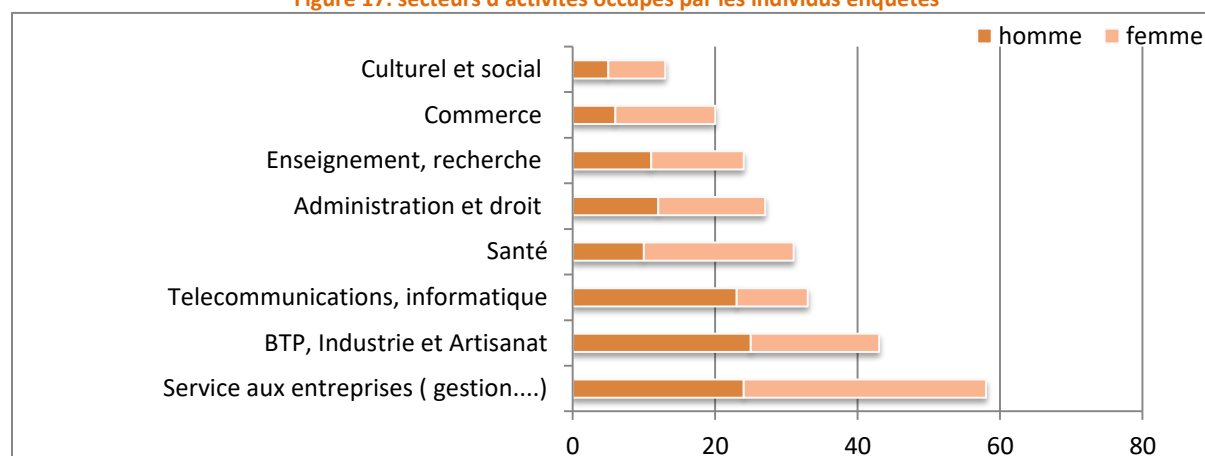
Clemens et Pettersson (2006) estiment en 2000 que 1428 médecins malagasy exercent à Madagascar et 878 médecins malagasy en France. 3088 infirmiers malagasy exercent à Madagascar et 1096 infirmiers malagasy en France.

In : Migration et nationalité à Madagascar.

L. Rabary-Rakotondravony, HA.

Rakotonanahary, Décembre 2015

Figure 17: secteurs d'activités occupés par les individus enquêtés

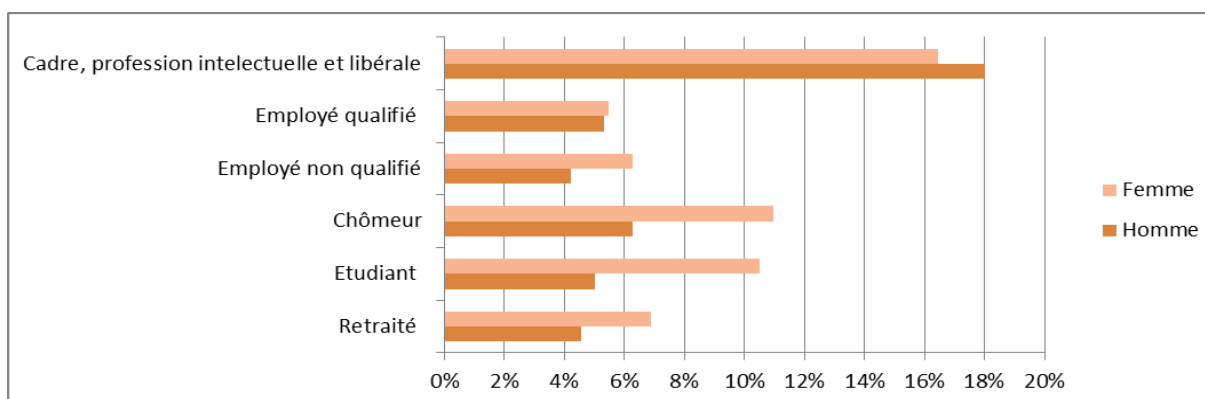


Source: auteurs, 2016

II.4.2. Types d'emplois occupés

Les données collectées à travers l'exploitation des demandes de cartes consulaires ont été agrégées à celles collectées à travers les questionnaires pour obtenir une information sur un échantillon de 638 individus (43% d'homme et 57% de femme).

Figure 18: Types d'emploi occupés



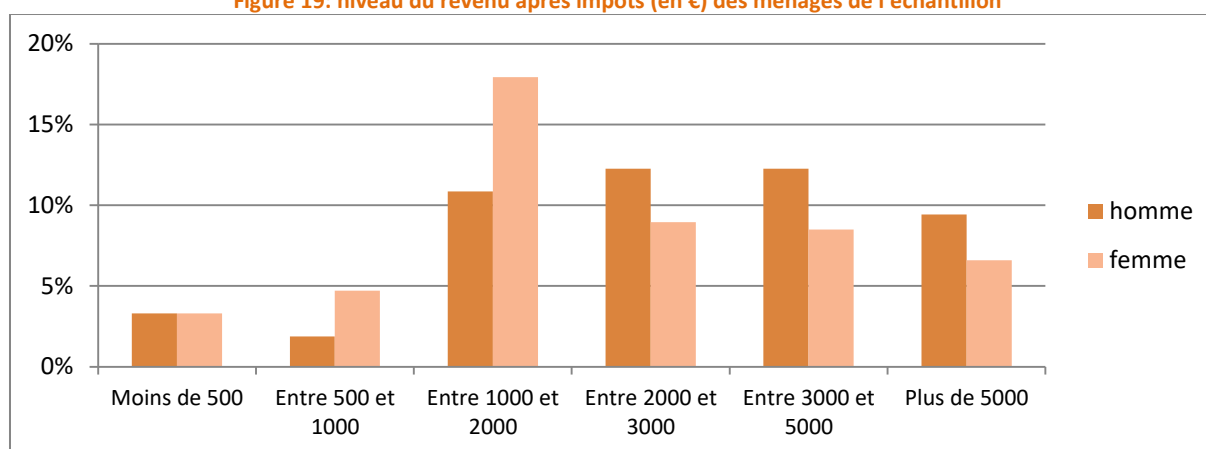
Source: questionnaire et exploitation des demandes de carte consulaire, auteurs, 2016

On peut remarquer le pourcentage important de cadre, profession intellectuelle et libérale lié probablement au système de diffusion du questionnaire. Par ailleurs, selon l'enquête emploi INSEE 2010, le taux de chômage des immigrés malagasy en France (17% pour les femmes, 7% pour les hommes) est très inférieur par rapport au taux de chômage moyen des immigrés en France (20% pour les hommes et 27% pour les femmes). Dans le cadre des données collectées le taux de chômage est inférieur aux données de l'INSEE avec respectivement 11% pour les femmes et 6% pour les hommes.

II.4.3. Niveaux des revenus

Les niveaux des revenus mentionnés semblent en décalage avec les niveaux des formations exprimés, ce qui confirmerait l'idée selon laquelle les études sont souvent prolongées pour des facilités administratives, sans pour autant donner accès au niveau escompté de rémunération. On remarquera aussi que les hommes déclarent le niveau du revenu de leurs ménages plus élevé que les femmes. Enfin, les niveaux de revenus inférieurs à 1000 € correspondent essentiellement à des étudiants.

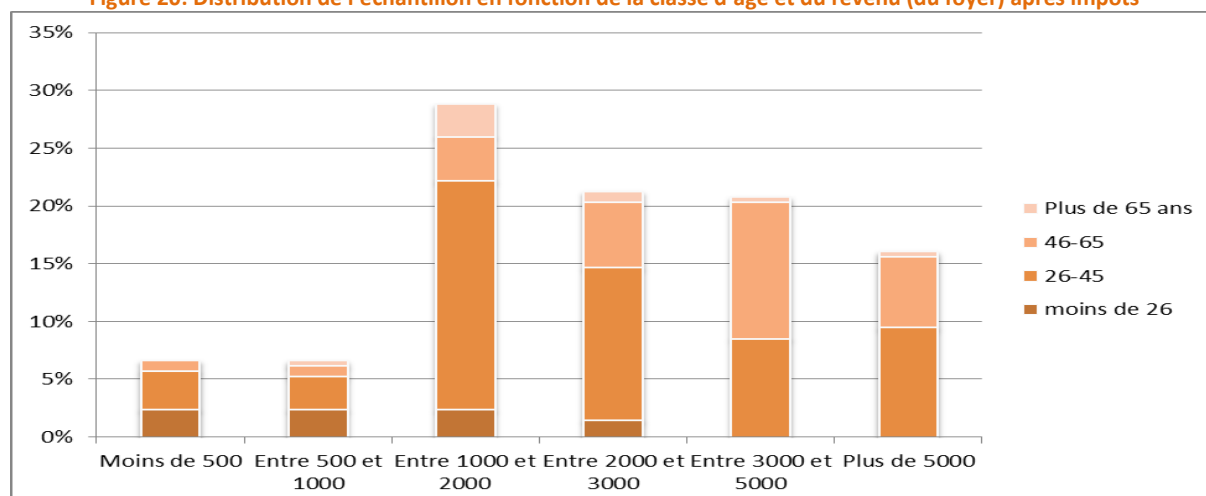
Figure 19: niveau du revenu après impôts (en €) des ménages de l'échantillon



Source : auteurs, 2016

En segmentant les niveaux des revenus en fonction de l'âge des individus, on peut remarquer dans la figure 21, que la classe d'âge des 26-45 ans compose l'effectif le plus important de rémunération de plus de 5000€, alors que l'on aurait pu penser que la classe d'âge 46-65 ans y serait plus représentée.

Figure 20: Distribution de l'échantillon en fonction de la classe d'âge et du revenu (du foyer) après impôts

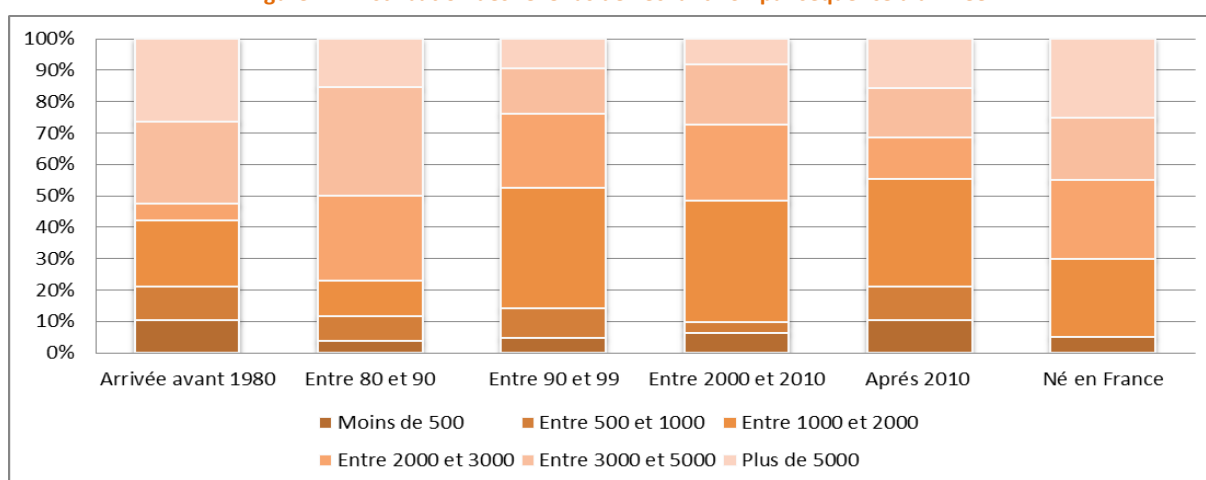


Source: auteurs, 2016

Enfin avec la figure 22, on peut remarquer que la structure de distribution des revenus est relativement stable pour les séquences d'arrivées après 1990. Les individus arrivés avant 1990 ont des niveaux de salaire globalement plus importants, ce qui peut s'expliquer par le vieillissement de cette population et des revenus plus élevés en fin de carrière professionnelle.

En revanche, les membres de la diaspora malagasy établis en France depuis 2010 disposant de moins de 2000 euros ne sont pas proportionnellement plus nombreux que les autres. On aurait pu s'attendre à ce que ces nouveaux arrivants soient étudiants et/ou en situation de relative précarité, il semble que cela ne soit pas le cas. Cette situation témoigne probablement du caractère élitiste des néo-arrivants ayant répondu aux questionnaires et de leur capacité à bénéficier des réseaux existant à même de faciliter leur intégration en France. Par ailleurs, les répondants nés en France connaissent des situations financières plus élevées, 70% perçoivent des revenus supérieurs à 2000 euros.

Figure 21: Distribution des revenus de l'échantillon par séquence d'arrivée

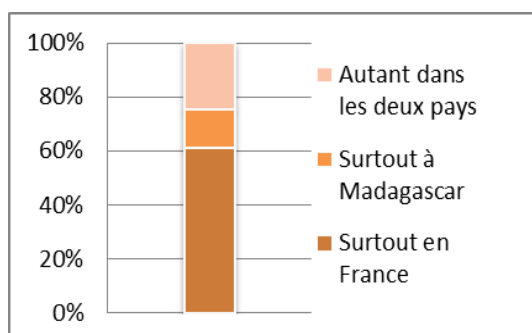


Source: auteurs, 2016

II.4.4. Epargne et destination des investissements

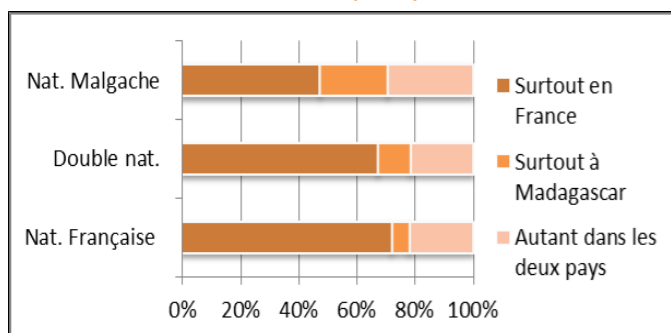
L'épargne des ménages est destinée à plus de 60% à la France (voir figure 23), contre 15% à Madagascar et le reste est partagé entre les deux pays. La destination de l'épargne semble surtout dépendre de la nationalité de l'individu (voir figure 24). Il est intéressant de relever que la moitié des individus de nationalité malagasy investissent leurs épargnes surtout en France, ce qui pourrait témoigner d'une volonté d'installation définitive en France. En effet, les répondants dont la nationalité est malgache ne sont que 20% à investir leur épargne surtout à Madagascar.

Figure 22: Destination de l'épargne par répondants



Source: auteurs, 2016

Figure 23: Destination de l'épargne en fonction de la nationalité par répondants



Source: auteurs, 2016

Spécificités socio-économiques de la diaspora malagasy en France (sur la base de l'échantillon collecté) :

- Les services et la gestion d'entreprise comme secteurs d'activités professionnels privilégiés ;
- Un taux de chômage inférieur à celui de la moyenne des immigrés en France ;
- Une majorité de cadre, professions intellectuelle et libérale (33%) ;
- Une épargne destinée à plus de 60% à une utilisation en France.

III. Contribution de la diaspora au développement de Madagascar

III.1. Implication individuelle

III.1.1. L'individu au sein des réseaux diasporiques malagasy

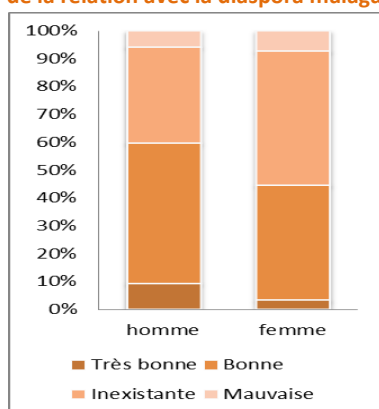
a. Auto-perception des relations au sein de la diaspora malagasy

44% des répondants à la question sur leurs relations avec la diaspora malagasy la considèrent comme inexistante. Cette proportion semble relativement importante et concerne près de 60% des femmes contre 35% des hommes (figure 25). On peut remarquer aussi sur la figure 26 que plus de 50% des individus arrivés après 2010 estiment n'avoir aucune relation avec la diaspora malgache.

Cette situation amène à penser que la notion de diaspora n'est peut-être pas la plus appropriée pour parler des Malagasy établis en France⁶⁰. Nombre d'entre eux ont l'impression que ce terme revêt un caractère lié à l'implication politique ou économique de ceux qui s'y réfèrent comme en témoigne les deux extraits d'entretiens suivants : « la diaspora, ça n'intéresse que ceux qui veulent s'en servir comme d'un tremplin politique, on en déjà-vu pas mal comme ça » ; « nous on n'est pas diaspora, la diaspora c'est basée sur un réseau d'entre-aide économique fort : les Juifs, les Karans⁶¹ ça s'est des diasporas pour moi ».

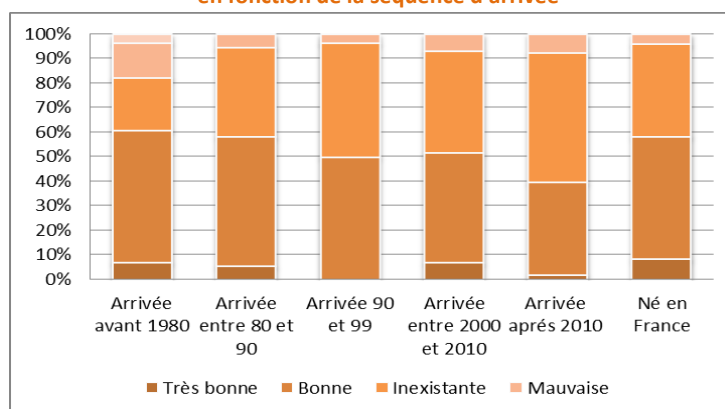
Enfin la déclaration d'inexistence de ces relations peut témoigner d'une forme de mise en retrait des répondants vis-à-vis de la diaspora malagasy en France. Cette mise en retrait est documentée dans les travaux de C. Crenn comme un moyen d'affirmer « sa capacité d'ouverture et sa bonne intégration » au sein de la société française. Ce phénomène conduit possiblement à expliquer l'apparente plus faible implication intra-diasporique des répondants arrivés après 2010.

Figure 24: Qualification par l'échantillon de la relation avec la diaspora malagasy



Source : auteurs, 2016

Figure 25: Qualification de la relation avec la diaspora malagasy en fonction de la séquence d'arrivée



Source : auteurs, 2016

b. Une participation aux événements malagasy plutôt masculine et âgée

La diaspora malagasy de France est structurée à travers de nombreuses associations et rythmée à travers l'organisation d'événements variés (soirées festives, célébrations diverses, activités cultuelles et culturelles...). Il s'agit ici de questionner l'implication individuelle des membres de la diaspora malagasy dans ce type d'événement. Les activités festives et culturelles constituent les premiers objets de participation à ces événements comme en témoigne le tableau ci-dessous.

⁶⁰ voir notion de potentiel diasporique exprimé en page 10 et annexe n°5. Lors de certains entretiens, il s'avère effectivement qu'une partie des interlocuteurs ait du mal à se désigner comme membre de la diaspora malagasy.

⁶¹ indo-pakistanaïens émigrés à Madagascar à la fin du XVIIe siècle

Tableau 1: participation aux événements de la communauté malagasy

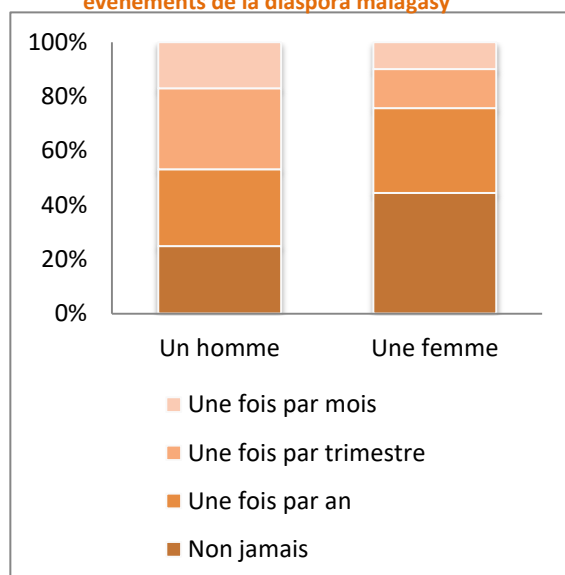
Types d'Événements au sein de la diaspora malgache	Pourcentage de participants parmi les répondants
Soirées festives	33%
Événements culturels	25%
Activités religieuses	19%
Activités sportives	15%
Célébrations à caractère ethnique	4%
Activités politiques	3%

Source : auteurs, 2016

On peut relever ici que les activités sportives et culturelles n'ont pas les niveaux de participation les plus importants contrairement à ce que la bibliographie et les entretiens avec les personnes ressources auraient pu laisser entendre. Cette situation s'explique peut-être par le fait qu'ils s'agissent des réseaux les plus organisés et structurés et que ceux-ci n'ont pu être mobilisés que très partiellement pour la diffusion de ce questionnaire. Par ailleurs, on peut émettre l'hypothèse que les événements de types festifs et culturels mobilisent peut-être davantage de participants, mais sont plus dispersés dans le temps et sur le territoire donc moins visibles a priori.

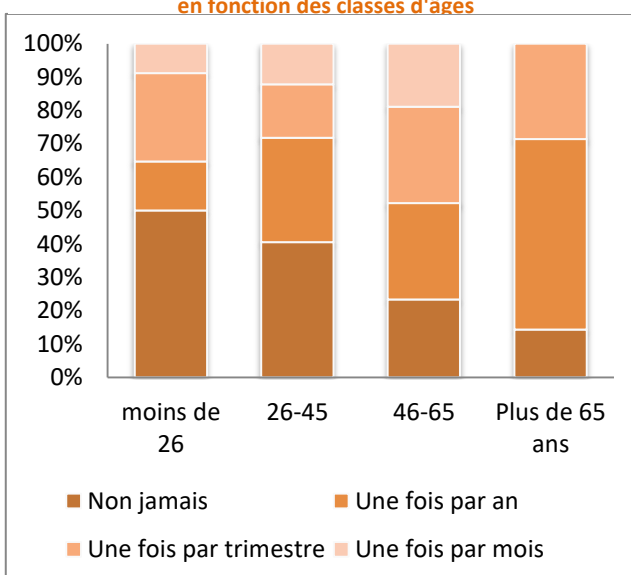
Les figures 27 et 28 obtenues à travers l'échantillon composé dans le cadre de cette étude renseignent sur le fait que la participation aux événements de la diaspora malagasy est plutôt masculine et âgée. En effet, près de 40% des femmes interrogées ne participent jamais aux événements de la diaspora malagasy contre 25% des hommes. Alors que près de 50% des hommes participent à un événement au moins une fois par mois, les femmes sont moitié moins. Enfin, alors que 50% des moins de 26 ans ne participent jamais aux événements de la diaspora, ce sont près de 80% des 46-65 ans qui y participent.

Figure 26: Niveau de participation de l'échantillon aux événements de la diaspora malagasy



Source: auteurs, 2016

Figure 27: Niveau de participation de l'échantillon en fonction des classes d'âges



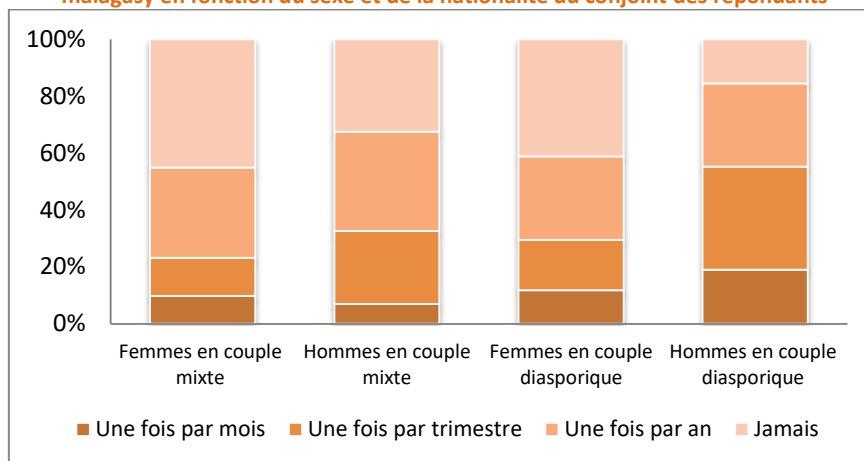
Source: auteurs, 2016

On peut émettre deux hypothèses au regard des observations sur l'âge :

- Soit la participation aux événements progresse avec l'âge ;
- Soit les événements diasporiques n'intéressent pas les générations les plus jeunes.

Paradoxalement, des entretiens nous ont révélé le fait que ce soit par exemple les jeunes générations qui insistent pour que leurs parents participent aux événements, notamment aux Rencontres Nationales Sportives. En revanche, le taux de participation plus faible chez les femmes semble difficile à expliquer et demanderait une recherche plus approfondie. On pourrait imaginer que ce déséquilibre provienne des femmes vivant en couple mixte, qui participeraient moins aux événements de la diaspora malgache. Au regard du graphique 29 ci-dessous, on observe que, sur l'échantillon composé dans le cadre de cette étude, le niveau de participation des femmes malagasy aux événements de la diaspora est globalement plus faible que celui des hommes, peu importe la nationalité du conjoint.

Figure 28: Niveau de participation à des événements de la diaspora malagasy en fonction du sexe et de la nationalité du conjoint des répondants

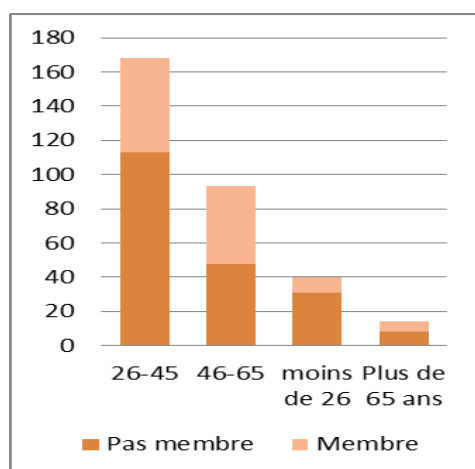


Source: auteurs, 2016

c. Un noyau dur d'individus très engagés dans le secteur associatif

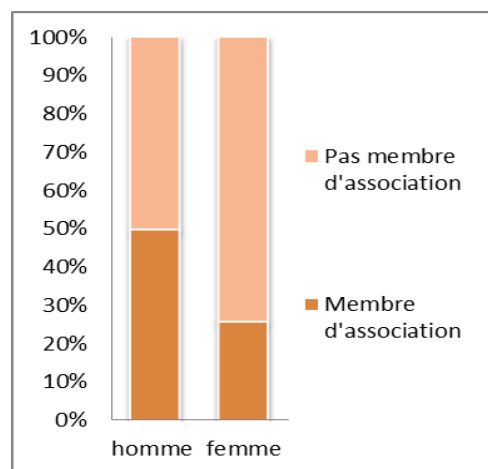
63% (sur 315 répondants) déclarent ne pas être membres d'une association (loi 1901, ou association de fait) de la diaspora malagasy en France. Cette proportion importante peut étonner étant donné que ce questionnaire a été diffusé à travers des têtes de réseaux associatifs. En cohérence avec le niveau de participation à des événements de la diaspora malagasy en France étudié précédemment, il semble que les femmes soient deux fois moins actives que les hommes au sein de ces associations d'après l'échantillon composé dans le cadre de cette étude. Les classes d'âges 26-45 et 46-65 ans sont les plus concernées par l'activité associative avec un taux d'engagement respectif de 30 et 50%.

Figure 29: Niveau d'adhésion à des associations en fonction de la classe d'âge des répondants



Source: auteurs, 2016

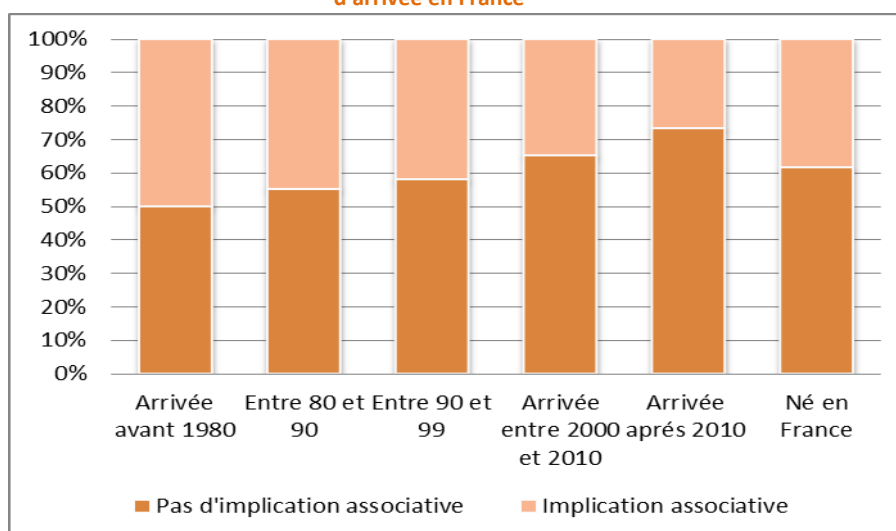
Figure 30: Niveau d'adhésion à des associations en fonction du sexe des répondants



Source: auteurs, 2016

Le fait d'être membre d'une association augmente en fonction de l'ancienneté en France. Ainsi, les individus arrivés avant les années 1980 semblent être plus engagés dans le tissu associatif que ceux arrivés plus récemment. De fait, ce sont aussi globalement les plus âgés, ce qui corrobore l'engagement associatif avec l'âge. Il faut aussi noter que les répondants nés en France ne se détournent pas tous de cet engagement associatif.

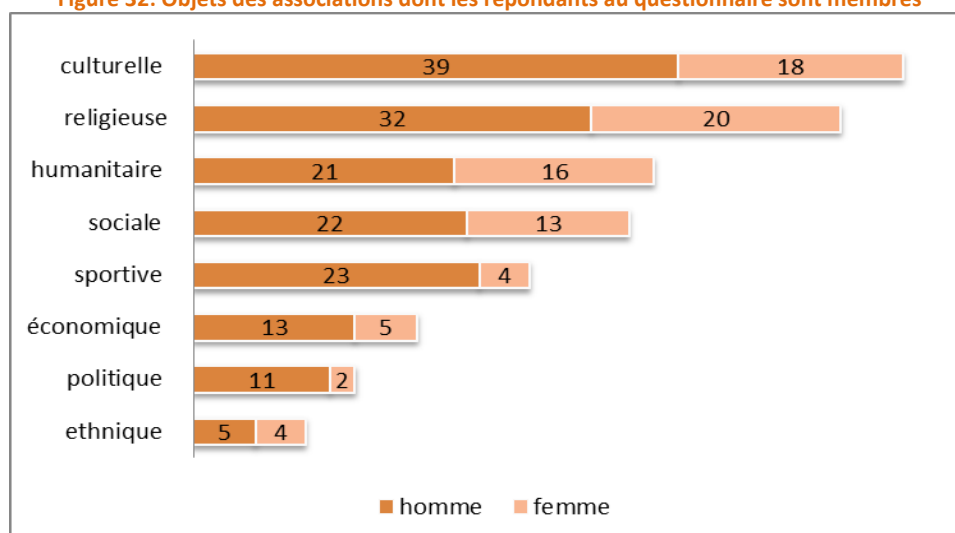
Figure 31: Niveau d'adhésion à des associations en fonction de la date d'arrivée en France



Source: auteurs, 2016

Les associations dont les répondants sont membres ont pour vocation, en ordre décroissant, la promotion de la culture malgache, la pratique de la religion et l'activité humanitaire. Par ailleurs, les associations axées sur la pratique du sport, des questions politiques et économiques font état d'une participation plus masculine.

Figure 32: Objets des associations dont les répondants au questionnaire sont membres

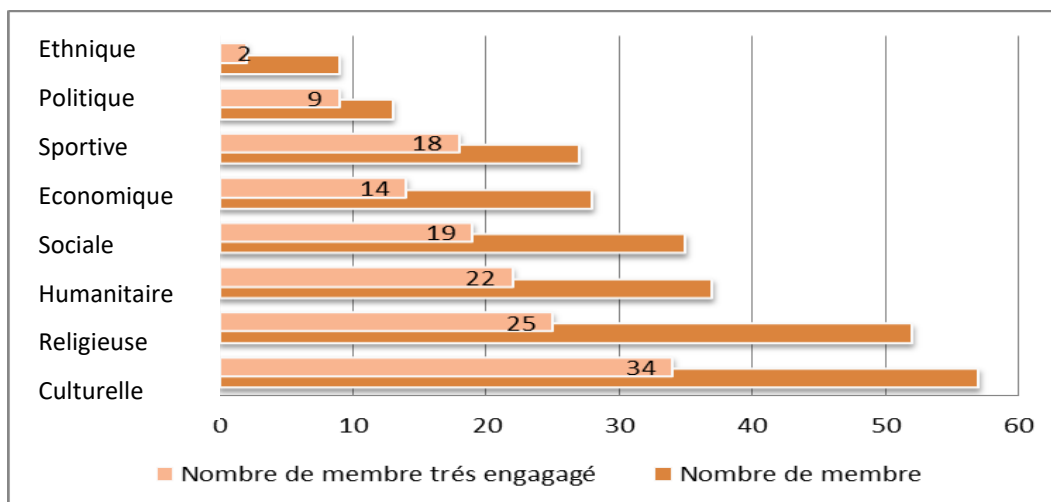


Source: auteurs, 2016

Ces associations sont animées par des noyaux durs de personnes très engagées en leur sein (55% des répondants membres d'association). Ce niveau d'engagement varie essentiellement en fonction du sexe du répondant (40% d'homme très engagés contre 22% de femmes).

Par ailleurs, les hommes très engagés (54 répondants) dans le secteur associatif sont membres de près de trois associations en moyenne, sont originaires de la province d'Antananarivo à plus de 90% et vivent en Ile-de-France pour 60% d'entre eux. Cette population très engagée, comporte en son sein la majorité des individus (9 sur 13) membres d'associations à caractère politique.

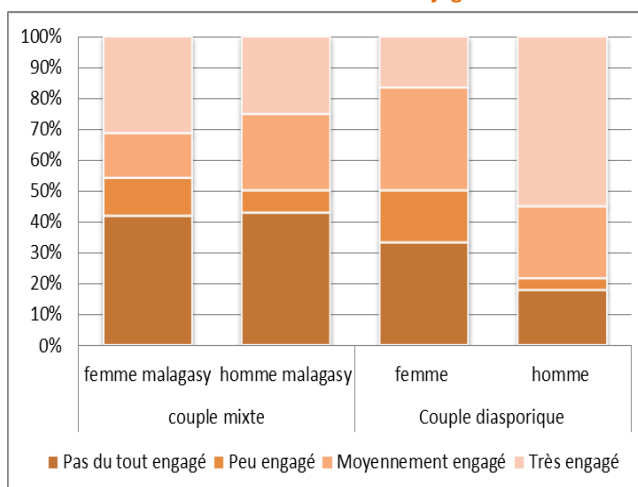
Figure 33: Proportion de membres très engagés en fonction du type d'activité des répondants



Source: auteurs, 2016

La question de la mixité ou non du couple semble aussi jouer un certains rôle dans le niveau d'engagement des répondants comme en témoigne le graphique 35 ci-contre dans lequel on peut remarquer que les femmes malagasy en couple mixte ont un niveau d'engagement légèrement plus élevé que celles en couple intra-diasporique. Pour les hommes, on observe un engagement largement plus élevé pour ceux dont la conjointe est malgache. Il semblerait donc que vivre avec un conjoint français soit plus discriminant pour les hommes que pour les femmes en matière d'engagement. En revanche le niveau d'engagement associatif dépend peu de l'âge et de la province d'origine.

Figure 34: Niveau d'engagement en fonction du sexe et de la mixité conjugale



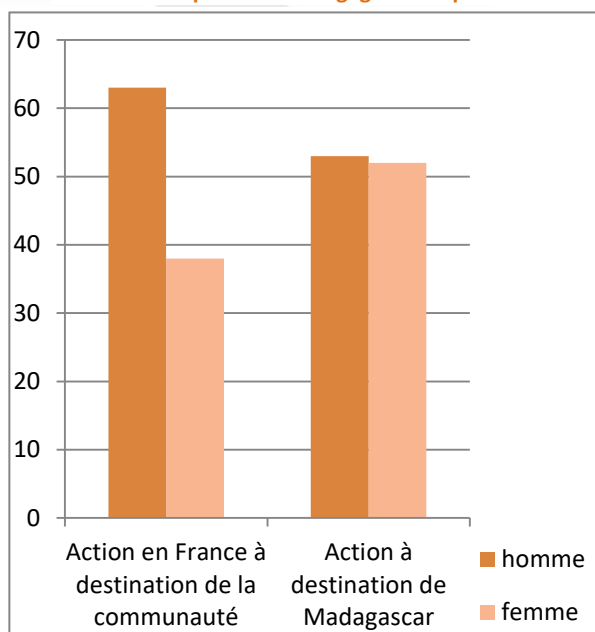
Source: auteurs, 2016

d. Un engagement associatif équivalent en France et à Madagascar

La pondération des motifs d'engagement est répartie de manière équilibrée entre l'entraide et l'animation communautaire en France et la participation au développement de Madagascar. Cependant, on peut remarquer que les femmes sont plus enclines à orienter leur engagement associatif vers Madagascar, plutôt qu'en France. Cette caractéristique est intéressante à relever, car bien souvent, ce sont davantage les hommes qui sont plus enclins à orienter leurs engagements associatifs dans les pays d'origine alors que les femmes sont plus concernées par le pays d'accueil, notamment dans le cas des migrations ouest-africaines et maghrébines.

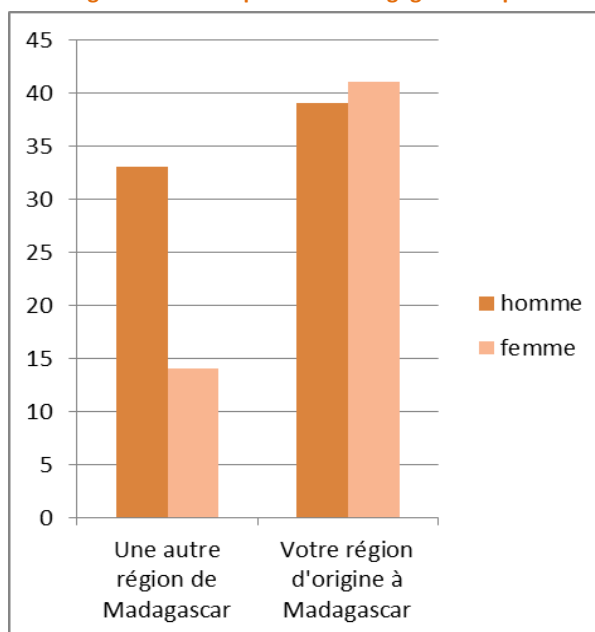
Lorsqu'il s'agit d'intervenir à Madagascar, les répondants privilégient à plus de 60% leur région d'origine. On peut remarquer sur la figure 36 que les hommes sont plus enclins à intervenir dans d'autres régions à Madagascar.

Figure 35: Destination des actions des associations dans lesquelles sont engagés les répondants



Source: auteurs, 2016

Figure 36: Destination des actions des associations à Madagascar dans lesquelles sont engagés les répondants



Source: auteurs, 2016

III.1.2. Les liens individuels avec Madagascar

a. Liens sociaux conservés avec Madagascar

Les relations entre les membres de la diaspora malagasy établis en France et Madagascar s'entretiennent physiquement à travers les voyages organisés à Madagascar et la correspondance à distance. 90% des répondants disent se rendre à Madagascar et plus de 50% s'y rendent plus d'une fois tous les deux ans (respectivement 65% des hommes et 53% des femmes). En revanche, les femmes ont des contacts plus fréquents (plus d'une fois par semaine) avec Madagascar que les hommes (respectivement 70% et 60%). Les liens conservés avec Madagascar sont en premier lieu familiaux et amicaux. Près d'un quart des individus de l'échantillon membres d'associations en France, entretiennent des liens associatifs avec Madagascar.

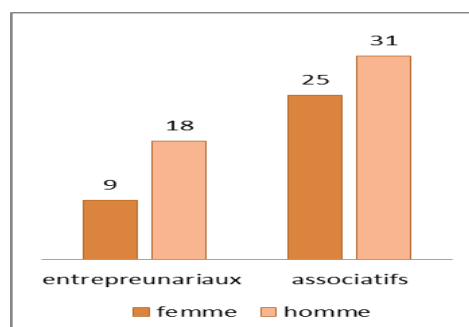
Enfin près d'un dixième des répondants conservent des liens entrepreneuriaux, ce qui semble relativement important par rapport aux informations collectées à travers les entretiens et la bibliographie. Cette situation peut s'expliquer par la proportion importante d'enquêtés travaillant dans le domaine du service aux entreprises, il est possible que certains d'entre eux valorisent leurs expériences professionnelles à Madagascar en s'associant avec des sociétés domiciliées à Madagascar. Ces liens entrepreneuriaux sont aussi potentiellement maintenus par l'implication des membres de la diaspora malagasy dans les entreprises familiales. A noter aussi que ces liens entrepreneuriaux sont davantage maintenus par des hommes que des femmes.

Figure 37: Nature des liens avec Madagascar exprimés par les répondants

Nature des liens	Pourcentage des répondants
Familiaux	75%
Amicaux	40%
Associatifs	14%
Entrepreneuriaux	9%

Source: auteurs, 2016

Figure 38: Ventilation homme/ femme des liens associatifs et entrepreneuriaux des répondants avec Madagascar



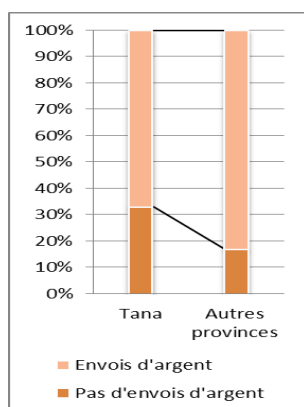
Source: auteurs, 2016

b. Transferts financiers

Le montant des transferts financiers de la diaspora malagasy de France vers Madagascar est estimé à 86 millions⁶² d'euros d'après l'OIM⁶³, soit un peu moins de 1% du PIB de Madagascar. La Banque Mondiale⁶⁴ estime à 374 et 377 millions de dollars le montant de ces transferts financiers depuis la France vers Madagascar respectivement en 2014 et en 2015. 30% des individus interrogés n'envoient pas d'argent à Madagascar. Les discriminants de l'envoi d'argent à Madagascar ne dépendent pas du genre des individus, ni des séquences migratoires de leurs arrivées. Seuls les individus arrivés après 2010 sont environ 40% à ne pas envoyer d'argent à Madagascar, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y a une proportion plus importante d'étudiants dans cette séquence migratoire. Le fait d'envoyer de l'argent ne semble pas être dépendant du niveau d'étude non plus.

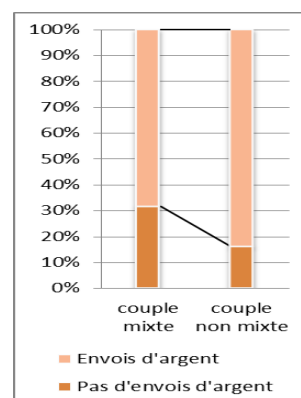
En revanche, en comparant les provinces d'origine des membres de la diaspora on s'aperçoit que les individus originaires de la province d'Antananarivo sont 10% de plus à ne pas transférer d'argent à Madagascar. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les familles des individus originaires de Tana ont des besoins financiers inférieurs à ceux des autres régions. On observe le même type de décalage en fonction de la nationalité du conjoint. En effet les individus en couple mixte sont 10% de plus à ne pas envoyer d'argent à Madagascar que les individus en couple intra-diasporique. Par ailleurs, 40% des individus interrogés nés en France envoient de l'argent à Madagascar.

Figure 39: Envois d'argent en fonction de la province d'origine des répondants



Source: auteurs, 2016

Figure 40: Envois d'argent en fonction de la mixité du couple des répondants



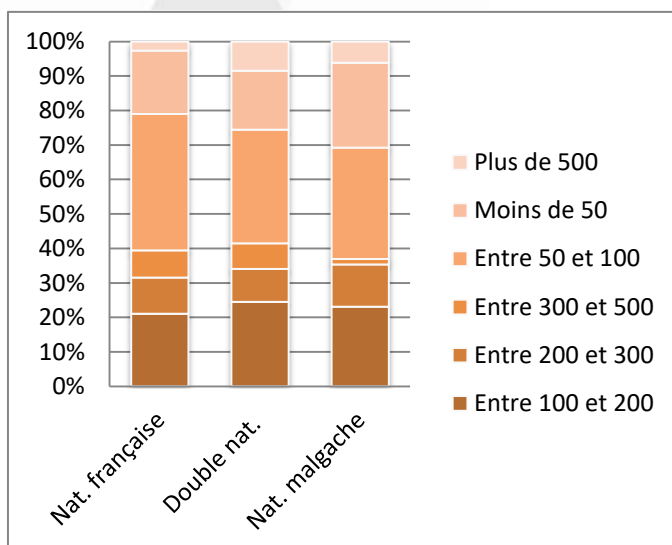
Source: auteurs, 2016

⁶³ OIM, 2013, Op. Cité

⁶⁴ Bilateral Remittance Estimates for 2014 using Migrant Stocks, Host Country Incomes, and Origin Country Incomes (millions of USD) (April 2015 Version)

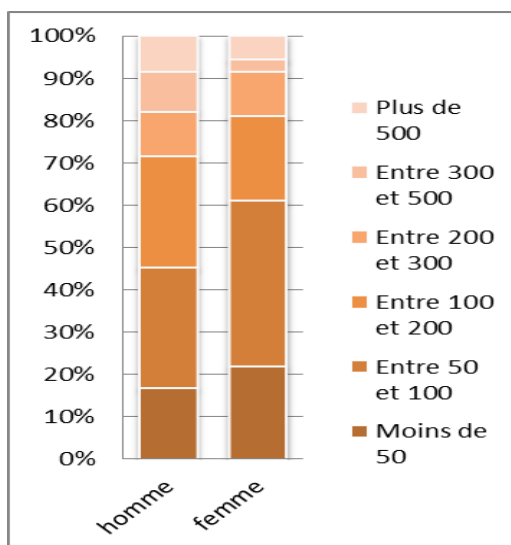
Le montant des transferts financiers semble assez stable quelque soit le sexe ou la nationalité des individus comme on peut le remarquer sur les figures 42 et 43.

Figure 41: montant moyen des transferts mensuels en fonction de la nationalité des répondants



Source: auteurs, 2016

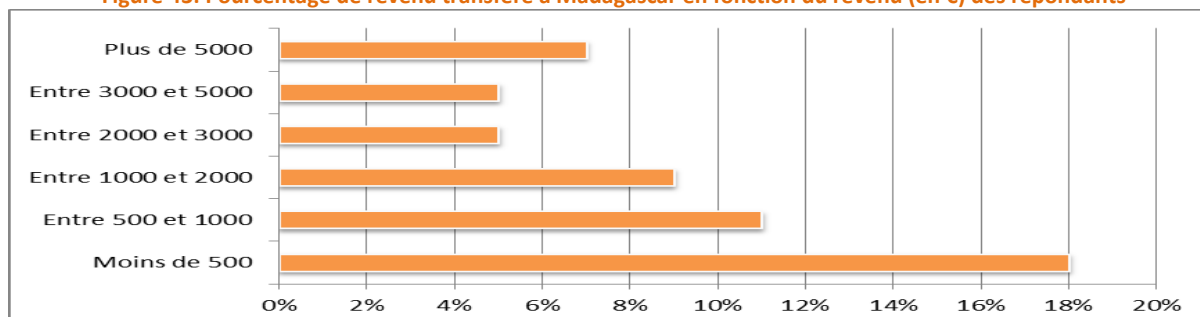
Figure 42: Montant moyen des transferts mensuels en fonction du sexe des répondants



Source: auteurs, 2016

Enfin, il est à noter que les personnes aux revenus les plus faibles transfèrent proportionnellement des montants supérieurs aux transferts des revenus les plus élevés. L'effort consenti est donc plus important pour les personnes qui devraient être le moins à même de réaliser des économies.

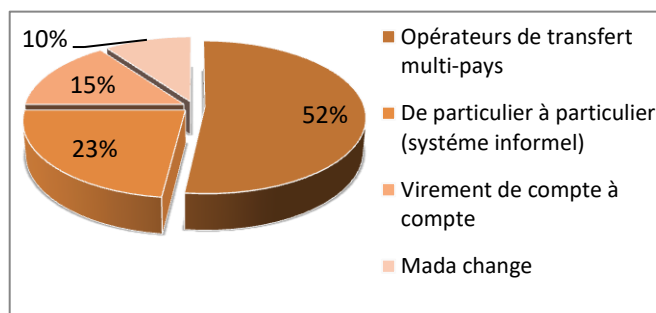
Figure 43: Pourcentage de revenu transféré à Madagascar en fonction du revenu (en €) des répondants



Source: auteurs, 2016

La majorité des répondants utilisent plusieurs moyens de transferts ce qui confirme la prédominance de système multimodal. On notera que plus de la moitié des répondants utilisent des opérateurs de transferts de fonds multi-pays pour envoyer de l'argent à Madagascar. A noter que le site internet [envoierargent.fr](http://www.envoierargent.fr) établit la comparaison entre les différents opérateurs de transfert⁶⁵. Le coût minimum de transfert en espèce (pour 100€) est de 3.9%, soit le même coût que pour le Sénégal par exemple.

Figure 44: Instruments de transferts de fonds mobilisés par les répondants



Source: auteurs, 2016

⁶⁵ <http://www.envoierargent.fr/comparateur/MG>

Le système de particulier à particulier, dit informel, est quant à lui utilisé par 23% des répondants. Cette proportion semble être minorée par rapport aux entretiens qualitatifs. En effet, de nombreux transferts semblent être opérés à travers des entreprises existantes à Madagascar et ayant un bureau de liaison en France. L'opérateur informel reçoit des euros en France et délivrent directement des Ariary à Madagascar au bénéficiaire du transfert. L'aspect informel de ce type de procédé peut expliquer qu'il y soit faiblement fait mention dans les réponses au questionnaire. Enfin les entretiens qualitatifs ont relevés des difficultés pour transférer des sommes importantes, notamment pour financer les investissements immobiliers, raison pour laquelle plusieurs modes de transferts sont utilisés par les Malagasy de la diaspora.

Enfin, à partir des 200 personnes ayant indiqué le montant moyen de leur transfert d'argent mensuel, il est possible de faire une estimation, même sommaire du volume transféré annuellement. Le montant moyen des transferts mensuels est de 155€ sur notre échantillon. Si l'on considère que 30% des individus n'envoient pas d'argent et que l'on se base sur le nombre d'immigrés malagasy établis en France (INSEE 2012), on obtient un volume financier annuellement transféré de l'ordre de 65 millions d'euros. En considérant que l'effectif du potentiel diasporique malagasy est plus élargi que celui du nombre d'immigrés malagasy recensé par l'INSEE on obtient un volume financier relativement cohérent avec celui exprimé par l'OIM en 2013 (86 millions d'euros). En revanche cette estimation est très différente de celle exprimée par la Banque Mondiale (377 millions de \$).

Le soutien financier à la famille est la raison principale du transfert d'argent pour 84% des répondants (sur 236 réponses). La contribution à un projet de développement et les dons à caractère humanitaire sont évoqués par 15% des répondants. L'investissement dans une affaire personnelle et dans l'immobilier sont évoqués par respectivement 14 et 11% des répondants.

c. Transferts matériels

130 individus ont répondu à la question liée aux dons non financiers. Plus de 50% d'entre eux donnent des médicaments à destination de Madagascar, mais aussi du matériel scolaire et des livres (30%). Les dons de vêtements et de matériels informatiques sont quant à eux effectués par 10% des répondants.

L'individu au sein de la diaspora malagasy (sur la base de l'échantillon collecté) :

- 35% des répondants ne participent jamais à des événements de la diaspora malagasy ;
- 63% des répondants ne sont membres d'aucune association ou regroupement de la diaspora malagasy ;
- Les hommes sont deux fois plus engagés que les femmes dans les associations de la diaspora malagasy ;
- Un engagement associatif orienté autant en France qu'à Madagascar.

Les liens entre l'individu et Madagascar (sur la base de l'échantillon collecté):

- 50% des répondants se rendent à Madagascar au moins une fois par an ;
- 10% des répondants maintiennent des liens entrepreneuriaux avec Madagascar ;
- 70% des répondants transfèrent de l'argent à Madagascar et le montant moyen des transferts atteint 155€ par individu ;
- Le volume des transferts financiers de la diaspora malagasy en France est estimé à 86 millions d'euros par l'OIM ;
- 84% des transferts financiers servent à soutenir les familles à Madagascar.

III.2. Au niveau collectif : Aperçu général des dynamiques associatives issues de l'immigration malagasy en France

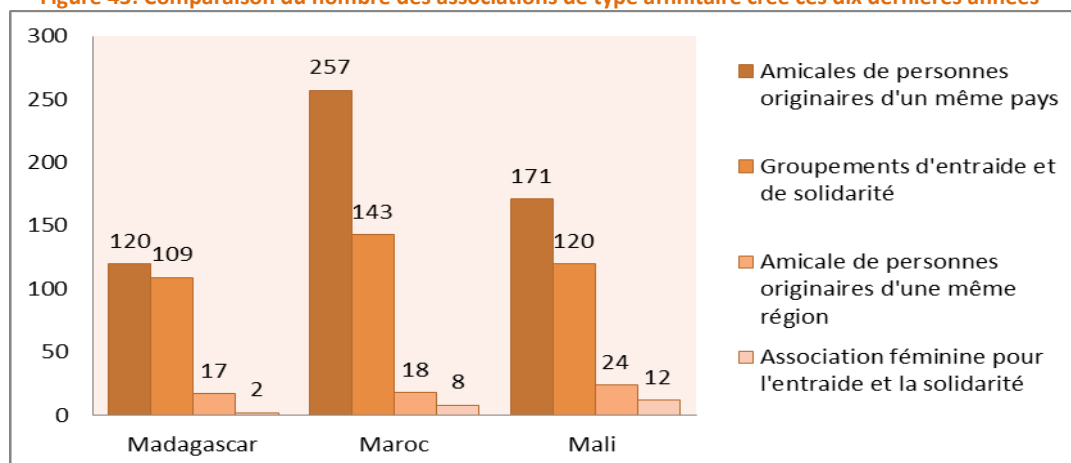
III.2.1. Tendances des associations issues de l'immigration malagasy en France

Les associations françaises en lien avec Madagascar, créées ou modifiées au Journal officiel ces dix dernières années sont au nombre de 1963⁶⁶. Toutes ces associations ne sont pas initiées par des membres de la diaspora malagasy et une étude approfondie de cette liste permettrait de mieux les identifier.

Sur ces 1963 associations, 902 sont orientées sur le développement et l'action humanitaire à Madagascar. 248 associations sont classées dans le thème « Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide ». Ce type d'associations est davantage susceptible d'être composé par des membres de la diaspora malagasy. A titre de comparaison, ce sont près de 351 associations du même type qui ont été créées concernant le Mali et 426 pour le Maroc⁶⁷. Cette comparaison amène à penser que la diaspora malagasy est animée par une certaine forme de vigueur associative. Cette vigueur peut aussi s'expliquer par la capacité administrative que l'on peut estimer supérieure de la part des membres de la diaspora malagasy liée au niveau d'éducation plus élevé que la moyenne des immigrés en France. Il est possible par ailleurs que les membres de la diaspora malagasy aient une plus grande tendance à créer des associations dont la base sociale serait moins élargie que d'autres diasporas établies en France.

La figure 46 ci-dessous donne une idée du dynamisme associatif de la diaspora malgache lorsqu'on compare le nombre des associations de type affinitaire créées ces dix dernières années. Si nombre d'études ont mis en avant les dynamismes associatifs marocain et malien, ce n'est pas le cas pour les Malagasy dont les initiatives sont restées quasiment invisibles dans la littérature scientifique.

Figure 45: Comparaison du nombre des associations de type affinitaire créé ces dix dernières années⁶⁸



Source: journal officiel, 2006-2016

Alors que l'immigration malagasy en France est en majorité féminine, on peut remarquer que la création d'associations féminines n'est pas très marquée. Cette situation converge avec les tendances analysées précédemment sur le plus faible engagement féminin dans le tissu associatif de la diaspora malagasy établie en France.

⁶⁶ Recherche « Madagascar » sur www.journal-officiel.gouv.fr durant période 29/06/2006 à 29/06/2016

⁶⁷ On compte plus de 650 000 immigrés marocains en France (INSEE 2012) et 57 546 immigrés maliens (INSEE 2007)

⁶⁸ Ces données sont à nuancer : il semble que la nature du classement typologique opéré soit à nuancer. En effet, on peut s'étonner du très faible nombre d'Amicale de personnes originaires d'une même région en particulier au Mali.

Afin de mieux appréhender la diversité et les spécificités du tissu associatif issu de la diaspora malagasy en France, une typologie de ces associations a été élaborée. Les associations malagasy ont été catégorisées, d'une part, selon la localisation de leurs activités principales (en France ou à Madagascar) et, d'autre part, selon leurs domaines d'actions respectives. Ce type d'exercice est indispensable à la formulation d'un dispositif d'accompagnement adapté aux dynamiques associatives.

III.2.2. Typologie des associations de la diaspora malagasy en France ⁶⁹

a. Destination principale de l'action associative : en France ou à Madagascar

Désireux de se retrouver entre compatriotes afin d'atténuer le « mal du pays », les Malagasy installés en France se regroupent en associations en y menant des activités diverses et variées. Une première distinction intéressante à noter est la localisation des activités principales conduites au sein des associations, à savoir, en France ou à Madagascar. Lorsqu'elles agissent principalement en France, les associations participent à l'amélioration des conditions de vie de la communauté malagasy dans différents domaines dans leur pays d'accueil (Rabeherifara), l'objectif étant d'y retrouver « un peu du pays d'origine » à travers les rencontres avec les compatriotes autour d'activités anciennement menées avant leur émigration.

Un second type d'associations malagasy en France conduit des actions dans le pays d'origine, dans un souci d'apporter leur contribution à l'amélioration des conditions de vie difficiles de la population malgache. Généralement réunis autour de centres d'intérêt commun (région d'origine, catégorie socio-professionnelle, etc.) et, malgré leur statut limitant de bénévoles, les membres de ce type de structures associatives disposent de ressources non négligeables à mobiliser pour le développement socio-économique de Madagascar. Tandis que le premier type d'associations – ou *associations communautaires* – participe à la structuration de la « communauté » malagasy de France, le second – ou *associations de diaspora solidaire* – permet à la diaspora malagasy de France de conduire diverses initiatives de développement à Madagascar.

b. Domaines principaux des actions

N'ayant pas les mêmes finalités, les associations communautaires et les associations de développement n'interviennent pas non plus dans les mêmes domaines d'action. Les associations communautaires s'attachent à renforcer les liens entre les membres installés en France autour de valeurs, de connaissances, d'expériences ou de centres d'intérêt autrefois partagés à Madagascar, l'objectif étant à la fois de les perpétuer dans un contexte d'éloignement de leur terre d'origine et de les transmettre aux générations suivantes nées en France. Elles concernent principalement les domaines :

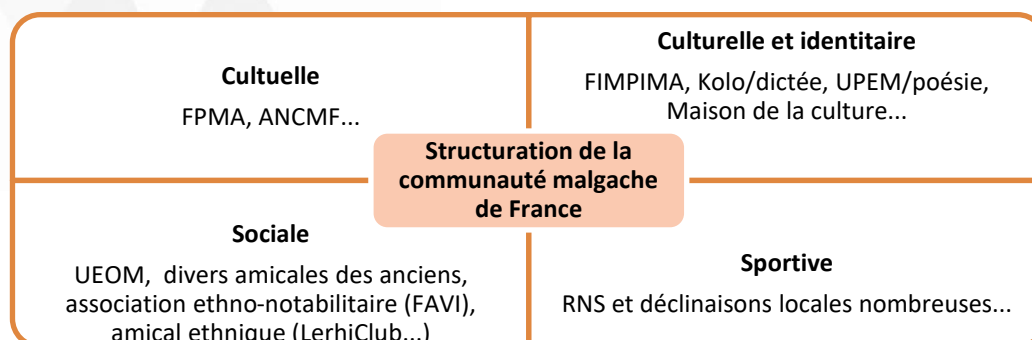
- Cultuel (par exemple, FPMA ou Fédération des Eglises Protestantes Malgaches de France et son équivalent catholique ANCMF Aumônerie Nationale Catholique Malagasy de France),
- Culturel (par exemple, AIFM - Association Internationale des Femmes de France et de Madagascar, Maison de la Culture Malgache, FIMPIMA⁷⁰),
- Social dans le sens de développer/maintenir les liens sociaux et amicaux entre les membres (Anciens du Collège Saint-Michel en France, FAVI⁷¹)
- Sportif (par exemple, CEN-RNS ou Comité Exécutif National d'Organisation de la Rencontre Nationale Sportive).

⁶⁹ Ce chapitre est basé sur les entretiens réalisés auprès des associations, dans la continuité des travaux de l'étude Diapode.

⁷⁰ Développement de l'art oratoire malgache

⁷¹ Fikambanana Ampela Vakoka Iraisan'ny Nosy

Figure 46: typologie des associations de la communauté malagasy en France

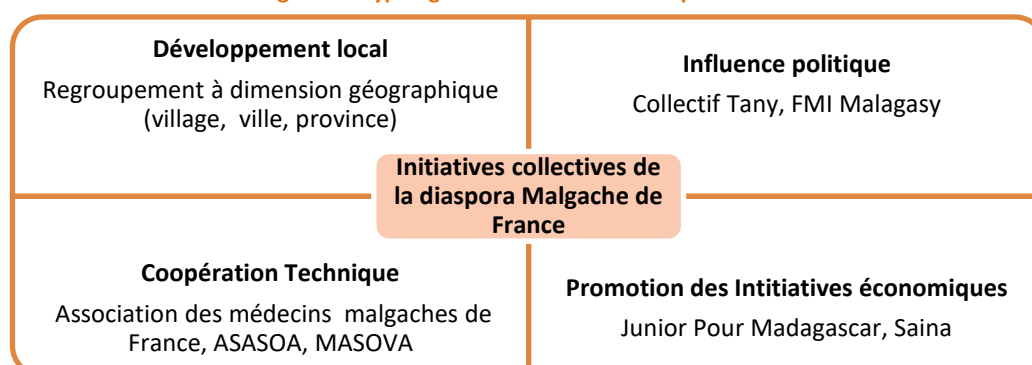


Source: auteurs, 2016

Dans les associations de solidarité internationale, les membres se réunissent autour de projets réalisés à Madagascar tout en ayant un certain point commun entre eux (même région d'origine, même catégorie socio-professionnelle, etc.). Ils interviennent souvent dans les domaines suivant :

- Développement local (l'association Amboara, SOAMAD, SOATATA...) ;
- Coopération technique dans le sens où l'association disposent de compétences pointues sur un sujet technique spécifique (souvent dans le domaine de la santé l'association Trimobe, COSOANJA, SOLIMAD).
- Economique comme l'association Junior Pour Madagascar qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes de la diaspora malagasy à Madagascar ;
- Politique dans le sens où l'association a pour objet de faire évoluer une politique publique spécifique à Madagascar comme le collectif Tany sur la question foncière et FMI Malagasy sur la question financière.

Figure 47: typologie des associations "diaspora solidaire"



Source: auteurs, 2016

c. Porosité typologique

Comme toute tentative de typologie, il est nécessaire de considérer l'existence d'une certaine forme de porosité entre les grands types évoqués. Les associations citées ne sont bien évidemment pas figées dans leurs cases respectives. Certaines associations axées sur la communauté malagasy en France développent des actions à Madagascar. Mais ces actions sont souvent ponctuelles (dons de matériel du RNS à un centre de formation des professeurs de sport, tour de quête destinée à Madagascar de l'ANCMF...). Mais ces actions sont peu pérennes parce qu'elles ne constituent pas l'objet principal de ces associations et sont faiblement intégrées à leurs stratégies.

A l'inverse, de nombreuses associations à vocation humanitaire organisent en France des événements culturels et socio-éducatifs (Soatata par exemple) pour faire connaître Madagascar et récolter des fonds destinés au financement de leurs projets. Dans le même sens, une association comme le Collectif Tany (axé sur la question de l'accaparement des terres) ou FMI Malagasy (axé sur la réévaluation de l'Ariary) organisent des événements

en France pour sensibiliser et relayer leurs luttes respectives. Cependant, la volonté de changement demeure axée sur Madagascar. Lorsque les associations orientées vers Madagascar organisent des événements en France ceux-ci sont souvent plus inclusifs (dans le sens où ils sont aussi destinés à des non Malagasy) que ceux proposés par les associations dites communautaires. Enfin il est à noter qu'en cas de crise humanitaire, les associations de la diaspora malagasy en France se mobilisent, quelle que soit leur destination principale d'activité.

III.2.3. Les « associations communautaires », une composante essentielle de la « communauté » malgache

a. Fonctions des associations communautaires

Historiquement, les Malagasy de France ont toujours connu le phénomène de regroupement en associations pour se retrouver entre compatriotes « sur des valeurs d'amitié, de fraternité et de solidarité, à travers de multiples activités éducationnelles, sportives et folkloriques » (Rabeharifara), la plus ancienne d'entre elles étant sans doute l'AEOM fondée en 1934.

Deux fonctions principales peuvent être attribuées aux associations communautaires : entretenir les liens autour de valeurs ou de centres d'intérêt partagés à Madagascar, d'une part, et en assurer la transmission aux générations nées en France. En cela, elles ont pour caractéristique d'être fréquentées par un nombre relativement important de membres ou de sympathisants, en comparaison avec les associations de développement. L'exemple le plus parlant est l'Eglise Protestante Malagasy de France qui, dans toute la France, compte actuellement environ 9500 membres (entretien qualitatif).

Comme valeur fondamentale à partager dans ce contexte d'éloignement du pays d'origine, le *fihavanana* est le maître mot de toutes les initiatives d'entraide au sein des associations communautaires, renforçant ainsi les liens entre les membres. Au nom de celui-ci, les Malagasy mettent en place des réseaux de partage (d'informations, d'expériences, de biens matériels, etc.) afin que l'adaptation à la vie en France se déroule dans les meilleures conditions. A titre d'exemple, l'Association des Anciens du Collège Saint-Michel en France (ASMF) organise régulièrement des rencontres entre les anciens issus de différentes promotions pour permettre aux plus anciens de partager leurs expériences professionnelles en France avec les plus jeunes, et assure un partage d'informations sur des offres d'emplois connues par les membres. L'AIFM, quant à elle, participe à la promotion économique des femmes en leur faisant profiter de son réseau pour la mise en vente des produits artisanaux malagasy conçus par ces dernières. On peut noter aussi l'existence d'une banque alimentaire au sein de la FPMA Paris destinée à offrir des aides ponctuelles aux personnes dans le besoin.

Les associations communautaires sont également des espaces de transmission de valeurs, de connaissances ou de centres d'intérêt entre générations, destinés en particulier aux générations nées en France, dont les parents ont le souci de leur faire connaître une partie de leurs « identités ». Plusieurs associations de promotion de la langue et de la culture malagasy en témoignent : ainsi, le FIMPIMA enseigne l'art oratoire traditionnel appelé *kabary*, KOLO et HAVATSA-UPEM organisent, pour la première, des sessions de dictée en malagasy pour différents niveaux et, pour la seconde, des manifestations diverses de promotion de la littérature malgache. Récemment, ces trois entités ont d'ailleurs contribué à la mise en place de sessions de cours de malagasy pour enfants, projet initié par les Foyers Universitaires Malgaches. Les associations culturelles offrent également un bon exemple d'espace de transmission de valeurs morales et religieuses au travers de diverses activités : la FPMA Paris, par exemple, est constituée de sept branches développant chacune leurs propres activités, à savoir le Cercle Féminin, le Groupe de Réveil, l'Ecole du Dimanche, les Jeunes chrétiens, les scouts, la Chorale et le Groupe Musique et Orchestration. Enfin, citons le CEN-RNS, une fédération des associations malagasy dont « les objectifs sont d'unir tous les Malagasy sportifs et non sportifs, sans distinction d'aucune sorte (politique,

confessionnelle, de région d'origine...), de consolider l'amitié et la fraternité entre eux en organisant une Rencontre Nationale Sportive qui respecte l'esprit de la RNS défini lors de sa création par l'Association des Etudiants d'Origine Malagasy en 1975 « Firalahiana aloha vao fifaninanana » ou « Amitié d'abord, compétition après ». Chaque année, la RNS réunit ainsi des milliers de ressortissants malagasy venant de la France, d'autres pays d'Europe et même de Madagascar autour de disciplines sportives et d'événements culturels pendant un week-end.

b. Financement des activités

Le financement des activités de ces associations communautaires passe exclusivement par la sollicitation de leurs membres selon diverses manières. Les autres sources de financement, telles que les subventions publiques ou provenant d'autres organismes, sont quasiment inexistantes. Ce système de dépendance forte à l'égard des membres n'implique pas pour autant l'existence d'un système contraignant de cotisation, mais plutôt un système de sollicitation ponctuelle des membres en fonction des besoins. Pour la FPMA Paris, par exemple, les quêtes lors des cultes religieux constituent l'essentiel de ses ressources financières, en plus des donations provenant des membres ou encore des recettes de manifestations diverses qui peuvent être organisées le long de l'année. L'AIFM, quant à elle, dispose d'un système de cotisations, elle s'appuie surtout sur des appels ponctuels à la contribution de ses membres en fonction des besoins. Concrètement, lorsqu'un événement s'organise, un appel de fonds auprès des membres est lancé et toute contribution est la bienvenue, qu'elle soit en nature ou financière. En cela, la présidente de l'AIFM insiste sur le terme « participatif » comme principe de fonctionnement de l'association. Ces appels à contribution, ponctuels mais absolument essentiels, des membres pour la viabilité des associations communautaires se font le plus souvent dans le cadre de manifestations festives organisées par les responsables associatifs, destinées à attirer le plus grand nombre de membres et de sympathisants. La vie de la communauté malagasy de France est alors très régulièrement ponctuée par des événements festifs de divers types (soirées dansantes, expositions, tournois sportifs, sorties, concerts, etc.), presque tous les week-ends.

c. Dynamique partenariale

Les associations communautaires s'attachent certes à la promotion des valeurs, coutumes et pratiques malagasy, elles développent néanmoins leurs activités en partenariat avec des structures françaises, quel que soit le domaine concerné. Par exemple, la FPMA est membre de la Fédération Protestante de France, l'association de la branche des scouts de la FPMA Paris est affiliée à l'Association des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France, l'AIFM est membre de la Fédération Femmes 3000 via sa présidente. Des collaborations ponctuelles avec d'autres structures malagasy dans le cadre de réalisation de projets sont mises en œuvre par les associations communautaires : lors de l'organisation de la RNS, le CEN RNS sollicite par exemple le sponsoring d'entreprises malagasy installées en France, telles que les agences de voyages spécialisées sur Madagascar, tandis que l'AIFM s'appuie sur des sites internet ou radio malagasy pour communiquer sur les manifestations qu'elle organise. Les collaborations avec d'autres structures associatives ne sont pas très développées, probablement à cause d'une connaissance insuffisante des associations malagasy existantes.

Cependant, le développement des réseaux sociaux numériques facilite la visibilité de ces dernières, ce qui favorise la communication et la collaboration entre associations. Il est à noter aussi que les responsables de ces fédérations mobilisent leurs réseaux socioprofessionnels extracommunautaires pour bénéficier de la mise à disposition d'infrastructures (sportive, hébergement) pour réaliser ces activités.

Enfin, les associations communautaires constituent souvent les répliques d'associations ou d'organisations existantes à Madagascar, ce qui traduit la volonté des responsables associatifs de reproduire des systèmes organisationnels qu'ils ont connus avant leur émigration. C'est essentiellement le cas des associations culturelles et culturelles. Bien que les associations communautaires mènent essentiellement leurs activités en France, la

présence de ces « grandes sœurs » favorise la conduite d'activités relativement marginales à Madagascar. Par exemple, l'église FPMA Paris consacre chaque année une quête destinée à une œuvre sociale à Madagascar, le choix de celle-ci se faisant au sein de l'assemblée à la suite d'une sollicitation de la part des correspondants au pays. L'ASMF tient également à marquer son soutien régulier au Collège Saint-Michel, en partenariat avec l'ASM de Madagascar, en récompensant chaque année par des prix les majors de promotion des classes de Terminale, ou encore en effectuant ponctuellement des dons de livres ou d'ordinateurs au Collège. De même FIMPIMA France fait la promotion des événements liés au Kabary organisé par FIMPIMA Madagascar et encourage ses membres français à acheter des entrées pour leurs familles à Madagascar.

Ainsi, on peut observer des formes de continuum associatif entre les associations initiées à Madagascar et leurs émanations en France grâce et pour impliquer les Malagasy de l'extérieur.

d. Dynamiques de structuration

Les associations communautaires de la diaspora malagasy semblent particulièrement bien structurées, notamment au niveau culturel et sportif. Les fédérations rencontrées (FPMA, ANCMF, RNS...) organisent chaque année des événements regroupant jusqu'à 8 000 membres de la diaspora malagasy.

Ce type de regroupement demeure assez rare dans les autres diasporas établies en France, notamment africaines. Le caractère très élitiste et qualifié des premiers immigrés de la diaspora malagasy, a peut-être contribué à dresser les bases d'un secteur associatif particulièrement structuré.

Pour appuyer la capacité organisationnelle importante dont la diaspora malagasy fait preuve, on remarquera que le système assurantiel de rapatriement des défunts (mutuelle Madagascar) est formalisé, contrairement aux systèmes informels mis en œuvre par d'autres diasporas établies en France.

Enfin, il est intéressant d'observer la récurrence de ce qui semble constituer la limite du noyau (probablement mouvant) communautaire. Cette limite semble se situer en dessous des 10 000 individus, que ce soit pour les RNS (plus de 8 000 participants en 2015), la FPMA (près de 9 500 fidèles) ou la mutuelle de Madagascar (moins de 10 000 mutualistes).

III.2.4. Les « associations de développement », vecteurs d'initiatives de la diaspora malagasy vers Madagascar

a. Objet des associations de la diaspora solidaire malagasy

Comme évoqué plus haut, les associations de diaspora solidaire sont avant tout des cadres de réalisation d'actions à Madagascar par les membres de la diaspora malagasy installés en France. Elles peuvent aussi avoir en plus les mêmes fonctions (espace de rassemblement des membres et de transmission de valeurs) que les associations communautaires, mais la priorité est donnée aux actions au pays.

Un premier point de distinction à signaler par rapport aux résultats de l'étude Diapode concerne les membres des associations actuelles de diaspora solidaire. L'appartenance à une même région d'origine ou à une même ethnie n'est pas le premier critère de regroupement au sein des associations, et d'autres critères sont mis en avant : l'appartenance à un même corps de métier (pour TRIMOBÉ, l'association des médecins malagasy de France, ou pour le RFD, association d'étudiants à sa création), à un même quartier d'enfance à Madagascar (pour l'ACM, l'association des originaires de la Cité Ampefiloha), à une même équipe amateur de basket en France (pour l'association Amboara) ou encore l'adhésion à une cause commune à défendre (pour l'association contre la Drépanocytose à Madagascar). De même, la concentration des projets réalisés dans une unique région ou commune déterminée par la provenance des membres de l'association de développement n'est pas vérifiée (à l'exception de ceux menés par l'ACM, concentrés à la Cité Ampefiloha). Au contraire, une volonté d'agir sans

distinction de territoire se fait ressentir chez les responsables associatifs. Ainsi, la responsable de l'association TRIMOBIE se déclare par exemple ouverte à toute proposition de collaboration avec les médecins, quelle que soit leur implantation à Madagascar. L'association contre la Drépanocytose a des « référents » un peu partout dans l'île pour assurer la visibilité de l'association auprès des partenaires ou des membres potentiels.

Parmi les types de projets conduits, l'envoi de matériels professionnels issus de dons est toujours réalisé de manière ponctuelle, mais d'autres types peuvent être notés en fonction des domaines des actions des associations de développement. Celles qui œuvrent dans le domaine de la coopération technique conduisent des projets dont la réalisation se fait dans un délai long. A titre d'exemple, l'association TRIMOBIE cherche depuis sa création en 2005 à mettre en place une bibliothèque électronique à destination des étudiants et des professionnels de médecine à Madagascar. L'association contre la Drépanocytose à Madagascar, quant à elle, élabore un programme quinquennal de lutte contre la Drépanocytose pour sensibiliser les pouvoirs publics et les inciter à adopter un programme national de lutte contre cette maladie. Un autre type de projet mené consiste en un projet de collaboration pérenne avec les autorités locales pour améliorer les conditions de vie de la population d'un territoire donné : tel est le projet de l'ACM qui œuvre au service du quartier d'enfance de ses membres par la réalisation de multiples actions (création d'espaces de jeux dans les quartiers, dons d'ordinateurs au bureau de la commune, rémunération des balayeurs de rue de la cité, assistance aux personnes âgées, etc.).

b. Financement des activités

Les sources de financement des activités des associations de développement enquêtées restent majoritairement les cotisations des membres, les revenus provenant de levées de fonds dans le cadre de manifestations diverses organisées ponctuellement. Le recours aux subventions demeure marginal, en fonction de l'importance des projets menés ou à mener, la principale raison évoquée pour cela étant le manque d'information autour des possibilités de financement existantes ou encore le manque de temps pour les responsables de conduire des démarches de recherche de financement. Aussi, les projets réalisés sont de taille relativement petite telle que les levées de fonds ponctuelles suffisent à les financer. Ce qui a jusqu'ici été le cas pour l'association ACM, qui envisage à présent de se consacrer à des projets de plus grande envergure (électrification de quartiers) et donc de chercher des sources de financement plus conséquentes. D'autres associations ont l'habitude d'avoir recours aux subventions, à l'exemple du RFD qui a déjà bénéficié de l'aide financière de la Fondation Orange et de la région Ile-de-France. La question de la compétence des membres est déterminante dans l'analyse des sources de financement mobilisées par les associations de développement.

Certaines de ces associations ont aussi bénéficié de financement du PRA/OSIM, instrument financier mis en œuvre par le FORIM pour accompagner les actions des OSIM (Organisations de Solidarité internationales issues de l'Immigration). L'annexe 9 est destinée à la capitalisation de ces initiatives.

c. Dynamiques partenariales

E. Claverie⁷² note par exemple que la participation au RNS constitue une opportunité annuelle pour de nombreuses associations dont les membres sont dispersés d'organiser leurs Assemblées Générales (AG) respectives. Ainsi, l'existence d'un événement important au sein de la communauté permet d'animer le tissu associatif de la diaspora malagasy. On peut imaginer que l'organisation des congrès nationaux des différentes fédérations religieuses donne aussi l'occasion d'animer le tissu associatif, voire même d'initier des rencontres à même de favoriser le développement de nouvelles associations.

Dans ce sens, des modèles partenariaux relativement structurés se développent entre les associations communautaires et des associations de diaspora solidaire. L'association France-Diego Suarez s'est par exemple

⁷² E.Claverie 2011, Op.Cité

associée sur trois ans avec une association sportive pour s'occuper de l'alimentation pendant les tournois et collecter ainsi des recettes pour financer ses projets humanitaires.

On peut aussi remarquer une forme de jeunisme dans certaines structures associatives qui contribuent à leur dynamisation. L'Amical Saint-Michel et Junior Pour Madagascar sont particulièrement actives suite à l'inclusion de jeunes dans la gouvernance. Ces deux associations développent des partenariats pour mutualiser leurs énergies et élargir leurs réseaux respectifs.

Enfin le développement très rapide du nombre de membres de l'association FIMPIMA dénote l'attrait de la diaspora malagasy pour la culture malgache. Ce développement est lié à une politique volontariste et expansive de FIMPIMA Madagascar.

Certaines associations françaises de solidarité avec Madagascar impliquent progressivement des membres de la diaspora malagasy (SOATATA par exemple) ce qui renforce la capacité de ces associations, notamment dans leurs activités à Madagascar.

Concernant l'organisation adoptée pour la réalisation des projets à Madagascar, si la question de la confiance demeure primordiale et toujours délicate, elle ne semble pas être un frein pour les responsables associatifs. Ainsi, ils parviennent tant bien que mal à collaborer avec succès avec leurs interlocuteurs sur place en leur montrant surtout l'intérêt collectif que suscitent les projets menés. Les associations sont souvent amenées à créer des structures « sœurs », en charge de la mise en œuvre et du suivi des projets. Ces dernières sont fréquemment composées d'anciens membres auparavant installés en France et retournés vivre à Madagascar, ce qui est le cas pour les associations Amboara et RFD. Pour l'association contre la Drépanocytose, la grande envergure du projet a conduit à la création à Madagascar de l'ONG LCDM (Lutte contre la Drépanocytose Madagascar) Solimad. Des partenariats avec les structures existantes – privées et publiques – sont aussi noués dans le cadre de la réalisation des projets à Madagascar. Par exemple, l'association TRIMOBIE travaille en étroite collaboration avec les facultés de médecine malagasy. Et la mise en œuvre de tout projet au sein d'une commune nécessite l'autorisation, donc l'implication, des autorités communales qui, en général, réservent un accueil enthousiaste et reconnaissant aux associations de développement.

Si, d'après la plupart des témoignages, les relations avec les autorités publiques au niveau local sont globalement satisfaisantes de telle sorte qu'elles n'empêchent pas la réalisation des projets, ce n'est pas le cas concernant les relations avec les autorités centrales, telles que les autorités ministérielles ou les douanes par exemple. Dès lors qu'un projet est suffisamment important pour nécessiter l'aval des autorités à un niveau plus haut, il devient plus délicat à mettre en œuvre. A titre d'exemple, on peut citer l'envoi de matériel médical précieux par l'association contre la Drépanocytose il y a quelques années. Parce que les services de la douane ont tardé dans les démarches administratives pour sortir le matériel, celui-ci a été pillé en partie et rendu inutilisable. Ou encore l'association RFD qui sollicite sans succès le concours du Ministère de l'Education pour un partenariat dans un projet éducatif malgré des accords de principe de la part de certains interlocuteurs du Ministère. Dans le même sens, des associations ont par exemple privilégié la discrétion lors de l'acheminement de denrées alimentaires (lors d'un épisode de famine) pour limiter les tentatives d'accaparements de la part des pouvoirs centraux. En cela, il semble qu'il y ait un défaut de reconnaissance des associations de solidarité diasporique de la part des autorités publiques centrales, tandis que les autorités locales n'ont aucun mal à les accepter en leur qualité d'acteur de développement.

Au niveau des partenariats institutionnels, il semble que les associations de la diaspora solidaire malagasy soient faiblement inscrites dans les initiatives de coopération décentralisée, comme le mentionne des participants du groupe pays Madagascar de Cités unies France lors du précédent forum de l'Action internationale des

Collectivités Territoriales. Concernant le niveau d'accès de ces associations à des sources de financements publiques, une annexe spécifique (9) est destinée à l'analyse des relations entre les associations de la diaspora solidaire malagasy et le Programme d'Appui aux OSIM (Organisations de Solidarité Internationale Issues de L'Immigration) piloté par le FORIM.

d. Dynamiques de structuration et mise en réseaux

Les associations de la diaspora solidaire avec Madagascar intègrent souvent des bénévoles qui ne font pas partie de la diaspora malagasy. En effet les initiateurs de ces associations savent tirer le bénéfice de leur intégration socioprofessionnelle réussie en France pour recruter des bénévoles associatifs en dehors de la communauté malgache.

Dans le même esprit, des réseaux fédèrent des associations de solidarité avec Madagascar, peu importe l'origine de leurs membres. On notera par exemple l'existence du Collectif Madagascar 29 dont l'objet et l'échange entre les associations finistériennes intervenant à Madagascar. Dans le même sens, le Consortium de Solidarité avec Madagascar créé en 2002 associe des associations de solidarité concernées par Madagascar (Survie, CCFD, Solidarité Laïque...) avec des associations de la diaspora solidaire malagasy (SOAMAD par exemple).

On remarque aussi l'existence de réseau inter-associatif non formalisé, entre associations intervenantes dans une même zone à Madagascar (région Sud par exemple). Ces associations échangent des conseils et des services de façon informelle en fonction des besoins. Cette forme d'organisation horizontale évite de se concentrer sur les questions de représentativité et leadership pour privilégier la porte d'entrée technique.

Par ailleurs, des tentatives de mises en réseau plus formelles au sein de la diaspora malagasy se sont développées. On notera par exemple l'existence d'Hetsika diaspora qui ambitionnait de favoriser la mise en réseau entre les Malagasy de France, mais dont l'activité a été mise en sommeil. Ce réseau a d'ailleurs adhéré au FORIM et y a occupé la fonction du secrétariat général à la fin des années 2000.

Plus récemment la Fédération Action Madagascar FACT fédère une quinzaine d'associations solidaires de la diaspora malagasy. La fédération informe ses membres sur l'actualité de la solidarité avec Madagascar et oriente ses membres dans l'obtention de financements externes. En outre-mer on notera aussi l'existence de Malgache974 qui recense plus d'une trentaine d'associations en lien avec Madagascar établies à la Réunion.

Dans ses travaux C.Crenn⁷³ relève les difficultés liées à l'expérience fédérative : « la création d'un collectif de toutes les associations malagasy de Bordeaux s'est soldée par l'impossibilité de désigner un des migrants comme représentant unique de la « communauté ». Cet habitus de la rivalité de prestige constitue tout de même le mode d'organisation social de l'univers communautaire malagasy ».

Le tissu associatif de la diaspora malagasy en France (sur la base des entretiens qualitatifs) :

- Un tissu associatif vigoureux, avec plus de 200 associations de type affinitaire créées ces 10 dernières années ;
- Une communauté structurée en France par les fédérations culturelles et sportives ;
- Une diaspora qui tire parti de son inclusion socioprofessionnelle en France pour intervenir à Madagascar ;
- Des interventions multiformes et dispersées à Madagascar.

⁷³ C.Crenn 1998, Op.Cité

IV. Contribution potentielle de la diaspora au développement de Madagascar

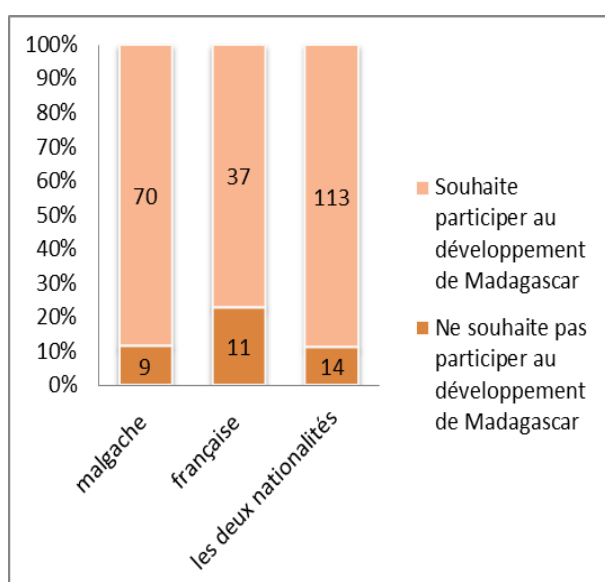
IV.1. Intérêt porté au développement socio-économique de Madagascar

IV.1.1. Intérêt général porté au développement de Madagascar⁷⁴

87% des répondants (257) se sont exprimés positivement sur leur volonté de participer au développement de Madagascar. La nationalité des membres de la diaspora malagasy semble être le facteur qui influe le plus sur cette position. En effet, les individus dont la nationalité est française sont 20% à ne pas souhaiter participer au développement de Madagascar, contre 10% pour les individus possédant la nationalité malgache et la double nationalité. Sur la figure 50, on peut remarquer que près de 16% des femmes contre 10% des hommes ne souhaitent pas participer au développement de Madagascar.

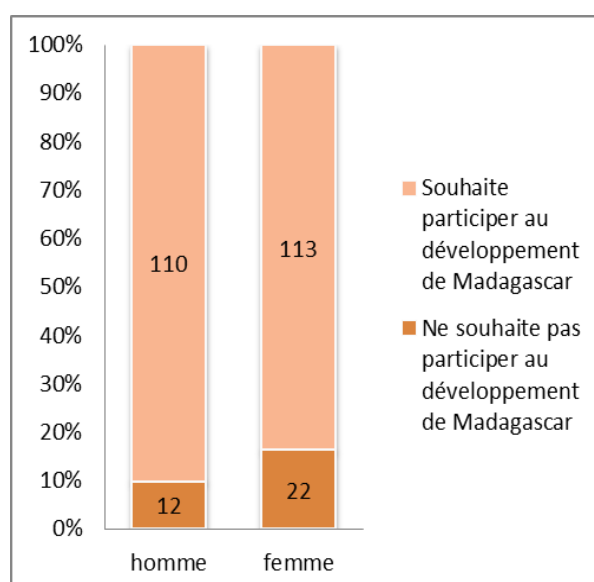
Les arguments évoqués par les 13% des répondants pour justifier de la volonté de ne pas souhaiter participer au développement de Madagascar sont liés à l'instabilité politique, au niveau de corruption ressenti et au manque de confiance dans le système politique malgache (80% des réponses). Le reste des individus exprime la volonté d'aider leurs familles en priorité et non Madagascar en totalité.

Figure 48: Souhait de contribuer au développement de Madagascar en fonction des nationalités des répondants



Source: auteurs, 2016

Figure 49 : Souhait de contribuer au développement de Madagascar en fonction du sexe des répondants



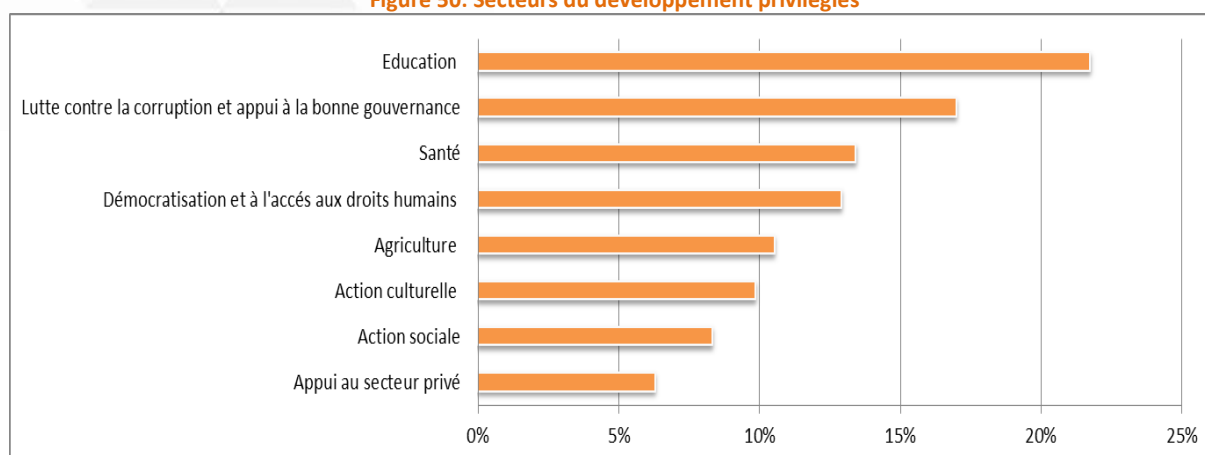
Source: auteurs, 2016

IV.1.2. Secteurs du développement privilégiés

Les secteurs d'intervention dans lesquels souhaitent s'investir prioritairement les répondants sont les secteurs de l'éducation et de la santé en termes d'accès aux besoins de base. Les questions de la lutte contre la corruption et de l'appui à la bonne gouvernance, ainsi que celles liées au processus de démocratisation et à l'accès aux droits humains figurent aussi en priorité (voir figure 51). A noter que la plupart des répondants ont coché plusieurs secteurs d'intervention, ce qui témoigne de la volonté de participer au développement de Madagascar dans plusieurs domaines complémentaires.

⁷⁴ Cette partie est issue de l'analyse de la partie facultative du questionnaire en ligne relatif à la participation au développement de Madagascar.

Figure 50: Secteurs du développement privilégiés



Source: auteurs, 2016

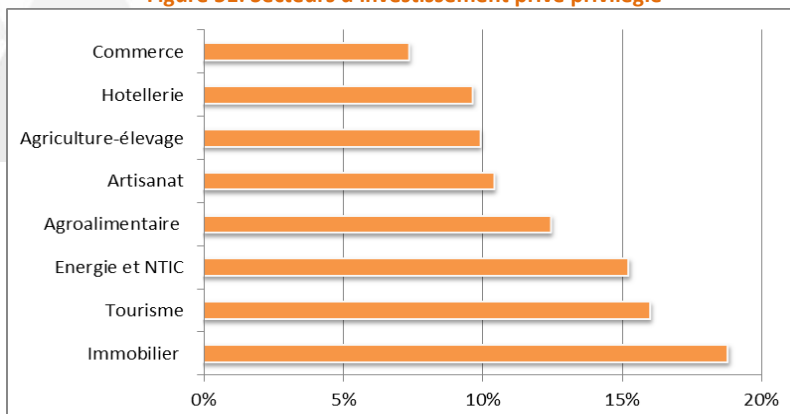
Les formes de contribution évoquées par les répondants pour concrétiser leurs implications respectives concernent essentiellement l'appui bénévole à travers le transfert de compétences ainsi que les dons matériels et financiers pour les besoins de base. En ce qui concerne les questions liées à la gouvernance et aux droits, les répondants insistent davantage sur leurs capacités à être moteur de changement positif, d'évolution des pratiques et des mentalités. Certains répondants font état notamment de leurs capacités à mobiliser et à se positionner comme des porte-voix face aux situations d'impunité et de corruption, et donc d'être vecteur d'agencité.

La notion d'agencité est ici mobilisée telle qu'elle est redéfinie par Saba Mahmoud, qui trouve l'acception originale (« la capacité à contester le pouvoir et à se défaire des normes »), trop restrictive et qui propose plutôt de la penser « comme l'aptitude à opérer ou à introduire des changements dans le monde » (Landry 2010). Cette notion semble particulièrement bien adaptée à la façon dont la diaspora malgache perçoit son implication dans le développement de Madagascar. Il s'agit, notamment lors des interventions des associations, d'être avant tout des moteurs de changement, et ce, à différentes échelles d'intervention. D'autre part, les mobilisations citoyennes initiées ou relayées par la diaspora malgache ont donc souvent vocation à opérer ou introduire des changements, en plus d'un côté parfois contestataire. Les mouvements citoyens diasporiques s'engagent par exemple sur les actions de lutte et de dénonciation de la corruption et de la mauvaise gouvernance ou sur la question de l'accaparement des terres. En tant que première interface entre les mouvements diasporiques et l'Etat malgache, la Direction de la diaspora devra donc s'attendre à des attitudes contestataires de la part de ses interlocuteurs.

IV.1.3. Secteurs d'investissement privé privilégiés

Avec un taux de réponse inférieur à 30% par rapport à la volonté de contribuer aux différents secteurs du développement à Madagascar, on notera que la volonté exprimée d'investir dans le secteur privé est tout de même relativement importante, malgré l'instabilité politique qu'a traversée Madagascar ces dernières années. Les secteurs d'investissement considérés comme les plus attractifs par les répondants sont l'immobilier et le tourisme. L'immobilier concerne aussi bien des investissements dans un logement familial que des programmes de promotion immobilière. L'investissement foncier reste une valeur jugée sûre qui permet d'une part de favoriser les conditions de logement de la famille, et d'autre part, comme pour d'autres populations immigrées, d'anticiper les conditions d'un éventuel retour.

Figure 51: Secteurs d'investissement privé privilégié



Contribution potentielle de la diaspora au développement de Madagascar (sur la base de l'échantillon collecté) :

- 87% des répondants souhaite participer au développement de Madagascar ;
- L'éducation, la santé, la lutte contre la corruption et l'appui à la bonne gouvernance comme secteurs prioritaires d'implication ;
- L'immobilier et le tourisme comme secteurs d'investissement privé privilégiés.

IV.2. Enjeux et freins à la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement de Madagascar

IV.2.1. Préoccupations et problématiques majeures

Les répondants au questionnaire en ligne ont fait état du niveau d'importance d'un certain nombre de problématiques identifiées au travers des entretiens qualitatifs. Ces préoccupations (voir figure 53) concernent en ordre de priorités exprimées :

- La question de la mobilisation de l'expertise de la diaspora en faveur du développement de Madagascar ;

En effet la majorité des répondants s'est rendue en France dans un cadre étudiant et estiment ne pas être retournés à Madagascar parce que leurs diplômes ne pourraient y être valorisés à leurs justes valeurs. Ainsi il n'est pas étonnant de retrouver la question de la mobilisation de leurs expertises respectives pour contribuer au développement de Madagascar.

- La question du droit de vote des membres de la diaspora ;

Si la contribution de la diaspora malgache est attendue et sollicitée pour favoriser le développement de Madagascar, il semble alors indispensable de lui donner à terme « les droits de ses devoirs ». Nombreux commentaires libres sur ce qui est attendu par les répondants du questionnaire vis-à-vis de la Direction de la diaspora est de bénéficier d'un réseau diplomatique et consulaire plus fonctionnel en France. Le fait qu'il n'y ait pas d'Ambassadeur de Madagascar en France présentement accrédité semble être le symbole d'un sentiment de délaissement de la diaspora malagasy par les pouvoirs en place.

- La question des investissements privés de la diaspora à Madagascar ;

La distance géographique conjuguée à la qualité du climat des affaires à Madagascar (164e sur 189 économies au classement *Doing business*⁷⁵ en 2016) rend difficile les investissements, alors que les répondants au questionnaire qui occupent souvent des fonctions de cadre en entreprise pourraient être intéressés pour investir dans le secteur privé.

- La question du retour à Madagascar des membres de la diaspora ;

Cette préoccupation est un prolongement de la question de la mobilisation de l'expertise et de l'investissement privé. En effet ces deux éléments sont des préalables indispensables à l'insertion socio-économique nécessaire avant d'envisager l'idée d'un potentiel retour à Madagascar.

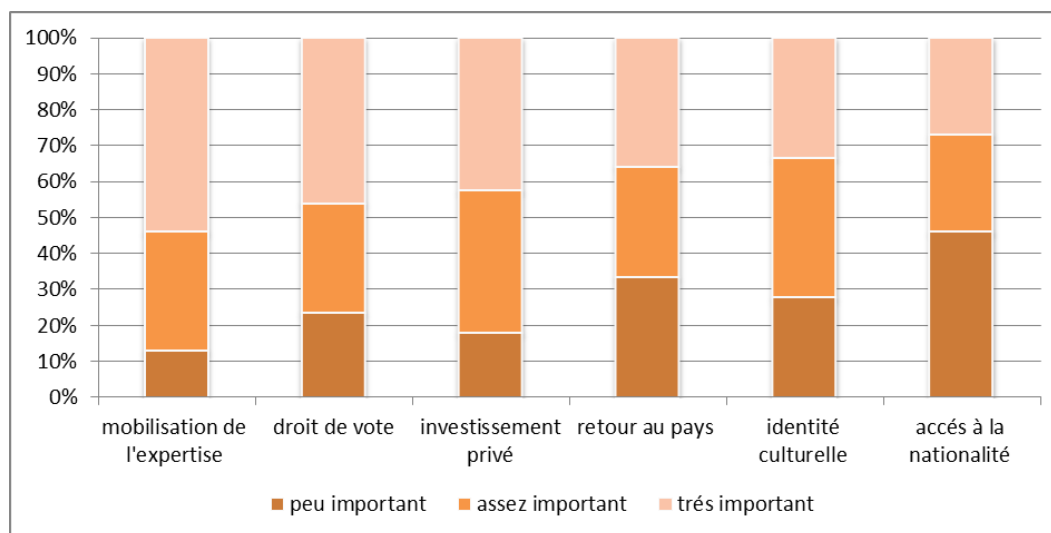
- La question du rapport à l'identité culturelle malgache ;

La question de la transmission du patrimoine culturel malgache, en particulier aux jeunes générations, constitue un enjeu important dans la mobilisation du potentiel diasporique.

- La question de l'acquisition de la nationalité malgache ;

Il est intéressant de relever que les hommes ayant répondu à ce questionnaire sont proportionnellement 20% de plus que les femmes à considérer l'ensemble de ces problématiques comme très important, sauf pour la question de l'acquisition de la nationalité où le rapport homme/femme s'inverse dans les mêmes proportions. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les femmes sont plus directement concernées par les problèmes d'acquisition de la nationalité malgache pour leurs descendances, notamment celles en couple mixte. Ces proportions révèlent aussi la différence d'engagement général sur ces problématiques, les hommes ayant une tendance générale à moins tempérer l'importance qu'ils y accordent.

Figure 52: Niveau d'importance des problématiques proposées



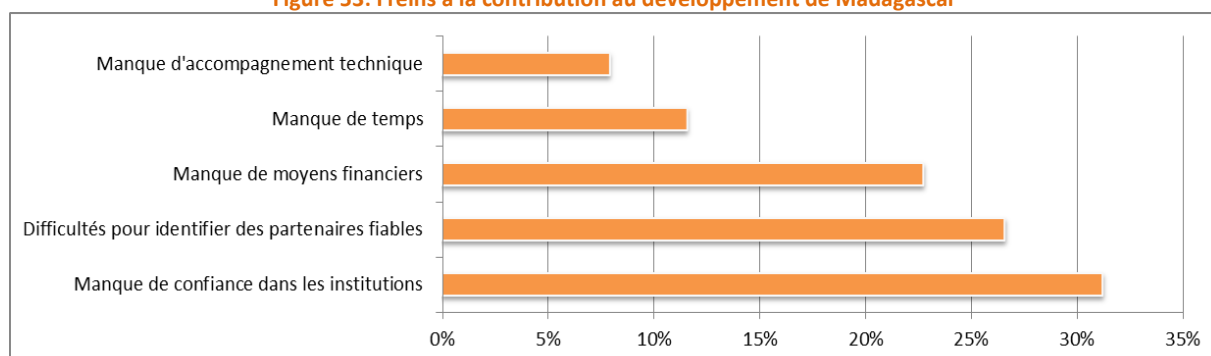
Source: auteurs, 2016

⁷⁵ <http://francais.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/madagascar/>

IV.2.2. Freins à la contribution au développement de Madagascar et à l'investissement

Le manque de confiance dans les institutions en place à Madagascar (voir figure 54) constitue le frein principal ressenti par plus de 30% répondants, suivi de la difficulté pour identifier des partenaires fiables. Ces deux facteurs sont liés et s'autoalimentent puisque les institutions malagasy pourraient constituer une partie du réseau partenarial. Le manque de moyen financier concerne 22% des réponses. Le manque d'accompagnement technique et le manque de temps ne sont finalement pas les freins principaux exprimés par les répondants.

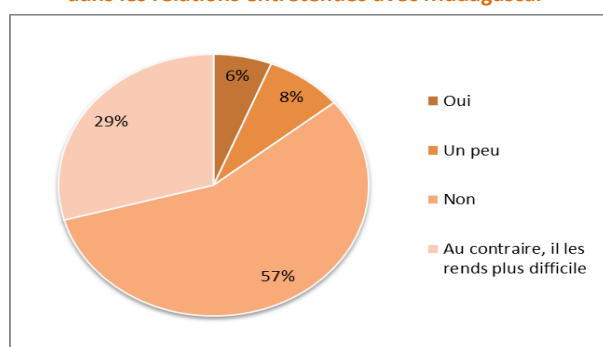
Figure 53: Freins à la contribution au développement de Madagascar



Source: auteurs, 2016

Ce manque de confiance dans les institutions malagasy s'exprime aussi à travers les réponses liées aux questions relatives à l'appréciation de l'implication de l'Etat malgache dans les relations que peuvent avoir les répondants avec Madagascar. En effet, 56% des 248 répondants considèrent que l'Etat malgache n'est d'aucun soutien dans sa participation au développement de Madagascar. Dans le même sens, 29% trouvent que le soutien de l'Etat dans son implication pour le développement de Madagascar s'avère même contre-productif.

Figure 54: Appréciation de l'implication de l'Etat malgache dans les relations entretenues avec Madagascar



Source: auteurs, 2016

Ces informations reflètent les caractéristiques sociologiques exprimées au cours du chapitre précédent relevées dans les travaux scientifiques de C. Crenn notamment. Il est intéressant d'observer qu'aucun facteur spécifique (sexe, âge, séquence d'arrivée) ne semble influencer sur le sentiment négatif vis-à-vis de l'implication actuelle de l'Etat malgache dans le soutien à la participation des répondants au développement de Madagascar.

Ainsi la notion de subsidiarité et d'autonomie semble importante à promouvoir dans le développement des stratégies de mobilisation de la diaspora en faveur du développement de Madagascar. La subsidiarité se réfère ici à l'importance de ne pas concevoir qu'une politique publique puisse se substituer à l'action des individus concernés. Voilà plus de trente ans que des membres de la diaspora malagasy se mobilisent pour contribuer, en fonction de leurs capacités et de leurs moyens, au développement de Madagascar, au gré des problématiques que ce pays traverse. Ces formes de mobilisation citoyenne, basées sur des convictions individuelles et collectives fortement ancrées, constituent à la fois le moteur et l'énergie de l'action diasporique. Les éventuelles interventions, pour filer la métaphore du transport, sont à réfléchir sous l'angle d'incitations directionnelles et de subvention à l'énergie. Il semble donc nécessaire de ne pas adopter d'attitude politique trop volontariste au

risque de révéler et de cristalliser des crispations liées au sentiment de méfiance généralisée déjà évoquée vis-à-vis des pouvoirs successifs.

Enjeux et freins à la contribution potentielle de la diaspora au développement de Madagascar (sur la base de l'échantillon collecté) :

- La mobilisation de l'expertise et l'accès au droit de vote, enjeux les plus importants pour la diaspora ;
- Le manque de confiance vis-à-vis des institutions, premier frein de l'implication de la diaspora dans le développement de Madagascar ;
- 57% des répondants considèrent que l'implication de l'Etat malagasy rend plus difficile leurs relation avec Madagascar.

V. Conclusion

Le présent rapport essaie de préciser la situation des malagasy de la diaspora établis en France et les liens entretenus avec Madagascar. Les résultats obtenus à travers la mise en œuvre d'une méthodologie polymorphe, adaptée aux contraintes et aux attentes liées à cette étude, confirment l'intérêt de sa réalisation, mais aussi la nécessité de son approfondissement.

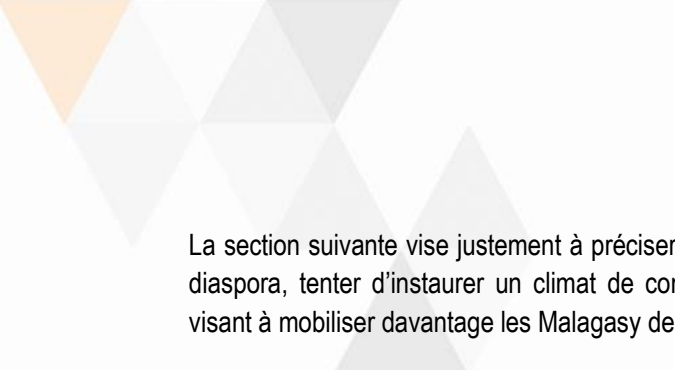
Cette étude contribue donc à mieux appréhender la question de la diaspora malagasy établie en France et alimente, nécessairement et bien heureusement, de nouveaux questionnements, qui mériteraient des analyses plus fines :

- Assiste-t-on vraiment à une forme de « ré-uniformisation » de l'émigration malagasy vers la France ? Et dans ce cas, favoriserait-elle une meilleure ou plus ample contribution à l'amélioration des conditions de vie à Madagascar ?
- La prédominance d'une migration féminine vers la France pourrait-elle être servir la mise an place de dispositifs d'accompagnement spécifiques ?
- En quoi l'ensemble du potentiel de la diaspora malagasy est sensibilisé aux enjeux du développement à Madagascar et quels seraient les leviers pour sensibiliser à plus de solidarité et dépasser le cadre familial ?
- Comment favoriser la transmission et faire perdurer des liens entre les descendants de parents originaires de Madagascar et Madagascar ? Comment ces liens sont-ils en train de se reconfigurer ?
- Malgré un niveau élevé de structuration de la communauté malagasy en France, il apparait une forte dispersion dans les actions conduites à Madagascar. Quels sont les enjeux d'une reconnaissance de ses actions et en quoi leur capitalisation et leur harmonisation seraient favorables à la réduction des vulnérabilités, tant dans les pays d'origine que de vie ?
- Comment établir un climat de confiance pour développer des relations sereines entre les institutions et la diaspora malagasy de France ?

Aux titres d'enseignements principaux, nous pouvons souligner qu'avec plus de 50 000 immigrés malagasy en France, soit un potentiel diasporique allant jusqu'à 140 000 individus, le poids démographique des migrations malagasy vers la France n'est pas négligeable, aussi bien pour le pays de départ que pour le pays d'accueil. Si les immigrés malagasy sont répartis de façon assez homogène sur le territoire français, ils semblent en revanche que leur région d'origine à Madagascar soit essentiellement celle de la capitale.

Cette migration, dont on peut relever la dominante féminine, est essentiellement liée aux études et bénéficie donc d'un niveau de qualification élevé. Elle donne lieu à des formes de mobilisation originale en France pour favoriser le sentiment d'appartenance commun, dont les Rencontres Nationales Sportives constituent le symbole le plus marquant. Cependant, il convient de rappeler qu'une partie non négligeable du potentiel diasporique participe faiblement aux événements qui animent la communauté malagasy en France (35% des répondants n'y participent d'ailleurs jamais).

Les Malagasy de la diaspora entretiennent aussi des liens avec Madagascar, à travers des voyages fréquents (50% des répondants se rendent au moins une fois tous les deux ans à Madagascar), des transferts financiers (estimés à 86 millions d'€ par l'OIM) et des investissements sociaux et entrepreneuriaux pour contribuer au développement de Madagascar. 87% des répondants au questionnaire souhaitent d'ailleurs contribuer au développement de Madagascar, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais aussi intervenir pour lutter contre la corruption et pour favoriser la bonne gouvernance. Le manque de confiance dans les institutions malagasy est d'ailleurs considéré comme le premier frein de l'implication de la diaspora au développement de Madagascar.



La section suivante vise justement à préciser la façon dont l'Etat malagasy pourrait, à travers la Direction de la diaspora, tenter d'instaurer un climat de confiance et faciliter l'émergence d'une politique publique concertée visant à mobiliser davantage les Malagasy de la diaspora dans le développement de Madagascar.

VI. Recommandations pour la mise en œuvre d'une politique publique favorable à l'engagement de la diaspora dans le développement de Madagascar

VI.1. Rappel de l'attribution de la Direction de la diaspora

La DDIA (Direction de la diaspora) a été mise en place au sein du MAE sous la Direction Générale de la Promotion économique et de la diaspora depuis plus d'un an. Cependant, 82 % des répondants n'ont pas encore connaissance de son existence. Il semble alors opportun, dans un souci d'information et pour faciliter l'appropriation des recommandations à venir de rappeler le positionnement institutionnel et les attributions de cet organe⁷⁶.

L'institution de la Direction de la diaspora au sein du Ministère des Affaires étrangères découle des missions inhérentes aux Représentations diplomatiques et consulaires de Madagascar dans la protection des intérêts des ressortissants malagasy à l'étranger (...).

C'est pour cette raison que le Gouvernement a décidé de faire de l'engagement de la Diaspora un des piliers de la Diplomatie économique malagasy.

La Direction a pour principal objectif de promouvoir la participation de la diaspora malagasy au développement socio-économique de Madagascar à travers les transferts de fonds, les transferts de savoir-faire et de connaissances, le développement de l'investissement par la diaspora, le tourisme et le renforcement de la solidarité nationale.

Elle a pour missions de renforcer le lien entre la diaspora et Madagascar, d'élaborer, en collaboration avec les départements et organismes concernés, une politique nationale d'engagement de la diaspora et de mettre en œuvre, les mesures adéquates pour atteindre les buts fixés.

La Direction de la diaspora a pour principales attributions de:

1. coordonner les questions relatives à la diaspora et développement ;
2. protéger et d'assister les ressortissants malagasy à l'étranger ;
3. mettre en place une base de données fiables sur la diaspora malagasy et d'en assurer la mise à jour et la diffusion ;
4. définir et proposer des mesures concrètes afin d'encourager et faciliter une pleine participation de la diaspora à la vie politique, économique et sociale du pays ;
5. mobiliser la diaspora pour le retour et l'investissement au pays par la mise en place de conditions favorables ;
6. mettre en œuvre et assurer le suivi de la politique de l'État à l'égard de la diaspora Malagasy.

Les recommandations qui vont suivre dans un souci de cohérence avec l'orientation des politiques publiques nationales s'intégreront à ces attributions. Elles concernent donc en premier lieu le Ministère malgache des affaires étrangères, commanditaire de cette étude. Ces recommandations ne sont donc pas adressées à la diaspora malagasy.

Sur la base des observations et des attentes des répondants aux questionnaires, exprimées au chapitre précédent, elles visent à renseigner le développement et la mise en œuvre d'une politique nationale d'engagement de la diaspora malagasy. Elles sont présentées autour de deux axes temporels : court terme (à deux ans) et moyen terme (à cinq ans).

⁷⁶ Disponible en ligne sur : <http://www.diplomatie.gov.mg/index.php?categorie10/diaspora-malagasy>

VI.2. Actions à court terme : favoriser un climat de confiance à travers l'information et la concertation

VI.2.1. Dialoguer, concerter, et communiquer

Le préalable d'une politique publique efficiente est d'être conçu en concertation avec ses récipiendaires pour faciliter l'adéquation avec les besoins du public concerné, son adhésion et *in fine* la pérennité du dispositif. La réalisation de cette étude sur le profil de la diaspora malagasy ne peut pas être assimilée à un processus de concertation mais plutôt de collecte et d'analyse d'information.

Dans ce sens, la première recommandation à court terme serait d'initier un processus de concertation sur les attentes et les besoins de la diaspora en termes d'accompagnement pour faciliter sa contribution au développement de la diaspora malgache. La Direction de la diaspora pourrait s'appuyer sur le réseau consulaire de Madagascar en France, les fédérations associatives culturelles, sportives et solidaires, ainsi que les réseaux socio-numériques pour informer de son existence et de ses activités actuelles et établir ainsi des espaces de dialogue et de concertation dans les principales villes de concentration de la diaspora malgache en France.

Les grands rassemblements culturels et sportifs peuvent être l'occasion d'informer un nombre important des membres de la diaspora malagasy. Ces événements peuvent servir à présenter les cadres institutionnels et opérationnels des politiques malagasy dont il a été mis en évidence qu'elles intéressaient particulièrement la diaspora, notamment sur l'éducation, la formation professionnelle, la santé, la lutte contre la corruption, ou encore le développement économique. L'ensemble de ce processus de concertation pourrait par exemple aboutir à la mise en place d'une plateforme numérique d'échange et de mise en réseau de la diaspora malagasy.

Lors de ces ateliers de concertation, il conviendrait de porter une attention spécifique à la participation des femmes et des jeunes qui ont tendance à être moins impliqués dans les actions associatives à destination de Madagascar. Il serait dans ce cadre également nécessaire de développer des stratégies d'information et de communication appropriées permettant d'atteindre et en retour d'entendre les membres individuels de la diaspora non membres d'associations.

Ces ateliers pourraient avoir lieu à une date clé comme celle du 26 juin par exemple, ou dans le cadre d'événements particuliers comme l'organisation du Sommet de la Francophonie à Madagascar en novembre 2016, qui pourrait ainsi constituer un de ces espaces de dialogue et de concertation, sur les questions linguistiques, culturelles et même géopolitiques avec les membres de la diaspora malagasy de France.

Par ailleurs, il semblerait opportun de croiser les résultats de ces espaces de dialogue et de concertation avec les institutions sectorielles, et prioritairement celles identifiées plus haut (éducation, santé, et le tourisme pour l'investissement privé) et la société civile à Madagascar. Effectivement, il serait nécessaire d'aborder de manière plus précise dans quelle mesure les formes d'implication de la diaspora sur le territoire national existent, et pour celles souhaitées par la diaspora malagasy, comment elles pourraient trouver un environnement d'accueil favorable, assurant la faisabilité et permettant l'impact souhaité.

Le développement de ces espaces de dialogue et de concertation, et leurs mises en relation avec les acteurs sectoriels à Madagascar pourrait être un préalable intéressant à l'organisation à moyen terme d'une rencontre multi acteurs⁷⁷ à Madagascar sur l'implication de la diaspora dans le développement socio-économique du pays.

⁷⁷ Le FORIM organise avec ses membres des Rencontres internationales Sud (RIS- voir annexe9) pour favoriser la concertation entre sociétés civiles diasporiques, sociétés civiles nationales et les institutions concernées.

Enfin, il semble que l'une des façons les plus simples pour informer la diaspora malagasy active dans le développement de Madagascar est d'initier une campagne de communication et éventuellement de recueil d'information à l'aéroport, lors des retours en vacances à Madagascar.

VI.2.2. Consolider les données, et collecter l'information

L'attribution n°3 de la Direction de la diaspora est de mettre en place une base de données fiable sur la diaspora malagasy. Concernant les associations, l'actualisation et la diffusion d'un répertoire des associations malagasy de France serait une activité nécessaire à initier à court terme. Dans ce sens, les noms et adresses des associations sont disponibles sur le site du journal officiel français.

Concernant l'éventuelle création d'une base de données d'individus, la consolidation des demandes de carte consulaire semble être la première démarche à initier. Pour l'instant, il semble que chaque consulat constitue son propre fichier sans que celui-ci ne soit mis en commun. Pour plus de facilité, le fichier de demande de carte consulaire peut être directement complété en ligne, et ainsi centralisé et numérisé automatiquement. Il faudrait toutefois veiller à l'intégration d'une ligne supplémentaire pour que les demandeurs stipulent une adresse numérique en plus des informations demandées. La construction de cette base de données pourrait être un préalable à la création d'une liste électorale en vue de la participation, à terme, de la diaspora aux échéances électorales (voir chapitre suivant).

A court terme, il semble que les différentes actions de mobilisation de la diaspora malagasy (Zama Wakefield et Zama Aix 2016) donnent lieu à des propositions intéressantes (voir résolution finale Zama Wakefield 2016 déjà disponible en ligne), concernant notamment la réflexion sur la mise en œuvre d'une instance faitière internationale des diasporas de Madagascar et d'un réseau d'expertise des diasporas de Madagascar. Il conviendrait donc de veiller à ne pas initier de démarche de structuration parallèle et de se montrer disponible et réactif en cas de sollicitation. Dans ce sens, le réseau diplomatique et consulaire malagasy pourrait être renforcé à cet effet.

Enfin, la présente étude n'a pas permis d'appréhender suffisamment les attentes et volontés de contribution spécifique des français du potentiel diasporique malagasy, en particulier celles des descendants de parents malagasy.

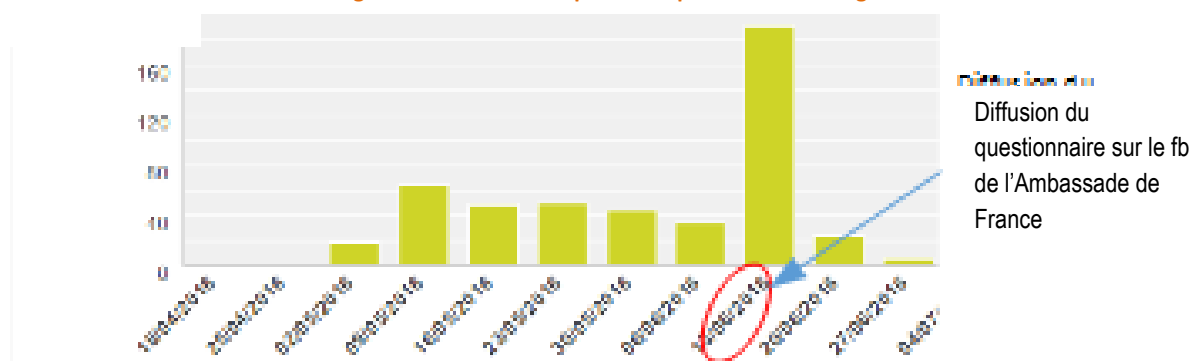
VI.2.3. Établir des partenariats stratégiques

On peut estimer que le potentiel diasporique malagasy est composé d'autant d'individus de nationalité française que d'individus de nationalité malagasy. Ainsi, il semblerait utile de mener une politique de mobilisation du potentiel diasporique malagasy établie en France, dont la majorité détient la nationalité française, en établissant des partenariats stratégiques avec les institutions françaises concernées (Ambassade de France, mais aussi France Expertise, Campus France, et collectivités territoriales par exemple).

L'Observatoire des coûts d'envoi d'argent à l'étranger, mis en place par l'AFD, dont le principal objectif est « d'encourager la transparence des coûts et une meilleure connaissance des modalités de transfert », pourrait par exemple être intéressé pour approfondir la question des modalités et les difficultés liées au transfert financier vers Madagascar. Campus France pourrait être mobilisé sur les questions de mobilité des étudiants en fin de parcours et France Expertise par la mobilisation des experts de la diaspora malagasy pour contribuer au développement de Madagascar. Enfin, le service économique de l'Ambassade de France à Madagascar, qui coordonne notamment l'action de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises, pourrait contribuer au soutien des initiatives entrepreneuriales des français de la diaspora malagasy.

A titre d'exemple, le niveau de réponse au questionnaire à la suite de la publication sur la page Facebook de l'Ambassade de France à Madagascar illustre parfaitement cette situation (voir graphique 57 ci-dessous). En effet, à travers la publication sur ce média, le nombre de réponses collectées en trois jours s'est avéré équivalent à celui collecté à travers les autres canaux (voir méthodologie en chapitre I) en un mois. Ce fort suivi du réseau diplomatique français par la diaspora malagasy témoigne du rôle que peut avoir à jouer cette institution dans la mobilisation de celle-ci.

Figure 57: Volume de réponse au questionnaire en ligne



Source: auteurs, 2016

VI.2.4. Sensibiliser et valoriser les actions diasporiques

Le MAE, à travers le Direction de la diaspora a un rôle clé à jouer dans la densification des liens entre la diaspora malgache et les différents acteurs du développement à Madagascar pour favoriser la (re)connaissance mutuelle et faciliter le développement de nouvelles synergies. Une stratégie de plaidoyer pourrait être conduite par la Direction de la diaspora pour que les différentes politiques et programmes de développement en cours et en gestation à Madagascar soient sensibilisés sur l'existence d'une diaspora nombreuse, qualifiée et encline à l'engagement pour le développement de son territoire d'origine. Ce travail nécessite d'investir les espaces de dialogue et de concertations en France comme évoqué plus haut (groupe pays de Cités Unies par exemple) et surtout à Madagascar, notamment à travers un travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès de différentes plateformes de concertation et de groupes de travail pour l'inclusion de cette préoccupation de l'inclusion et de la valorisation de la diaspora parmi les grandes orientations et stratégies de développement (notamment lors de l'évaluation du PND).

A titre d'exemple, le programme ci-dessous initié par la Banque Mondiale pourrait intégrer un volet diaspora :

Le programme de subventions à l'Entrepreneuriat et à l'investissement (MBIF) fait partie de la première composante « Amélioration d'un environnement des affaires propice à l'entrepreneuriat et aux investissements » du Programme PIC2 (Pôles Intégrés de Croissance et Corridors), financé par la Banque Mondiale à Madagascar. Cet instrument appuie les activités de développement du tourisme et de l'agrobusiness en stimulant les investissements privés et l'entrepreneuriat. Il vise deux catégories de bénéficiaires : les PME des filières agricoles et tourisme et les jeunes sans emploi.

Ces propositions d'actions, dont l'imputation budgétaire est modeste, mais qui demande une implication importante des institutions concernées, pourraient favoriser à moyen terme un climat de confiance à même de favoriser l'émergence et le fonctionnement de dispositifs plus ambitieux de mobilisation du potentiel diasporique. En effet, à l'heure actuelle le potentiel diasporique malagasy n'est pas intégralement mobilisé pour participer au développement de Madagascar. Ce potentiel nécessite d'être intensifié à travers la valorisation des expériences réussies, la promotion de la culture malagasy et la sensibilisation des enjeux de développement à Madagascar. En ce sens les actions des associations de développement en faveur de Madagascar nécessitent d'être promues

et valorisées pour encourager le développement d'autres initiatives de solidarité, portées par les plus jeunes générations en particulier.

Recommandations à court terme :

- Consolider le relais des institutions malagasy en France pour établir des liens de proximité avec la diaspora ;
- Développer une stratégie de communication ciblant les Malagasy de la diaspora pour faire connaître les attributions et les actions de la Direction de la diaspora ;
- Conduire des ateliers de concertation, d'échange et d'information en France et à Madagascar sur la participation de la diaspora au développement ;
- Veiller au recueil régulier et à la consolidation des informations disponibles sur la diaspora ;
- Développer une plateforme numérique d'échanges et de mise en réseau de la diaspora malagasy ;
- Développer une stratégie de plaidoyer à même de favoriser l'inclusion de la diaspora aux politiques et projets de développement initiés à Madagascar ;
- Etablir des partenariats stratégiques avec des institutions françaises concernées par la participation des français issus de la diaspora malagasy au développement de Madagascar ;
- Etudier, à Madagascar, la participation existante de la diaspora (projets de développement, retours, investissement à distance), l'opportunité et la faisabilité d'implication potentielle, notamment dans les secteurs prioritaires évoquée par les Malagasy de la diaspora ;
- Etudier les modalités de participation et les besoins des français descendants de parents malagasy pour favoriser leurs contributions au développement de Madagascar ;
- Conduire une étude sur les freins bancaires et monétaires susceptibles de limiter les contributions des malagasy de la diaspora au développement de Madagascar.

VI.3. Actions à moyen terme : intensifier la mobilisation du potentiel diasporique

VI.3.1. Favoriser la mobilité des compétences

La question de la mobilisation des compétences de la diaspora pour favoriser le développement social de Madagascar est une attente forte des personnes interrogées dans le cadre de cette étude, à propos desquelles il a pu être relevé un niveau de qualification plutôt élevé. La mobilité des compétences sur une temporalité limitée est un premier pas dans la perspective d'un retour plus prolongé, ou définitif à Madagascar. Ce dispositif pourrait être décliné en trois actions spécifiques, adaptées au profil de la diaspora malagasy.

Dispositif de retour incitatif pour les jeunes diplômés

Les jeunes diplômés et jeunes professionnels en France pourraient se voir proposer un dispositif incitatif spécifique pour favoriser leurs inclusions professionnelles à Madagascar. L'un des freins majeur, et sans doute complexe à lever, est celui de se voir ensuite refuser l'obtention du visa pour revenir en France. Ce dispositif incitatif serait donc plus adapté aux binationaux. Il pourrait se concrétiser à travers la création d'une interface jeune diplômé/entreprise et l'obtention d'une bourse incitative visant à faciliter le déménagement et le transport des individus concernés. Le même système pourrait exister pour favoriser la réalisation de stage ou d'activités de volontariat à Madagascar. Dans le sens inverse, si l'inclusion socioprofessionnelle s'avérait difficile à Madagascar, le bénéficiaire du dispositif devrait pouvoir bénéficier d'un dispositif de « sortie » en cas de volonté de retour en France.

Dispositif de mobilité des compétences

Les compétences et expériences acquises par la diaspora malagasy en France peuvent contribuer au renforcement et au transfert des capacités à Madagascar. Les domaines de la santé, de la formation professionnelle et universitaire sembleraient être les domaines à privilégier pour développer ce type d'action. Il existe des associations de professionnelles (voir partie associative) susceptibles d'être mobilisées par ce type de dispositif. Pour valoriser ce potentiel, il serait nécessaire de mettre en œuvre un système d'interface et de subventionner les frais engagés dans ce type de missions. Ces initiatives constitueraient des préalables incitatifs à même de conduire progressivement au retour durable de certains individus qualifiés.

Réseau des scientifiques malagasy de l'extérieur

La forte présence de scientifiques malagasy à l'extérieur de Madagascar constitue une opportunité pour le développement du domaine scientifique à Madagascar. Le réseau Caldas, est un exemple intéressant de ce qui a été développé par les scientifiques colombiens de l'extérieur pour contribuer au rayonnement scientifique de leur territoire d'origine.

A partir de 1991, la Colombie a commencé à travailler sur de nouvelles solutions au problème de l'émigration des scientifiques et des professionnels colombiens. Le rapatriement n'est plus la seule issue. On tend à considérer plutôt que tout intellectuel colombien vivant à l'étranger peut contribuer au développement de la science (7) en Colombie. Il est clair que, dans bien des cas, un scientifique installé à l'étranger peut contribuer plus efficacement au développement de la science que s'il revient en Colombie, où les conditions de travail sont assez précaires. Il s'agit de mettre à profit le réseau des relations, souvent très riche, que le scientifique a réussi à établir à l'étranger et qu'il perdrait certainement s'il revenait s'établir en Colombie. Il est évident aussi que le développement de l'entreprise scientifique, qui rassemble aujourd'hui un vaste éventail de compétences et de ressources, s'oriente vers un modèle de laboratoire ouvert qui utilise des possibilités matérielles dispersées et les compétences d'acteurs travaillant dans des institutions différentes. L'établissement des réseaux permet alors de démultiplier les réalisations des laboratoires isolés. Dans cet ordre d'idées, le gouvernement colombien, à travers Colciencias, soutient la construction d'un réseau, le réseau Caldas de chercheurs colombiens à l'étranger.

In. Meyer JB., la récupération de l'intelligence scientifique expatriée ORSTOM, 1996

La Direction de la diaspora, en partenariat avec le Ministère de la recherche scientifique malagasy pourrait, par exemple, initier un travail pour répertorier les compétences scientifiques de la diaspora, et favoriser par la suite les rapprochements entre les universitaires concernées à Madagascar et ailleurs dans le monde.

VI.3.2. Favoriser la participation politique de la diaspora malagasy et l'égalité de genre dans le maintien et l'accès à la nationalité malagasy

Le point 4 des attributions de la Direction de la diaspora est de définir et proposer des mesures concrètes afin d'encourager et faciliter une pleine participation de la diaspora à la vie politique. La question de la participation politique et *in fine* de la représentation politique est une préoccupation importante pour la diaspora malagasy. A l'heure actuelle, aucune structure et aucun individu n'a la légitimité pour représenter la diaspora malagasy et en porter les revendications. Il semblerait essentiel, à terme, pour concrétiser les attributions de la Direction de la diaspora, d'envisager la participation de la diaspora aux élections législatives et présidentielles. L'expression de la citoyenneté malagasy incarnée par l'octroi du droit de vote pour les nationaux résidents à l'étranger à moyen terme pourrait être élément central et symbolique à même d'encourager la participation de la diaspora malagasy au développement de Madagascar.

Dans ce sens, la question du transfert de la nationalité aux enfants des femmes émigrés malagasy est susceptible de concerner un effectif important du potentiel de la diaspora malagasy, au regard du nombre élevé de couple mixte. Il semble alors que, qu'au même titre que la représentativité politique, des mesures tendant vers

l'égalité homme/femme en ce qui concerne le droit à la nationalité des descendants de malagasy, constitueraient une mesure incitative susceptible de mobiliser davantage le potentiel de la diaspora malagasy.

VI.3.3. Renforcer l'articulation entre la diaspora et les autres piliers de la diplomatie économique

Le Gouvernement de Madagascar a décidé de faire de l'engagement de la diaspora un des piliers de la diplomatie économique malagasy. La diplomatie économique émerge récemment comme une nouvelle compétence des Ministères des Affaires Etrangères. En France, par exemple, cette compétence a été transférée de Bercy (Ministère de l'Economie dont commerce extérieur) au Quai d'Orsay (ministère des Affaires étrangères) au moment où ce dernier a également reçu la tutelle du commerce extérieur. L'enjeu est de tirer parti de la profondeur du réseau diplomatique français (le 3ème du monde avec près de 15 000 agents) pour favoriser le développement des entreprises françaises à l'internationale. Dans le cas malagasy, il s'agirait alors de tirer parti d'une diaspora malagasy qualifiée et insérée dans de nombreuses entreprises, souvent à des postes décisionnels (cadre, direction) pour attirer des investisseurs et faciliter éventuellement le déploiement d'entreprises malagasy à l'export. L'articulation entre diaspora malagasy et diplomatie économique est innovante et nécessite donc d'être approfondie, notamment à travers la réalisation d'une étude spécifique sur le sujet. Cette étude pourra s'intéresser notamment aux investissements entrepreneuriaux initiés par la diaspora malagasy en lien avec des investisseurs étrangers et malagasy.

Recommandations à moyen terme :

- Mettre en œuvre un programme pilote de circulation des compétences de la diaspora malagasy dans les secteurs porteurs identifiés ;
- Développer des dispositifs pilotes incitatifs à destination des initiatives de solidarité initiées par la diaspora malagasy à Madagascar dans les secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation ;
- Développer des dispositifs pilotes incitatifs à destination des initiatives privées initiées par la diaspora malagasy à Madagascar dans les secteurs prioritaires du tourisme et de l'immobilier ;
- Favoriser la représentation politique de la diaspora malagasy à travers la participation aux élections législative et présidentielle ;
- Tendre vers l'égalité de genre en ce qui concerne la transmission de la nationalité aux descendants des malagasy de la diaspora ;
- Approfondir l'articulation entre l'implication de la diaspora et la diplomatie économique.

Bibliographie

Bordes-Benayoun, C.

2015 La diaspora ou l'éthnique en mouvement, *Revue européenne des migrations internationales*, 28 (1)

Claverie, E. et Combeau-Mari, E.

2011 La rencontre nationale sportive malagasy et sa revue trait d'union: mémoire et identité en situation migratoire, *Migrations société*, 23, pp. 111–128

Claverie, E.

2011 Trente-cinq ans de rencontres nationales sportives : unité et identité malgaches le temps d'un week-end, *Hommes & migrations* (1289), pp. 70–79.

Crenn, C.

1994 Malgaches de bordeaux, entre intégration et recherches identitaires. *Hommes et Migrations*

1995 La présence française dans la culture malagasy, *La Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2- (3), pp. 167-192

1998 Du séjour temporaire en France à l'installation définitive: l'espace migratoire franco-malagasy, Actes du colloque migrations internationales et relations interethniques

1998 L'espace migratoire franco-malgache. D'une migration temporaire à une migration définitive, In. : Dynamiques migratoires et rencontres ethniques : actes des Journées Universitaires d'Automne, Rennes 15-16-17 septembre 1997, 1998. pp. 305-324

Crenn, C. et Téhoueyres, I.

2010 Les pratiques alimentaires des "élites" malgaches installées en France : petits arrangements entre ici et là-bas, *Hommes & migrations* (1283), pp. 150–161

Deroo, E. et Champeaux, A.

2013 « Panorama des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales », *Revue historique des armées* [En ligne], 271 mis en ligne le 23 juillet 2013, consulté le 16 juin 2016

Gandelot, L.

2008 Migrations et mémoires : les Indo-Malgaches de France et de Madagascar depuis les années 1970. In *Outre-mers*, 95 (360-361), L'Afrique des Indiens. pp. 91-108

Meyer, J.B.

1996 *La récupération de l'intelligence scientifique expatriée*, ORSTOM

Rabeherifara, J.C.

2009 Malagasin'Andafy-France : identités, réseaux et pratiques, avec Nivel D. Rajaonah F. V., in: *Madagascar revisitée, En voyage avec Françoise Raison-Jourde*, Paris, Karthala, p. 670

Rabenoro, A.

2010 L'église protestante malagasy en France (fpma). de l'aumônerie à l'église : un passage inachevé. In M. Spindler & A. Lenoble-Bart (Eds.), *Chrétiens d'outre-mer en Europe*

Rabary-Rakotondravony, L. et Rakotonanahary, L.

2015 Migration et nationalité à Madagascar, Policy paper n°11, Friedrich Ebert Stiftung

Rakotonarivo, A.

2011 Vivre là-bas, exister ici : absence et présence des migrants des Hautes Terres de Madagascar, *Espace populations sociétés* [En ligne], 2011/2 | 2011, mis en ligne le 01 septembre 2013

Rakotomavo, T.

2010 disponible en ligne
http://www.madagasconsortium.org/IMG/pdf/1.3_Diaspora_malgache_RAKOTOMAVO.pdf

Rakotoson, M.

2007 *Juillet au pays; chroniques d'un retour à Madagascar*. Bordeaux: Elytis

2008 *Diaspora : être provisoirement éloigné*, Enjeux Challenger, n°11

Rasolonaina, B.

2005 Représentations et pratiques de la langue chez les jeunes Malgaches de France, Harmattan

Razafindrakoto, M. (DIAL-IRD), F. Roubaud (DIAL-IRD), J.M. Wachsberger (Université Lille 3 et DIAL)

2013 Institution, gouvernance et croissance de long terme à Madagascar : l'énigme et le paradoxe, Avril 2013 (version provisoire)

2015 Les Elites à Madagascar : un essai de sociographie, Synthèse des premiers résultats de l'enquête ELIMAD 2012-2014, décembre 2015

Rolland, L.

2016 Trajectoire migratoire et vision du politique, mémoire master I de Sciences politiques, Université Paris 1

Sandron, F.

2008 Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales, *Revue Tiers Monde* 2008/3 (n° 195), pp. 507-522

Wenden, C.

2011 Territoires 2040, *Revue d'études et de perspectives* n°5, La documentation Française 2011

Liste des annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien avec personne ressource

Annexe 2 : Grille d'entretien avec les acteurs associatifs

Annexe 3 : Liste des événements observés

Annexe 4 : Information complémentaire sur la notion de diaspora

Annexe 5 : Site internet consulté par les répondants

Annexe 6 : encadré sur la nationalité malgache en migration

Annexe 7 : Etudes de cas approfondies d'initiative conduite à Madagascar par des associations diasporique

Annexe 8 : Présentation des rencontres Internationales Sud

Annexe 9 : Capitalisation des projets des OSIM malgaches déposées au PRA/OSIM

Annexe 1 : Guide d'entretien ouvert avec des personnes ressources

- Cible

Les personnes ressources ont été et seront identifiées en fonction de leurs positions privilégiées à la tête de réseau associatif de la diaspora malgache et/ou d'observateur (chercheur, média) sur et autour de cet objet d'étude. La liste des personnes ressources qui seront entretenues au cours de cette étude est non définitive. Ces entretiens pourront être conduits individuellement ou en focus groupe.

- Objets

Ces entretiens viseront à mieux comprendre les liens existants entre la communauté malgache de France, les modalités et objets des différents réseaux formels et informels, les grandes tendances qui y prévalent et les liens de ceux-ci avec Madagascar. Ces entretiens contribueront à mettre en débat les différentes hypothèses sur la communauté malgache de France successivement élaborées et affinées par ce processus. Ces hypothèses pourront ensuite être mises en dialogue avec l'analyse des données quantitatives obtenues pour enrichir l'interprétation de celles-ci.

Les premiers entretiens conduits contribueront aussi à tester et mettre en débat les questionnaires quantitatifs. Enfin ces personnes ressources seront mobilisées pour faciliter la diffusion du questionnaire quantitatif numérique.

- Pistes de questionnements

Thème	Questionnement
Les migrations malgaches en France	Peut-on parler de communauté des Malgaches de France ou de Diaspora ? qui la compose ? Quelles ont été les grands épisodes de migration des Malgaches en France ? Qui a migré, pourquoi ? Quelles sont les zones d'émigration, d'immigration et pourquoi ? Existe-t-il des filières migratoires susceptibles d'expliquer les distributions géographique et professionnelle ? Quel est l'importance de la question ethnique au sein de la diaspora ?
La diaspora malgache en France	Quelles sont les formes et les objets de ces regroupements ? Comment qualifieriez-vous les relations au sein de la communauté ? Comment celles-ci évoluent elles dans le temps ? Quels nouveaux enjeux identifiés vous ? Question de structure faitière à l'égard d'autres diasporas (Sénégal, Mali, Bénin, RDC)
Les liens entre la diaspora malgache de France et Madagascar	Quelles sont les formes et objets de ces liens ? Quelles sont les différents groupes d'acteurs en lien ? Comment la communauté malgache de l'extérieur est-elle perçue par ces groupes d'acteurs à Madagascar ? Comment ces liens ont-ils évolué dans le temps ? Quels sont les nouveaux enjeux dans les rapports entre Madagascar et sa diaspora selon vous ?

Annexe 2 : Guide d'entretien avec les acteurs associatifs

A travers ces entretiens qualitatifs semi-directifs, il s'agira de mieux appréhender la diversité et la place de l'engagement associatif dans les liens développés et entretenus entre la diaspora malgache de France et Madagascar.

Thèmes à traiter	Objectifs de l'entretien et hypothèses	Questions de relance
Définitions des relations avec Madagascar via le mouvement associatif	Participation et engagement des ressortissants ; Motivations et raisons (communautaires, personnelles, familiales) ; Champs d'action de la vie associative malgache. Les associations de migrants sont des lieux d'engagement pour l'île tout en favorisant de meilleures conditions de vie en France. Les formes d'engagements et de fonctionnement des associations sont en évolution. Les modalités de regroupement, de gouvernance et d'intervention des associations de la diaspora malgache sont différentes de celles observées en Afrique de l'Ouest qui sont plus documentés et avec lesquels nous sommes plus familiers.	Que pensez-vous de l'engagement des ressortissants malgaches dans le monde associatif ? Combien d'associations malgaches dans votre ville ? Quelle est la taille de ces associations ? Qui sont les dirigeants et le profil des membres de l'association ? Quelles sont les raisons qui amènent les membres à se regrouper en association ? Le travail associatif permet-il une reconnaissance de la présence en France et par qui ? Permet-il de mobiliser d'autres acteurs ? Qui peut en tirer avantage ? Y'a-t-il différents type d'association de la diaspora malgache en France ? Y a-t-il une crise des vocations, des « fatigués » ? Comment les jeunes générations s'engagent et pour quels territoires ? Quelles sont les formes d'engagements autres qu'associatives ?
Activités des associations révélatrices des besoins/intentions des membres	Connaitre en détail les projets réalisés en France et à Madagascar. Les membres ne sont pas d'accord sur les projets à mener : opposition entre les anciens et les jeunes, femmes et hommes. Les conditions de mises en œuvre des projets à distance sont complexes.	Quels projets sont développés et soutenus ?, Où ? Ponctuels, sur le long terme ? Quels type de projets, événements ici et là-bas ? Sur quelles bases sont identifiés les lieux d'intervention ? Par quels moyens de mise en œuvre ? Quelles sources de financements ? Quelles perspectives d'évolution de ces activités pour l'avenir court/moyen terme ? Quels bénéfices pour les membres de l'association ? Quelles sont les contraintes, problèmes que vous rencontrez le plus souvent ?
Fonctionnement des associations	Budget, gouvernance, partenariats entre associations, mise en réseau et plateforme, lien avec les collectivités territoriales et les autorités françaises et malgaches Les associations restent trop isolées dans leurs actions ce qui ne favorise pas les synergies entre elles, pour augmenter l'efficacité des projets menés.	Comment fonctionne votre association ? Fréquence des réunions, nombre de présents ? Qui décide des actions à mener ? Combien de membres, profils des membres, (âges, CSP, genre, nationalités) ? Combien d'actifs ? D'où viennent les fonds, autofinancement ou fonds publics ? Les associations sont-elles organisées en réseau ?, Relations avec des associations, ONG à Madagascar ? Travaillez-vous avec des collectivités territoriales ici et ou là-bas ? Histoire de ces partenariats et intérêts et difficultés ? Quelle connaissance des stratégie/programme de développement/initiatives à Madagascar (publiques/privées (entreprises, fondation, ONGs) ?

Annexe 3 : Liste des événements observés

Organisateurs	Objet
FIMPIMA	<i>Remise de diplôme de Kabary</i>
Collectif Tany	Conférence
Campus France	Echanges universitaires franco-malgaches
Junior pour Madagascar	<i>After Work</i>
SOATATA	Journée culturelle Malgache
AFDS	Tournoi de Basket
150ème anniversaire de la Presse malagasy	Colloque
Temple protestant de Poitiers	Cérémonie Religieuse
ASM	Conférence
EGDM	ZAMA

Annexe 4 : Diaspora de quoi parle-t-on ?

Les apports des migrations pour le développement sont devenus progressivement l'un des enjeux des relations bilatérales entre pays d'installation et d'origine (surtout s'ils font partie des Pays les Moins Avancés), la prise de conscience de l'importance des remises des migrants vers leur pays d'origine, les progrès de la décentralisation et les possibilités de mise en place des coopérations décentralisées favorisant le développement local par des relations entre territoires vont mettre en lumière de nouveaux acteurs, les associations de migrants, les ONG qui les accompagnent, les collectivités territoriales... Désormais ceux-ci seront sollicités pour participer au financement solidaire afin de réduire les inégalités dans la distribution des richesses ; inégalités qui ne cessent de s'accroître malgré les politiques d'Aide Publique au Développement (APD) mises en place au lendemain de la seconde guerre mondiale. Donc un traitement politique de cette question a été construit, entre des pays riches qui ont besoin de main-d'œuvre mais dont l'opinion publique est défavorable à l'immigration, et des pays de départ loin d'être indifférents à la rente migratoire ou ces questions sont traitées par des institutions dédiées. Catherine Wihtol de Wenden qualifie les relations entre États concernant les migrations internationales de "diplomatie des migrations". Dans ce cadre, les pays de départ ont compris l'intérêt économique de maintenir des liens avec leurs ressortissants de l'extérieur compte tenu des volumes financiers transférés mais aussi l'intérêt diplomatique à revendiquer un lien important avec leur "diaspora" pour éventuellement accentuer leur rôle sur la scène internationale.

Les États africains d'émigration, chacun à leur manière ont mis en place des structures et/ou des politiques pour que leurs ressortissants de l'extérieur ne les oublient pas. Pendant longtemps assimilés à des opposants politiques, ces dernières années, les perceptions des migrants par les autorités gouvernementales ont évolué. D'ailleurs les termes, diasporas, ressortissants de l'extérieur, citoyens de l'étranger sont préférés à celui d'émigré jugé dégradant notamment pour les migrants qualifiés.

Le nombre de migrants internationaux ne correspond pas au nombre des individus composant les ressortissants de l'extérieur ou les diasporas. Jusque dans les années 1980, il faisait référence à l'expérience du peuple juif à son vécu collectif de persécution, à l'exil mais aussi à sa reconstruction. Ainsi, les diasporas faisaient référence à toute collectivité ethnique qui manque d'une base territoriale dans une société politique donnée. Ce mode d'organisation sociale a été l'objet de plusieurs travaux (Safran, 1991 ; Bruneau, 1995 et 2004 ; Ma Mung, 2000 ; Chivallon, 2004 ; Antiby, Berthomière et Sheffer, 2005 ; Berthomière et Chivallon, 2006...). Ce champ de recherche a buté sur les problèmes de définitions, certaines inclusives et d'autres moins. Ainsi pour Safran, l'usage du mot diaspora ne peut être que métaphorique. « Today, "diaspora" and more specifically, "diaspora community" seem increasingly to be used as metaphoric designations for several catégories of people-expatriates, expellees, political refugees, alien residents, and ethnic and racial minorities » (Safran, 1991, p. 1).

Une autre définition, celle de N. Van Hear s'applique pour toutes les populations qui satisfont au moins à trois critères : la dispersion sur au moins deux pays d'installation à partir d'un pays d'origine, une présence persistante à l'étranger bien qu'elle soit compatible avec une circulation migratoire, l'existence d'échanges (sociaux, politiques, économiques et culturels) entre les populations composant la diaspora.

Pour D. Schnapper, une diaspora est « un phénomène par lequel les membres d'une collectivité historique maintiennent malgré leurs dispersion dans des organisations politiques différentes, une référence à une identité collective et des formes de solidarité ».

Enfin pour E. Ma Mung (2000), l'organisation diasporique est déterminée par une multipolarisation de la migration entre différents pays et par l'interpolarité des relations, c'est-à-dire les liens migratoires économiques, informatifs ou affectifs qu'entretiennent entre eux les membres des différents pôles de l'espace migratoire d'un groupe.

Ces définitions et il en existe d'autres, obligent à précision lors de l'utilisation de ce concept, sinon le risque est grand de lui faire perdre tout pouvoir de réflexion s'il s'applique à toutes les populations dispersées. Néanmoins, le modèle d'organisation diasporique est de plus utilisé dans la vie publique.

Il est revendiqué par les gouvernements des pays d'émigration. Nombre de pays d'Afrique définissent leur diaspora à partir de la définition de la diaspora africaine donnée par l'Union africaine en 2005. « La Diaspora Africaine se compose des peuples d'origine africaine vivant en dehors du continent, indépendamment de leur nationalité et de leur citoyenneté et qui sont disposés à contribuer au développement du continent et à la construction de l'Union africaine. » Cette définition reprise pour le Mali, en remplaçant africaine par malienne, on comprend mieux l'estimation de la diaspora malienne à 4 millions d'individus ! Autre exemple, la 11^e île cap-verdienne est composée des communautés à l'étranger à qui les autorités offrent une base territoriale virtuelle et plus peuplée que les îles réelles. Depuis quelques années, les populations dispersées en quête de liberté et de reconnaissance, même si leur fonctionnement ne correspond pas aux concepts discutés dans le monde scientifique s'auto-dénomment aussi diaspora.

“Disposés à contribuer au développement”, le sont-ils tous, en ont-ils les moyens humains et financiers ? Rien n'est moins sûr, mais la formulation de l'organisation diasporique est devenue une référence politique car elle est source de légitimité pour des populations en quête de reconnaissances. Pendant combien de générations, les descendants de migrants internationaux auront-ils le sentiment de partager un destin commun ?

« Ils sont des mots qui sont utilisés à tort et à travers. Diaspora est l'un de ces mots. Surchargé de sens aussi bien que vidé de son sens... » (Antiby-Yemini et Berthomière, 2005, p.9)

L'emploi scientifique du concept de diaspora ne doit pas se confondre avec l'usage politique du mot, chargé aujourd'hui de valeurs positives. Cette forme d'organisation sociale s'élabore par l'histoire vécue et écrite.

Annexe 5 : Recensement de la diaspo-sphère

<http://www.croissance.com>
<http://www.diaspora-dynamique.com/>
<http://www.echoscapricorne.org/>
[https://www.facebook.com/DiasporadeMadagascar/--> ZAMA](https://www.facebook.com/DiasporadeMadagascar/-->ZAMA)
<http://www.fetybe.com>
[https://fr-fr.facebook.com/pages/Malagasy -en-France](https://fr-fr.facebook.com/pages/Malagasy-en-France)
<http://www.gasykamanja.com>
<http://infogasy.free.fr/pages/diaspora.htm>
<http://www.lexpressmada.com/>
<http://www.madagascar-tribune.com/>
<http://www.madagascar-tribune.com/Contacts,903.html> (relais en France)
<https://madagoravox.wordpress.com/>
[http://www.madaplust.info/http://www.malagasy clubdefrance.com/pour-que-votre-avis-compte-donnez-le/-](http://www.madaplust.info/http://www.malagasy-clubdefrance.com/pour-que-votre-avis-compte-donnez-le/)
<http://www.moov.mg/>
<http://www.sobikamada.com/>
<http://www.takariva.com/contacts>
<https://tenykely.wordpress.com/category/mada/>

Page de recensements associatifs

La Réunion : http://malgache974.com/associations_malgaches.html
Toulouse : http://www.gasikarts.com/les_gasy_de_toulouse_gasikarts-page-10-site.html
Finistère : <https://collectifmadagascar29.wordpress.com/presentation-du-collectif/>

Annexe 6 : Encadré sur la nationalité malgache en migration

La nationalité malgache étant essentiellement une nationalité de filiation, la naissance hors du sol malgache d'un enfant de père malgache ne lui fait pas perdre la nationalité malgache. Le Malgache ayant originellement la double nationalité pourra donc conserver sa nationalité malgache, à moins qu'il n'y renonce volontairement, ou à moins qu'il n'en soit déchu par décret.

Le décret de perte de la nationalité malgache peut être pris par le gouvernement lorsque :

- le Malgache, ayant la nationalité d'un pays étranger, se comporte comme le national de ce pays. Cette mesure peut être étendue à sa femme et à ses enfants mineurs si ces derniers ont eux-mêmes une nationalité étrangère (art.48 du Code de la nationalité) ;

- le Malgache qui conserve un emploi dans le service public d'un Etat étranger ou dans une armée étrangère malgré une injonction de résignation par le gouvernement malgache (art.49 du Code de la nationalité).

L'émigration ne fait pas non plus perdre la nationalité malgache. Par contre la nationalité malgache se perd automatiquement lorsque :

- le Malgache majeur acquiert volontairement une nationalité étrangère (art.42 du Code de la nationalité) ;

- la femme malgache qui épouse un étranger (...) déclare expressément vouloir acquérir, en conformité de la loi nationale de son mari, la nationalité de ce dernier (art.47 du Code de la nationalité) ;

- la femme malgache se fixe avec son époux hors de Madagascar après la célébration du mariage et acquiert la nationalité du mari (art.47 du Code de la nationalité).

RABARY-RAKOTONDRAVONY L., RAKOTONANAHARY HA. Migration et nationalité à Madagascar.
Décembre 2015

Annexe 7 : Etudes de cas approfondies d'initiative conduite à Madagascar par des associations diasporique

1. Rénovation de salle de classe de l'EPP (Ecole Primaire Publique) Ampasika – Association Amboara

Nature du projet : En 2014-2015, l'association Amboara a réalisé des travaux de rénovation de salles de classe de l'EPP de la commune d'Ampasika (District Ambohidratrimo, Région Analamanga). Les travaux consistent précisément en une réfection de la toiture, un remplacement des portes et des fenêtres et une peinture des murs. Les bénéficiaires du projet sont les 250 élèves accueillis dans cette EPP.

Historique et préparation du projet : Le projet a été initié par un des membres de l'association, originaire de cette commune. Une demande préalable auprès des autorités communales est systématiquement déposée avant le commencement du projet, ainsi qu'une consultation auprès des responsables de l'école, des parents d'élèves et de la population locale.

Etape préalable : Après un accord de principe sur la mise en œuvre du projet entre les différentes parties citées précédemment, l'association demande un devis des travaux à l'école, à partir duquel l'antenne Amboara Madagascar établit un contre-devis. Après estimation du coût du projet, les travaux sont confiés au partenaire technique de l'association, une entreprise de BTP appartenant à un membre d'Amboara Madagascar. Pour ce projet, le coût s'est élevé à 1050 euros.

Mise en œuvre du projet : Le projet est alors mis en œuvre, supervisé par Amboara Madagascar et défini dans ses grandes lignes par Amboara France. Les membres des familles des membres de cette dernière sont parfois mis à contribution pour un meilleur avancement du projet. La principale difficulté rencontrée tient dans le manque de disponibilité des membres aussi bien d'Amboara France que d'Amboara Madagascar, facteur de ralentissement de la réalisation du projet. Aussi, la communication compliquée – sur le plan pratique – entre les deux entités peut aussi constituer un frein au bon déroulement du projet.

Bilan : Le projet a permis aux élèves d'aller à l'école dans de meilleures conditions. Aux membres de l'association, il a apporté une expérience dans la conduite de projet, mais aussi de la satisfaction, un sentiment de devoir accompli, une occasion de collaborer avec divers types de personnes et une meilleure connaissance de la vie rurale malgache en général, et des conditions difficiles des enseignements d'EPP en particulier. Un enseignement tiré de ce projet est le besoin de suivi des travaux réalisés au-delà du projet afin d'en assurer un entretien correct. En effet, ces derniers se sont vite dégradés, ce qui a nécessité des dépenses supplémentaires pour les remettre en état.

2. Eclairage Cité Ampefiloha – Association ACM

Nature du projet : L'association « Ampefiloha Cité Miray » - ce qui signifie « Cité Ampefiloha Unie » - réunit d'anciens habitants de cette cité située dans la capitale malgache. Actuellement, elle est en cours de préparation d'un projet d'éclairage d'une partie des voies publiques au sein de la cité dont les habitants seraient les premiers bénéficiaires de celui-ci.

Historique : Dans la continuité des projets déjà menés par l'association, le projet d'éclairage vise à améliorer les conditions de vie des habitants de la cité Ampefiloha. La question de l'éclairage des voies publiques a toute son importance compte tenu de l'insécurité grandissante dans la capitale. Le projet est mené en accord avec les autorités communales, partenaires de l'association.

Etape préalable : Le devis établi pour la réalisation du projet s'élève aux environs de 20 000 euros. L'association, par l'intermédiaire de la commune de la Cité Ampefiloha, lance actuellement un appel d'offres pour la mise en œuvre du projet. Celui-ci sera financé grâce à une collecte de fonds, autrement dit par l'organisation de manifestations festives.

Mise en œuvre du projet : Une entité ACM Madagascar est l'interlocuteur privilégié d'ACM France dans la supervision des travaux. Pour autant, la première est totalement indépendante de la seconde. La commune de la Cité Ampefiloha se charge également du suivi de tout projet initié par l'association.

Bilan d'étape: Le projet n'ayant pas encore commencé, l'association rencontre des difficultés principalement sur deux points. Premièrement, le manque de temps constitue pour les membres un frein au bon avancement du projet. Deuxièmement, les membres envisagent de chercher d'autres sources de financement, notamment en répondant à des appels à projet, afin d'augmenter leur budget.

3. Réhabilitation d'une EPP – Association RFD

Nature du projet : En 2015, l'association RFD a mis en œuvre un projet de réhabilitation d'une EPP au sein de la commune de Manjakatampo Centre, Région d'Analamanga, l'objectif du projet étant de renforcer le système éducatif au sein de cette commune, dont les habitants sont les premiers bénéficiaires. En particulier, le projet profite avant tout aux élèves, aux familles d'élèves, et au corps enseignant.

Historique et préparation du projet : Le projet s'inscrit dans la continuité de ce qui avait été fait par l'association de 2012 à 2014, à savoir la réhabilitation de huit EPP, la mise en place d'un centre de santé de base et de points d'eau dans plusieurs communes rurales, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Orange.

Etape préalable : Avant la mise en œuvre du projet, un comité de pilotage est créé. Piloté par le RFD, il réunit des représentants d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus et de responsables des autorités communales. Le budget pour le projet s'est élevé à 25 000 euros, financé par la Région Ile de France à 50% et par le RFD à 50%.

Mise en œuvre du projet : Ayant une antenne à Madagascar, l'association confie à celle-ci la supervision des travaux après établissement d'une feuille de route. Les différentes parties concernées par le projet sont mises à contribution, même si leurs participations effectives ne sont pas toujours évidentes à évaluer. En effet, il est difficile par exemple de mobiliser les parents d'élèves à consacrer du temps pour le projet au détriment de leurs emplois. Par ailleurs, la commune n'apporte aucune contribution au projet.

Bilan : La réhabilitation de l'EPP avait pour objectif de contribuer à améliorer les résultats scolaires et ainsi à diminuer le taux de déperdition, d'abandon et de redoublement des élèves. Le projet a apporté aux membres de l'association un savoir-faire en matière de gestion de projet, avec un transfert de compétences entre membres (mutualisation des savoirs, chacun s'appuie sur les autres). Par rapport aux populations locales, le projet donne de la visibilité et de la crédibilité à la diaspora. Un des enseignements tirés de ce projet est que l'apport des associations telles que le RFD est indispensable au développement des collectivités décentralisées comme les communes rurales, devant l'insuffisance de leurs ressources. Il reste donc à l'Etat et aux autorités centrales de reconnaître et appuyer les associations dans leurs initiatives de développement. Le RFD souhaite ainsi devenir à terme une association d'utilité publique.

4. Envoi de matériels informatiques et pédagogiques – ONG LCDM Solimad

Nature du projet : En 2015, l'ONG LCDM Solimad, en partenariat avec FACT Madagascar, effectue un envoi de matériels informatiques et pédagogiques destinés aux facultés de médecine à Madagascar ainsi qu'aux partenaires de LCDM. Composés d'environ 2000 ouvrages universitaires, de 75 microscopes, de 77 ordinateurs et de consommables informatiques, ces matériels proviennent de l'université Paris Sud.

Mise en œuvre du projet : Après signature d'une convention de don avec l'université Paris Sud, l'association se charge de l'envoi des matériels vers Madagascar. Projet entamé en 2015, ces derniers n'ont pu être encore

acheminés vers leurs destinations finales en mai 2016. Ceci reflète les difficultés rencontrées par l'association, notamment avec les autorités douanières malgaches. En plus de retarder la réception des matériels par leurs destinataires finaux, de telles difficultés sont également sources de dépenses supplémentaires à engager par l'association.

Bilan : Un tel projet d'envoi de matériel a toujours toute son importance devant le manque de matériel indiscutable dans les établissements publics tels que les universités. Malgré de nombreuses opportunités d'obtenir divers types de matériels, la responsable de l'ONG LCDM déplore les conditions difficiles d'envoi de matériels vers Madagascar que les autorités malgaches pourraient améliorer et ainsi renforcer les actions des acteurs de développement tels que l'ONG LCDM.

5. Aide financière à la réalisation de projets ponctuels – FPMA Paris

Nature du projet : Intitulé « Ezaka Madagascar » - ce qui signifie « Effort pour Madagascar », le projet consiste en un envoi de fonds annuel à Madagascar de la part de l'Eglise Protestante Malgache de Paris (FPMA Paris) pour la réalisation d'un projet préalablement décidé au sein de l'assemblée paroissiale. Les bénéficiaires sont des structures collectives – en lien direct ou indirect avec la FPMA Paris – qui font expressément une demande d'aide financière pour un projet bien défini auprès de celle-ci. Les populations locales sont les premiers bénéficiaires de tous les projets initiés depuis.

Exemples de projets financés : Les projets concernent toute l'île et touchent surtout les domaines culturel et social. Par exemple, le projet concerne cette année un établissement de santé, tandis qu'il y a trois ans, il a consisté à venir en aide aux victimes d'un cyclone. Le montant de l'aide allouée s'élevait alors à 3000 euros.

Historique et préparation du projet : Conduite depuis longtemps au sein de l'église, l'initiative « Ezaka Madagascar » consiste à consacrer les recettes de la quête d'un culte par an. Le projet financé provient d'une sollicitation de la part de structures collectives auprès de la FPMA Paris qui soumet celui-ci à l'assemblée paroissiale et qui, avec elle, valide ou non la demande de financement lors d'une assemblée générale.

Mise en œuvre du projet : Une fois le projet voté, il est mis en œuvre et supervisé par les partenaires de la FPMA Paris à Madagascar, qui sont des anciens paroissiens de celle-ci. Ces derniers ne sont pas directement impliqués dans la réalisation du projet, tout comme la FPMA Paris. Leur contribution effective tient essentiellement dans l'octroi de l'enveloppe financière collectée lors de la quête dédiée au projet.

Bilan : Conscients de l'importance de l'initiative « Ezaka Madagascar » aussi bien pour la FPMA Paris que pour les populations locales à Madagascar, les responsables de l'église émettent le souhait de mettre en place une structure pérenne destinée à développer de manière pérenne et plus organisée une telle initiative.

Annexe 8 : Restitution du cycle de Rencontres Internationales Sud (RIS) 2012-2014

Objectifs des Rencontres Internationales Sud

Initiées en 2012 par le FORIM et mises en œuvre avec le soutien principal de l'Agence Française de Développement, les Rencontres Internationales Sud (RIS) visent à renforcer la contribution des diasporas au développement des pays d'origine grâce à une meilleure connaissance des pratiques de Codéveloppement, en encourageant les échanges d'expériences et les partenariats entre les diasporas et les pays d'origine pour une dynamique concertée et efficace au développement local.

L'action a pour objectifs spécifiques de promouvoir le partenariat réciproque et la mise en réseau des acteurs du Nord et du Sud ; de valoriser la double appartenance des OSIM aux sociétés civiles du Nord et du Sud ; de se former et d'échanger sur la base d'expériences concrètes.

Approche méthodologique

Organisée en partenariat avec l'organisation membre du FORIM originaire du pays ciblé, l'action mêle du Codéveloppement et de l'échange Sud-Sud. Elle repose sur une approche pragmatique fondée sur un dialogue opérationnel basé sur des exemples de coopération entre les diasporas et leur pays d'origine, des exemples de coopération entre les pays d'origine, ainsi qu'entre les diasporas elles-mêmes. Ainsi, les RIS permettent de présenter différents types de coopérations possibles, de fournir des outils méthodologiques, techniques et des pistes de réflexion aux autres diasporas ainsi qu'aux autorités publiques nationales et européennes pour une pratique du Codéveloppement respectueuse des droits humains des migrant(e)s.

Les RIS offrent également un cadre de concertation novateur sur « Migrations et Développement », associant, dans chaque pays, les services des Etats, les collectivités territoriales, les diasporas d'Europe et les sociétés civiles du Sud. Ainsi, tous les acteurs peuvent apporter leur contribution au dialogue stratégique sur des sujets transversaux et communs tels que la décentralisation, le développement rural intégré, la mobilité, la mobilisation et le retour des compétences de la diaspora, les rôles spécifiques des jeunes générations, des femmes migrantes, les OMD, etc.

Les RIS permettent ainsi de démontrer aux décideurs publics du Nord et du Sud, la pertinence du Codéveloppement comme moyen de développement économique et de dynamisation des sociétés civiles dans les régions de fortes émigrations.

La restitution du cycle de Rencontres Internationales Sud 2012-2014

Bénin : « Mobilisation de la diaspora pour sa participation au développement national : Apports du FORIM et du Conseil des Béninois de France », co-organisée avec le Conseil des Béninois de France (CBF) ;

Guinée : « Diaspora et développement local, politiques et partenariats entre acteurs du développement », co-organisée avec la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF) ;

Haïti : Participation de la Plateforme d'Associations Franco-Haïtiennes à la Journée Nationale de la Diaspora « L'intégration réelle de la Diaspora pour une Haïti verte » ;

Mali : « Place et rôle des migrants dans le partenariat pluri-acteurs pour le développement local » co-organisée avec le Haut Conseil des Maliens de France (HCMF) ;

Maroc : « Le rôle des migrants dans le développement territorial : quelles interactions avec les acteurs locaux » co-organisée avec Migrations et Développement (M&D) ;

Sénégal : « Diaspora, codéveloppement et développement local : Quels acteurs pour quels partenariats ? » co-organisée avec le Comité de Suivi du Symposium sur les Sénégalais de l'Extérieur/ Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Sénégalais de France (CSSSE/MECSEF) ;



Sommaire

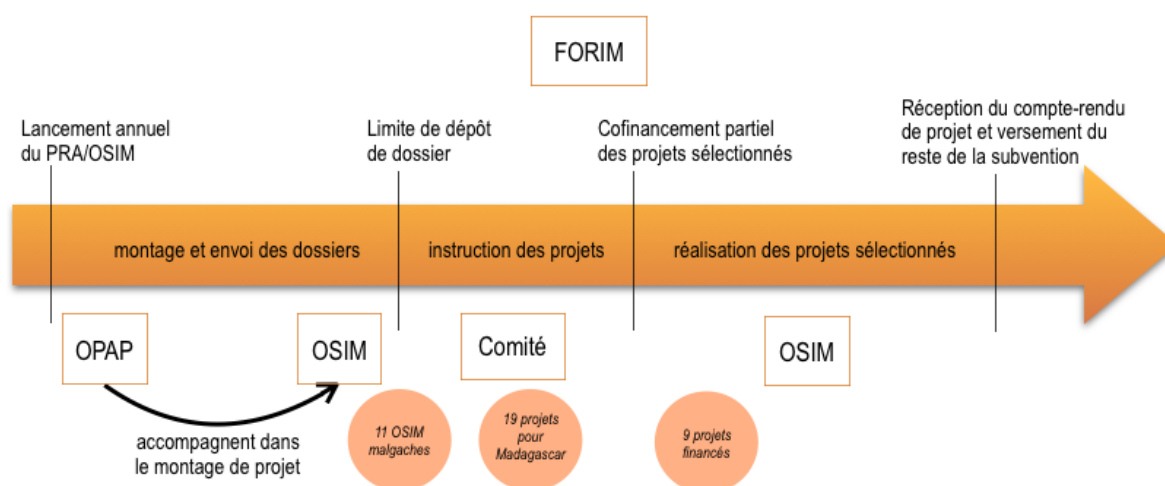
Qu'est-ce que le PRA/OSIM ?	85
Comment se déroule-t-il ?	85
Quels sont l'objet et l'intérêt de cette étude ?	85
I. Les projets déposés par des OSIM au PRA/OSIM à destination de Madagascar	86
I.1 Présentation des OSIM	86
I.1.1 Quelques données générales	86
I.1.2 Type d'intervention des OSIM	86
I.2 Présentation des projets déposés	87
I.2.1 Nombre de projets déposés à destination de Madagascar	87
I.2.2 Données générales sur les projets déposés	88
I.3 Secteurs d'intervention des projets déposés	89
I.3.1 L'implication de la jeunesse et des femmes	89
I.3.2 Ancrage local et cohérence avec les politiques nationales	88
I.4 Zones ciblées par les projets à Madagascar	89
I.5 Montage budgétaire et partenariats	91
I.5.1 Remarque sur le montage budgétaire	910
I.5.2 Partenaires et contributeurs financiers	92
II. Les projets financés à destination de Madagascar	93
II.1 Données globales sur les projets financés	93
II.1.1 Part des projets financés et poids dans l'enveloppe du PRA/OSIM	932
II.1.2 Motif de refus des projets restants	932
II.2 Synthèse des conclusions et enseignements issus des projets clôturés	93
II.2.1 Résultats et impacts à la fin du projet	93
II.2.2 Facteurs de qualité	932
II.2.3 Source de difficultés	94
Pour conclure	95
Figures complémentaires	Erreur ! Signet non défini.

Qu'est-ce que le PRA/OSIM ?

Le PRA/OSIM (Programme d'Appui aux Projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration) est un dispositif national d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation des projets de développement local portés par les OSIM (Organisation de Solidarité Internationale issues de l'Immigration) en France. Les candidats sont des associations portées par des migrants souhaitant contribuer au développement de leur région d'origine.

Comment se déroule-t-il ?

Fig. 1 : schéma du déroulement du PRA/OSIM



L'appel à projets est lancé tous les ans depuis 2003.

Durant la première phase du PRA/OSIM, les OSIM intéressées montent leur projet ainsi que leur dossier de candidature, conseillés et appuyés par des OPAP (Opérateur d'Appui), choisis par les structures membres du FORIM. Ensuite, les dossiers déposés sont soumis à l'instruction d'un Comité constitué de personnes représentant les OSIM, membres du FORIM ou non, et les organisations partenaires du FORIM. Sa composition et son renouvellement sont pensés pour garantir au mieux l'évaluation impartiale et éclairée des projets. Le règlement du PRA/OSIM stipule, entre autres, que pour chaque projet, la demande de financement est limitée à un plafond variant tous les ans entre 12000€, 15000€ et 20000€ selon l'enveloppe totale disponible. Si le projet est retenu par le Comité, il est cofinancé partiellement par le FORIM. Après remise de comptes-rendus intermédiaire et final du projet par l'OSIM, elle reçoit le montant restant de la subvention accordée.

Quels sont l'objet et l'intérêt de cette étude ?

Le PRA/OSIM est aujourd'hui le seul dispositif d'appel à projets de solidarité internationale qui soit exclusivement destiné aux OSIM. Il a pour but explicite d'aider les associations de migrants en France à contribuer au développement de leurs pays d'origine, donc susceptible d'être un outil notable pour une participation active et pérenne de la diaspora malgache au développement de Madagascar. Tous les ans, quelques projets à destination de Madagascar sont effectivement déposés. Le FORIM dispose ainsi d'une base de données sur ces projets et les OSIM malgaches candidates, qu'on étudiera ici pour tenter de comprendre la **prépondérance de ces dernières dans le PRA/OSIM, comment elles s'approprient le dispositif, ainsi que les points d'adéquation ou de décalage avec les éventuels besoins spécifiques de ces OSIM.**

Grâce aux dossiers de candidature déposés pour Madagascar, on présentera succinctement les OSIM ayant participé entre 2009 et 2015, pour savoir quels profils d'associations attire le PRA/OSIM, et les mettre en résonance avec les données du rapport principal sur la diaspora malgache en France. Les dossiers comportant

également le détail du montage des projets, on en exposera différentes informations (nombre, secteur et lieu d'intervention, partenariats et cofinancements), dont on déduira pourquoi et comment les OSIM utilisent le PRA/OSIM. Après avoir expliqué les motifs de refus de certains projets par le Comité, on se penchera uniquement sur les projets financés. Cela nous permettra de connaître le bilan que font les OSIM sur leurs résultats et enseignements, duquel on essaiera aussi de dégager les facteurs de succès et d'échec récurrents, toujours dans la perspective de mesurer la pertinence du PRA/OSIM face aux spécificités des OSIM malgaches.

I. Les projets déposés par des OSIM au PRA/OSIM à destination de Madagascar

I.1 Présentation des OSIM

I.1.1 Quelques données générales

Au total, sur les six appels à projets du PRA/OSIM lancés entre 2009 et 2015, onze OSIM ont déposé un ou plusieurs projet(s) pour Madagascar, dans le but d'obtenir un cofinancement de la part du FORIM. Le tableau⁷⁸ regroupe pour chacune de ces OSIM : son lieu d'implantation en France, l'OPAP qui l'a accompagnée, l'année de création, ainsi que les années où l'OSIM a déposé un projet pour Madagascar.

On remarque que ces associations sont toutes **relativement jeunes**, toutes étant créées dans les années 2000, contrairement à certaines OSIM d'origines Ouest africaines par exemple. L'ASASOA, SOAMAD et MITSINJO, les plus anciennes des onze associations, ont déposé le plus de projets. Cette corrélation n'est pas systématique mais il semble recevable que l'expérience en montage de projets, acquise avec les années, confère plus d'assurance aux OSIM pour candidater au PRA/OSIM.

En ce qui concerne la **localisation de ces associations en France**, quatre sont présentes en Île-de-France, où se trouvent la majorité des OSIM répertoriées par le FORIM, mais la ventilation régionale reste variée. À noter, à la différence d'autres diasporas, qu'il n'existe **aucun OPAP qui soit orienté spécifiquement vers la diaspora malgache**.

I.1.2 Type d'intervention des OSIM

Dans le rapport principal (partie II.2.2) est présentée une typologie des associations initiées par la diaspora malgache en France, en fonction de leur type d'intervention en matière de solidarité internationale. Voici une classification des onze OSIM à partir de cette typologie :

Fig. 3 : domaine général d'intervention des OSIM

Développement local				Influence politique	
ADRM	EPD	MITSINJO	RAFAMIRAY	-	
AMAA	HARDI	SOAMAD			
Coopération technique				Promotion des initiatives économiques	
ACI			COSOANJA	-	
ASASOA			E&M		

Les deux seuls domaines d'intervention ici sont le **développement local** et la **coopération technique**. En fait, toutes ces OSIM ont un ancrage spécifique à Madagascar de par leur origine, à l'exception d'ACI, qui a également déposé des projets à destination d'autres pays. La plupart ont donc la volonté de contribuer au

⁷⁸ Voir fig. 2 p.14 : liste des OSIM

développement de leur ville ou village d'origine, donc sont de type « développement local », sans être spécialisées par ailleurs dans le montage de projets ou dans le secteur technique en question.

Les quatre autres associations œuvrent dans une logique de coopération technique en montant des projets auxquels ils peuvent apporter un certain savoir-faire, souvent lié à la profession de leurs membres. Comme soulevé dans le rapport, ces dernières OSIM (de « coopération technique ») semblent plus inclusives que les autres vis-à-vis des individus en France non originaires de Madagascar ou de la zone privilégiée d'intervention à Madagascar.

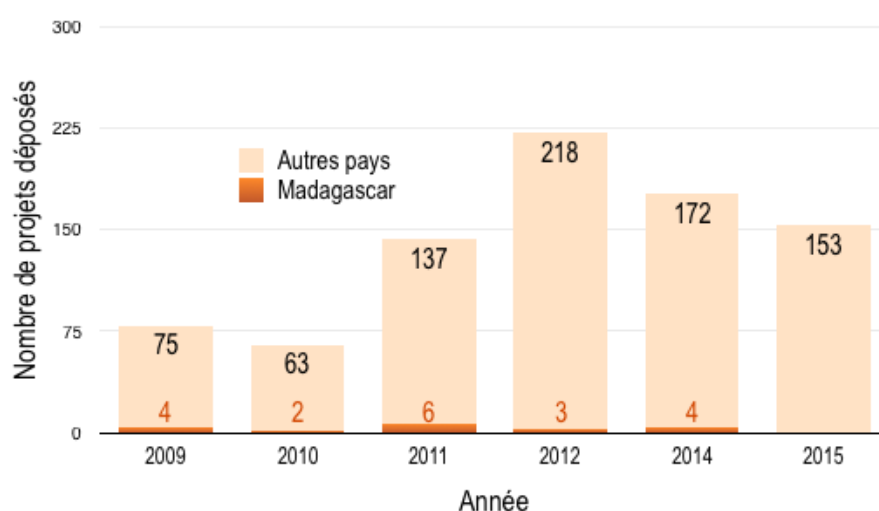
On note finalement que ces associations ont essentiellement une vocation à la solidarité internationale, par le biais de projets de développement, par contraste avec les associations dites « communautaires », majoritaires en France, ayant pour but premier de réunir les personnes de la diaspora malgache en France, autour d'événements (culturels, culturels, sportifs, sociaux).

I.2 Présentation des projets déposés

I.2.1 Nombre de projets déposés à destination de Madagascar

Entre 2009 et 2015 le nombre de projets déposés pour Madagascar varie entre 0 et 6, entre 0 et 5% du nombre total de projets chaque année, avec 31 pays ciblés. En effet, voici l'évolution de ces deux quantités :

Fig. 4 : Évolution comparée du nombre de projets déposés⁷⁹



Si l'appel à projets connaît une demande globale fluctuante avec les années, **la sollicitation des OSIM malgaches reste relativement stable** quant à elle, alors qu'on pouvait attendre une augmentation proportionnelle de celle-ci. En fait, à partir de 2010, le recours à un OPAP pour déposer un projet est devenu obligatoire. Après une phase d'adaptation, cela a ouvert dès 2011 la participation à des OSIM moins expérimentées en montage de projets et/ou en rédaction de dossiers, sans compter l'effet multiplicateur de la communication sur le PRA/OSIM par le réseau propre aux OPAP. Comme spécifié plus haut, aucun OPAP n'est orienté vers les OSIM malgaches, donc elles n'ont pas particulièrement été touchées par cet effet de réseau.

Enfin, l'édition 2011 du PRA/OSIM a duré plus longtemps que d'habitude, laissant davantage de temps aux OSIM pour préparer leur candidature de 2012, d'où un pic de participation cette année.

⁷⁹ Entre 2011 et 2013, où le PRA/OSIM n'a été édité que deux fois. Par la suite, l'édition de 2011-2012 sera désignée par 2011, et celle de 2012-2013 sera nommée 2012.

I.2.2 Données générales sur les projets déposés

Le tableau⁸⁰ renseigne tous les projets déposés au PRA/OSIM entre 2009 et 2014 (aucun n'ayant été déposé en 2015) à destination de Madagascar : leur nom, année de dépôt etc... Les projets sont numérotés ici arbitrairement pour pouvoir y faire référence par la suite.

⁸⁰ Voir fig. 5 p. 15 : liste des projets déposés

I.3 Secteurs d'intervention des projets déposés

Une méthodologie de classement des projets en fonction de leurs secteurs d'intervention a été élaborée en tenant compte de l'objectif de ce classement. Ici on veut connaître les domaines correspondant à la « raison d'être » du projet, ainsi que les domaines touchés par le projet de manière secondaire. Deux types de secteurs ont donc été distingués, en considérant qu'un projet évoque toujours un (voire plusieurs) secteur(s) lié(s) aux objectifs principaux, et souvent des secteurs connexes, qui sont plus techniques que les premiers puisqu'ils relèvent davantage de l'opérationnel. La figure suivante en fait la synthèse graphique.

Fig. 6a : secteurs des objectifs principaux

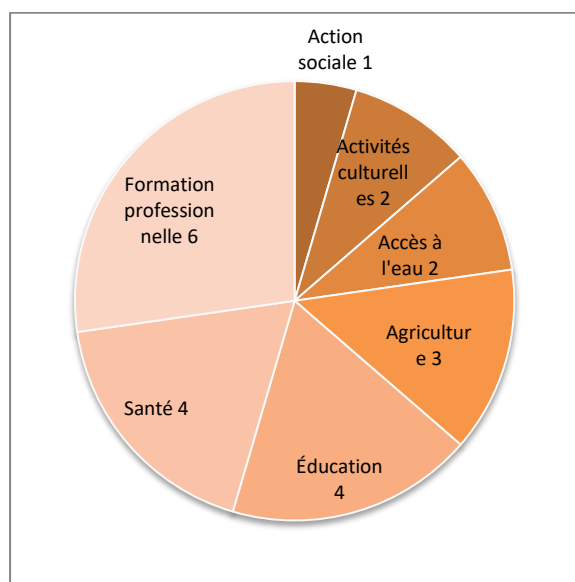
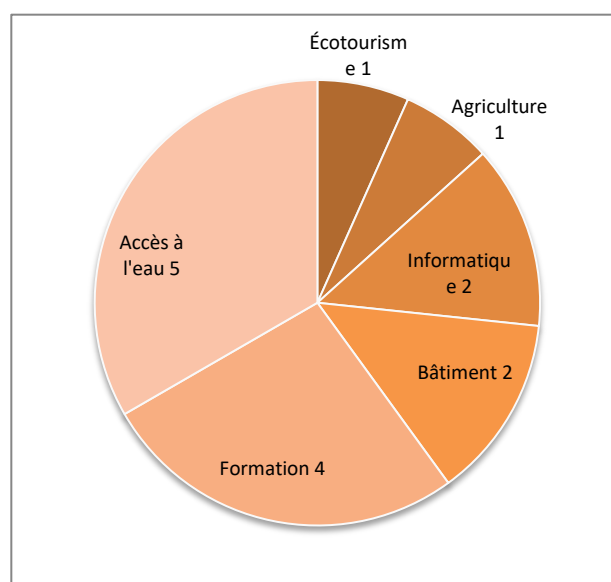


Fig. 6b : secteurs connexes



I.3.1 L'implication de la jeunesse et des femmes

Relevons avant tout la prépondérance des secteurs « **formation professionnelle** » et « **éducation** » parmi les dix-neuf projets déposés, et donc en tant que vocation principale : il apparaît que les OSIM orientent leurs actions en faveur de l'épanouissement et l'**intégration socioprofessionnelle des jeunes**. En effet, le secteur de l'éducation concerne l'amélioration des conditions d'enseignement en maternelle ou en primaire des enfants, dans une optique d'investissement pour leur avenir et celui du pays. La catégorie formation professionnelle, elle, regroupe tous les projets visant à l'insertion des individus, principalement les jeunes, dans des secteurs d'activités (que l'on retrouve en secteurs connexes) jugés pertinents pour la demande et le contexte locaux.

Cette tendance à miser sur la jeunesse répond souvent à un problème de délinquance et/ou banditisme chez la population jeune dans certains quartiers urbains ou ruraux, souligné par plusieurs OSIM en tant que contexte du montage de projet. Ces dernières affirment le manque de stimulation pédagogique, d'activités et de moyens mis à disposition des jeunes pour réaliser leurs projets. Leur offrir ces moyens profiterait donc à tous, augmentant le niveau général d'éducation du pays et réduisant l'insécurité dans les régions concernées.

Quand la formation n'est pas l'objectif principal du projet, elle y constitue souvent un volet à part entière, ce qui est primordial dans tout projet de solidarité, et requis par le PRA/OSIM, pour le renforcement de capacités et l'autonomisation des bénéficiaires.

Un point qui ne transparaît pas dans les secteurs ci-dessus, mais non moins intéressant, est l'**intégration fréquente des femmes** dans les projets déposés. D'abord en tant que bénéficiaires, ce qui se traduit par

l'ouverture équitable des formations professionnelles aux hommes et aux femmes, par la sensibilisation incitant les parents à envoyer les filles à l'école, la facilitation de la collecte d'eau majoritairement à la charge des femmes, etc. Les femmes sont également impliquées dans les comités mis en place dans certains projets pour la gestion des infrastructures, témoignant d'une volonté d'autonomiser les femmes et de favoriser la parité des acteurs de la société civile.

L'implication des femmes (ou la notion de genre) et des jeunes, dans les projets de solidarité internationale et en général, sont des **enjeux prépondérants au sein du FORIM**, et pris en compte dans l'évaluation des projets déposés au PRA/OSIM. On peut donc voir une certaine adéquation sur la place accordée à ces sujets et la manière de les aborder par les OSIM malgaches, avec ce qui est attendu dans le cadre du PRA/OSIM.

I.3.2 Ancrage local et cohérence avec les politiques nationales

Revenons au secteur formation professionnelle, et plus précisément aux **domaines de formation**. Ceux-ci apparaissent dans les secteurs connexes, où l'on trouve l'informatique, l'agriculture et l'écotourisme. Le choix de ces formations relève d'un véritable souci d'adaptation à la demande locale et aux axes stratégiques du gouvernement. Ceci découle manifestement d'une connaissance du contexte local, grâce aux études documentaires, aux enquêtes terrain préalables, et au lien fort avec les acteurs sur place.

Cet **ancrage local** permet par ailleurs aux OSIM de cerner d'autres domaines d'intervention pour leurs projets, tels que **l'accès à l'eau, l'amélioration de l'hygiène et de la santé, ou encore l'agriculture**, principale activité économique du pays. Les secteurs dits connexes traduisent également le besoin et l'action engagée dans ces domaines : si leur développement n'est pas toujours l'objectif principal des projets, on constate qu'il reste indispensable pour atteindre les objectifs principaux en tant que moyen fondamental d'y parvenir.

L'urgence de leur développement est accentuée par un **climat difficile** régnant sur l'île, semi-aride dans certaines régions, soumis à des cyclones récurrents, et aggravé par le dérèglement climatique. Ces axes sont, alors assez naturellement, présentés comme **prioritaires par le gouvernement malgache**, dans des documents auxquels les OSIM font allusion à plusieurs reprises. Citons pour illustration le Madagascar Action Plan, qui présente les engagements et défis prioritaires pour sortir Madagascar de la pauvreté extrême, et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

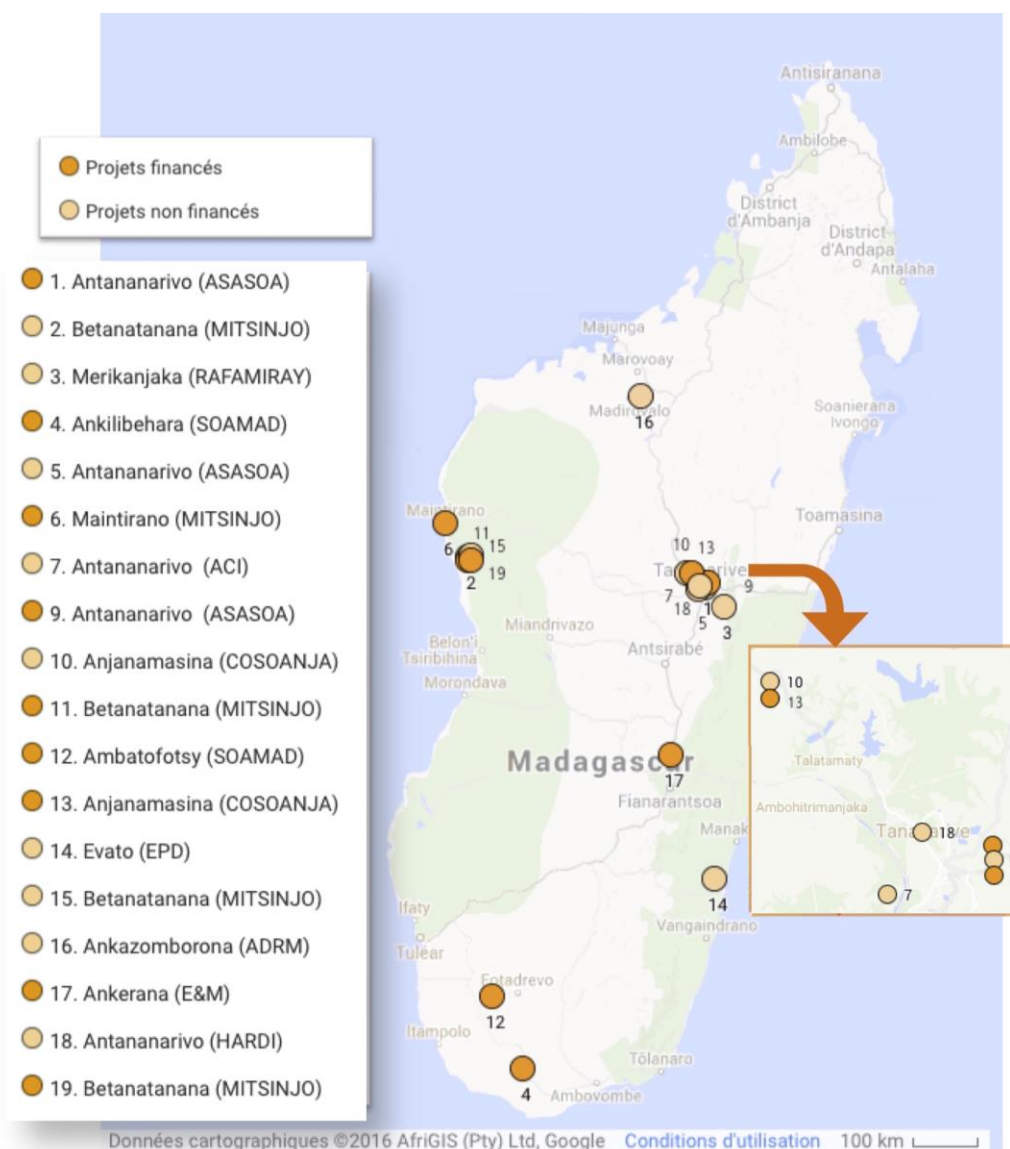
I.4 Zones ciblées par les projets à Madagascar

Penchons-nous à présent sur les zones géographiques à Madagascar où les OSIM ont engagé leurs projets. La cartographie suivante met en avant plusieurs régions concernées. La distinction entre projets financés et non financés permet de relativiser l'intensité apparente des interventions, à première vue, à certains endroits, en montrant la quantité de projets effectivement réalisés dans le cadre du PRA/OSIM.

La zone d'intervention géographique privilégiée est la capitale, **Antananarivo**, avec cinq projets déposés (sept ont été représentés dans cette région mais en réalité, deux ont été redéposés après refus du PRA/OSIM, donc non comptés ici), par quatre OSIM différentes. Presque toutes ont un ancrage personnel dans cette zone, au même titre que les OSIM agissant à d'autres endroits par **attachement personnel**.

Les autres zones d'intervention sont essentiellement rurales, plus ou moins enclavées et sans autre aide de l'international.

Fig. 7 : Cartographie des projets déposés à Madagascar



I.5 Montage budgétaire et partenariats

I.5.1 Remarque sur le montage budgétaire

Le **budget total** des 19 projets déposés est de 36017€ en moyenne, légèrement inférieur au budget moyen sur tous les pays (entre 38000 et 44000€ chaque année). La **subvention demandée** au PRA/OSIM représente 39% du budget total mobilisé par l'ensemble de ces projets, et est usuellement égal au plafond disponible par projet (12000€, 15000€ ou 20000€ selon les années). Ce pourcentage demeure proche de la moyenne sur tous les pays sur la même période de dépôt au PRA/OSIM.

À noter que le règlement de l'appel à projets autorise une requête maximale de 15000€ (montant variable selon les années), le reste devant être trouvé par l'OSIM par ailleurs. Ainsi, les résultats précédents montrent que l'obligation de mobiliser des cofinancements n'est pas être un facteur démotivant pour les OSIM déposant des projets (notamment malgaches, mais pas uniquement, au vu du budget moyen tous pays confondus), dimensionnés indépendamment des contraintes financières du PRA/OSIM. Cela témoigne de la **capacité des OSIM à solliciter des cofinancements** à travers leurs adhérents, donateurs et partenaires, dont nous abordons les caractères ci-après.

I.5.2 Partenaires et contributeurs financiers

Dans le cas des OSIM malgaches, on remarque en effet une diversité des partenariats⁸¹, que l'on peut distinguer en trois catégories :

- Les **partenaires opérationnels** : obligatoire dans le cadre du PRA/OSIM, le partenaire principal « au Sud » peut être une association paire travaillant régulièrement avec l'OSIM, ou encore l'organisation bénéficiaire du projet, qui peut alors fournir un travail de montage, de suivi de projet, un apport de matériel ou de main d'œuvre...
- Les **partenaires institutionnels** à Madagascar : ce sont les institutions en charge du territoire et/ou du domaine d'intervention concerné, parfois impliqués dans le suivi et/ou de la validation du projet. Le partenariat est généralement officialisé par une convention ou une lettre qui atteste principalement de la reconnaissance du projet par l'institution dans son périmètre (géographique ou de compétence).
- Enfin les **contributeurs** en apport financier ou matériel valorisé, qu'ils aient ou non un engagement dans la solidarité internationale ou le domaine technique en question.

Toutefois cette schématisation n'est ni exhaustive, ni exclusive : elle vise à faciliter la représentation visuelle des formes de partenariat, mais reste à nuancer. On constate notamment que les principaux contributeurs financiers sont localisés au Nord selon cette répartition, et réciproquement, que les acteurs au Nord ont un apport a priori uniquement financier. Cependant, il ne faut pas négliger l'apport de fonds ou de matériel de certains partenaires et autorités au Sud, comme il faut prendre en compte les différentes motivations des contributeurs au Nord, par exemple.

On aurait néanmoins pu s'attendre à davantage de contribution bénévole des partenaires au Nord, car d'après l'étude sur la diaspora malgache, cette dernière est issue d'une migration plutôt élitiste, plus apte que les autres à solliciter un réseau corporatiste en France. On aurait également pu penser que les OSIM auraient sollicité les associations de solidarité internationales œuvrant pour le développement de Madagascar (non nécessairement initiées par sa diaspora), tant elles sont nombreuses en France. Or, les OSIM considérées ne créent pas de tels partenariats, ni d'ailleurs de partenariats entre elles.

Si l'on s'intéresse aux partenariats par OSIM, ils sont relativement équilibrés entre les OSIM, et pour chaque projet, l'OSIM travaille toujours étroitement avec un partenaire au Sud (conformément au règlement du PRA/OSIM), mais également avec l'approbation d'autorités au Sud dans la plupart des cas. Ce dernier point peut parfois générer quelques obstacles, comme mentionné par la suite (cf. I.2.3). Quoi qu'il en soit, ces partenariats figurent parmi les indicateurs du **bon ancrage local des OSIM**.

⁸¹ Voir fig. 8 p. 17 : liste des partenaires et contributeurs aux projets

II. Les projets financés à destination de Madagascar⁸²

II.1 Données globales sur les projets financés

II.1.1 Part des projets financés et poids dans l'enveloppe du PRA/OSIM

Sur les 19 projets déposés à destination de Madagascar entre 2009 et 2015, 9 ont été retenus pour financement. Ce taux de 47% peut être comparé aux 38% représentant le taux de projets financés vers tous les pays pour les mêmes années de l'appel à projets (317 sur 837 déposés).

II.1.2 Motif de refus des projets restants

Voici les raisons principales pour lesquelles les dix autres projets n'ont pas été sélectionnés. Trois projets comportaient des **défauts de montage**, apparents dans le dossier, deux semblaient entre autres avoir négligé l'aspect de pérennité économique, et certaines parties du dossier n'étaient pas suffisamment construites ou justifiées. Un autre projet a été rejeté car jugé trop peu ambitieux, comparé à la taille et aux compétences notables de l'OSIM, et parfois non pertinent dans le choix des actions menées.

Les quatre autres projets ont moins été refusés pour des questions de montage que de **non respect des conditions du PRA/OSIM**, qu'ils aient été montés sans OPAP, postés hors délai ou que l'OSIM n'ait pas obtenu les cofinancements dans les temps. Notons que trois projets rejetés ont été redéposés par la suite, tenant compte des motifs de refus.

II.2 Synthèse des conclusions et enseignements issus des projets clôturés

II.2.1 Résultats et impacts à la fin du projet

La première conclusion récurrente des projets financés est l'**atteinte des objectifs fixés**, souvent entièrement, voire leur dépassement pour certains : les activités sont réalisées en majorité et les résultats sont satisfaisants. Même si les OSIM déplorent le manque de moyens financiers pour l'élargissement de leurs projets à plus de bénéficiaires, elles disent confirmer le besoin cerné initialement, et sont convaincues de l'investissement ainsi placé.

En termes d'impacts directs, on constate toujours la motivation, le volontarisme et la prise d'initiative des bénéficiaires et partenaires locaux, qui sollicitent les OSIM pour d'autres projets une fois le premier terminé. L'harmonie est généralement renforcée à l'échelle de la région d'intervention, dû à la mise à disposition de ressources et à leur répartition équitable entre bénéficiaires. Dans un cas, une nouvelle dynamique de cohésion a même été créée entre deux villages impliqués dans le projet. Une telle harmonie n'est cependant pas générée par tous les projets. Un autre projet, bénéficiant à des écoles, a par exemple suscité la jalousie des établissements voisins non bénéficiaires, ce qui a engendré des tensions.

Les objectifs à long terme sont globalement remplis, avec par exemple la génération locale de revenus significatifs, la diversification alimentaire de la population, l'amélioration des conditions de vie et d'éducation...

II.2.2 Facteurs de qualité

Quels sont les facteurs permettant la réussite globale de ces projets ?

En phase d'**avant-projet**, une enquête préalable est toujours menée, par le biais d'études documentaires et/ou de dialogue avec la population locale. Les objectifs sont quantifiés, ce qui permet en outre la mesure fiable de la réussite du projet. Fixés jusqu'au long terme, ils sont accompagnés de réelles actions pensées pour assurer la gestion pérenne des structures, comme la formation de comités de gestion, l'accès aux structures rendu payant (à hauteur des moyens des bénéficiaires, dans la mesure du possible) et la génération de revenus réguliers. De

⁸² Voir fig. 9 p. 18 : liste des projets financés

plus, l'harmonie entre individus mentionnée plus haut peut résulter, entre autres, de l'intégration fréquente des femmes, des jeunes et des populations les plus vulnérables, en tant que gestionnaires et bénéficiaires. Les projets soutiennent donc une répartition plus équitable des ressources et du pouvoir au sein de la société civile.

En cours de réalisation du projet, on constate également une gestion réactive des crises et une **adaptation pragmatique face aux aléas**. La liste des exemples est longue : lorsqu'une période de pluies empêche toute construction prévue initialement, l'OSIM se concentre sur la partie de formation et réunions avec les acteurs locaux. Elle tire donc parti d'un imprévu, et déclare avoir gagné en compétence de gestion du changement grâce à cette expérience. Face au désistement d'un bailleur financier ou à une augmentation inattendue du nombre de bénéficiaires, l'OSIM gère le remaniement budgétaire en puisant dans ses fonds propres, sollicitant un nouveau bailleur, et en économisant sur d'autres activités. De même, lorsque un décalage est repéré entre le besoin local et le livrable, celui-ci (ou son usage) est adapté : un puits devant servir à l'agriculture et à l'abreuvement du bétail, a finalement été utilisé pour la consommation humaine, une cantine non prévue a été mise en place dans un centre de formation.

Un autre facteur de qualité réside dans le bon **ancrage local** des OSIM dans leur zone d'action : la plupart interviennent dans leur région d'origine, lien affectif qui les motive d'autant plus à contribuer à leur développement, et qui leur confère surtout une bonne connaissance du contexte local. Dans plusieurs projets, les OSIM mettent en valeur l'efficacité des méthodes d'apprentissages proposées, souvent visuelles, contournant l'analphabétisme des bénéficiaires ciblés. Les OSIM travaillent aussi en partenariat avec de nombreux acteurs concernés, de la société civile et des institutions, qui sont toutes deux bénéficiaires du projet, facilitant alors l'avancement et l'acceptation du projet, une fois impliqués.

Parfois, c'est la **connaissance du domaine technique**, en plus du domaine géographique, qui joue en faveur de la réussite du projet. Il a effectivement été dit précédemment que la plupart des projets s'inscrivaient dans les axes stratégiques prioritaires du gouvernement malgache ; d'un autre côté, on peut en évoquer un autre qui avait pour vocation d'améliorer les conditions de vie dans un hôpital psychiatrique. Il s'avère que le sujet n'était pas une priorité spécifique du gouvernement (l'hôpital en question, en mauvais état, est le seul centre psychiatrique de Madagascar), mais les membres de l'OSIM, de profession médicale, ont su détecter un besoin existant. Par dessus tout, selon l'OSIM, le soutien apporté au centre a eu pour effet de sensibiliser les autorités locales au sujet de la maladie mentale ; conséquence intéressante puisque, d'ordinaire, ce sont les institutions locales qui connaissent les enjeux et les communiquent aux porteurs de projets.

II.2.3 Source de difficultés

Il est important de souligner aussi les défauts et facteurs d'échec des projets, malgré leur réussite globale. Ce sont majoritairement ces facteurs qui ont contribué aux écarts budgétaires et/ou retards dans les activités.

Les limites sont avant tout d'ordre **technique**, et on remarque que le dysfonctionnement des infrastructures de base entrave plus ou moins le développement des projets jusqu'à leur meilleur potentiel : les coupures d'eau sont très problématiques dans un hôpital, tout comme les coupures d'électricité ou de connexion à Internet gênent le bon fonctionnement d'un centre de formation en informatique. À ces obstacles les OSIM n'ont aucune solution et ne peuvent d'en subir les conséquences. En parallèle, on note l'évocation du poids de **croyances ancestrales** au sein des populations. Elles paraissent s'opposer au développement de deux domaines différents mentionnés, à savoir au traitement correct de la maladie mentale, et la diversification alimentaire, beaucoup étant réticents à consommer certains produits maraîchers. Ces croyances ont fait obstacle aux projets mais il peut être du ressort des OSIM de renforcer leur volet de sensibilisation pour modifier peu à peu ces usages.

De manière assez similaire, les OSIM disposent de peu de marge de manœuvre face aux aléas naturels et climatiques comme les cyclones récurrents, ou la pluviométrie affectant largement l'efficacité des infrastructures

hydrauliques mises en place dans l'un des projets. D'autres découvertes imprévues venant de l'**environnement externe**, ont retardé les projets ou augmenté les coûts : l'interdiction inattendue d'utiliser les palétuviers comme matériau de construction, la nature d'un sol trop dur pour creuser un puits, ou au contraire trop argileuse et sableuse, contraignant à bétonner la structure.

On peut se demander si autant d'événements auraient pu être déterminés plus tôt, en phase d'étude préliminaire du contexte. En effet, les OSIM montrent une réactivité non négligeable une fois confrontées à l'imprévu, mais contrairement à leur étude approfondie du contexte sociopolitique, il semble leur manquer un travail analogue sur le reste de l'environnement. Une analyse des risques, non requise dans le modèle de dossier à soumettre au PRA/OSIM, ajoutée à la simple description du contexte local, leur permettrait d'anticiper davantage de problèmes pouvant venir de l'environnement externe.

Puis, vient le constat du **poids politique** sur les actions menées à Madagascar, sûrement l'aspect négatif de l'élaboration de nombreux partenariats avec les institutions gouvernementales, qui semblaient pourtant être un facteur de succès des projets.

Quelques OSIM relatent que le contexte politique peut avoir une réelle influence sur le retard d'un projet, par une signature retardée de convention, en période d'élections elles-mêmes retardées. L'une d'elles déplore : « nous sommes à la merci des changements politiques. Les représentants des institutions gouvernementales font toujours des réponses verbales et n'acceptent pas de faire des conventions écrites, car ils ne sont pas maîtres des décisions qui seront prises. A l'inverse, les autorités locales nous ont toujours apporté leur soutien par écrit ».

Pour conclure

Les dossiers de de projets, ainsi que les comptes rendus finaux le cas échéant, envoyés au PRA/OSIM par les OSIM malgaches, constituent donc une base d'informations intéressante et originale. Elles permettent d'étudier un pan de l'aide au développement de Madagascar par sa diaspora. Après avoir présenté quelques caractéristiques des OSIM et de leurs projets, on a soulevé des aspects récurrents, qui pourraient être mis à profit si l'on souhaite proposer un dispositif plus adapté aux OSIM malgaches :

Tout d'abord, on constate que les projets à destination de Madagascar sont relativement peu nombreux chaque année, et que la plupart des OSIM ne candidatent plus une fois leur premier projet refusé. C'est pourquoi il serait judicieux de disposer d'un OPAP fédérant des associations malgaches : une telle structure pourrait faire connaître le PRA/OSIM auprès de nouvelles OSIM malgaches, grâce à un effet de réseau. De plus, il apporterait peut-être un accompagnement plus spécifique au contexte local de Madagascar, adapté aux OSIM de développement local, ce qui en encouragerait davantage à participer au PRA/OSIM, et à persévérer après un refus.

Toutefois, il semble que l'existence d'un « OPAP malgache » ne serait pas forcément une condition suffisante pour augmenter drastiquement le taux de projets déposés pour Madagascar. On peut citer le contre-exemple des OSIM vietnamiennes, qui disposent de l'UGVF (Union Générale des Vietnamiens de France) comme OPAP et dont le taux de candidature est pourtant similaire à celui des OSIM malgaches. On peut émettre l'hypothèse que la diaspora malgache est sociologiquement plus proche des diasporas du Sud Est asiatiques que Ouest et Centre africaines, étant issues de migrations plus élitistes et urbaines, et dont les motivations de départ sont plus individuelles. Ce type de diaspora est donc potentiellement moins enclin et moins incité à mener un projet de solidarité dans la localité de départ.

Parmi les dossiers étudiés, et notamment ceux financés et clôturés, on relève de nombreuses qualités en montage de projet et une gestion flexible des aléas du terrain, dont témoignent ces OSIM, qui assurent la pérennité du projet. Leur ancrage local, de par leurs partenariats avec la société civile et les institutions, constitue un facteur de qualité notable (non nécessairement spécifique aux OSIM malgaches). En outre, l'intégration des femmes et de jeunes dans les projets semble souvent privilégiée dans les stratégies d'intervention. En cela les OSIM disposent de compétences qui facilitent leur appropriation du dispositif PRA/OSIM, et des ambitions en adéquation avec les enjeux que se donne le FORIM dans ce cadre.

Figures complémentaires

Fig. 2 : liste des OSIM (Partie I.1.1)

OSIM	SIÈGE SOCIAL	OPAP	ANNÉE DE CRÉATION	ANNÉE(S) DE DÉPÔT DE PROJET
ACI Association Centrafrique Initiatives	Toulouse (31) Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	COSIMIP (Midi-Pyrénées)	2010	2011
ADRM Association pour le développement de la région de Mahajanga	Vannes (56) Bretagne	COSIM Bretagne	2007	2014
AMAA Association Madagascar Aide Action	Lyon (69) Auvergne-Rhône-Alpes	Aucun	2007	2011
ASASOA Association d'Aide, de Solidarité et d'Action	Meudon (92) Île-de-France	CBF (Conseil des Béninois de France)	2003	2009 2010 2011
COSOANJA Comité de Soutien à Anjanamasina	Villefontaine (38) Auvergne-Rhône-Alpes	COSIM Rhône-Alpes	2010	2011 2012
E&M Enfance et Malnutrition	Nîmes (30) Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	COSIM Languedoc-Roussillon	2008	2014
EPD Enfance et Partage Dunkerque	Dunkerque (59) Hauts-de-France	COSIM Nord-Pas-de-Calais	2011	2012
HARDI Harmonisation des Actions pour un Développement Intégré	Pertuis (84) Provence-Alpes-Côte d'Azur	Migrations & Développement	2006	2014

MITSINJO	Montreuil (93) Île-de-France	PACOF (Plateforme des Actions Congolaises de France) RAME (Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe)	2005	2009 2010 2011 2012 2014
RAFAMIRAY	Champigny-sur-Marne (94) Île-de-France	Aucun	2009	2009
SOAMAD Solidaires avec Madagascar	Paris (75) Île-de-France	FIA-ISM	2002	2009 2011

Fig. 5 : liste des projets déposés (Partie I.2.2)

ANNÉE DE DÉPÔT	OSIM	PROJET		SECTEURS D'INTERVENTION		BUDGET PRÉVISIONNEL (€)	SUBVENTION PRA/OSIM DEMANDÉE (€)
				... des objectifs principaux	... des moyens mis en œuvre		
2009	ASASOA	1	Appui au Centre de formation professionnelle et culturelle de Nanisana	Formation professionnelle Activités culturelles	Informatique	19715,50	13170,90
	MITSINJO	2	Relancer les activités de l'unique Centre d'Animation et de Promotion de la Jeunesse (CAPJ) de la région Melaky	Formation professionnelle Activités culturelles		117563	15000
	RAFAMIR AY	3	Projet d'adduction d'eau potable pour l'école primaire publique d'Imerikanjaka	Éducation	Accès à l'eau	32511	4374
	SOAMAD	4	Construction de deux puits et renforcement des capacités de gestion des ressources en eau et de maraîchages des habitants d'Ankilibehara dans la commune de Baloha de la région Androy	Agriculture Santé	Accès à l'eau	17855	11600
2010	ASASOA	5	Formation de guide touristique	Formation professionnelle	Écotourisme	21367	14900
	MITSINJO	6	Insertion des jeunes par des activités techniques et de maraîchage à Maintirano	Formation professionnelle	Agriculture	26200	15000
2011	ACI	7	Insertion professionnelle des Femmes et réussite éducative des enfants à Itaosy	Formation professionnelle Éducation		29935	15000
	AMAA	8	Projet de mise en place d'un centre de formation en informatique pour la région du Sud de Madagascar	Formation professionnelle	Informatique	78499	15000
	ASASOA	9*	Projet d'appui à la formation d'écoguides touristiques au centre de formation Soamada	Formation professionnelle	Écotourisme	21625	14900

	COSOANJ A	10	Soutien à l'amélioration des conditions de vie et de soins aux malades psychiatriques de l'hôpital d'Anjanamasina	Santé		19304	13300
	MITINJO	11	Travaux de restauration et d'aménagement du réseau hydro-agricole dans la commune rurale de Betanatanana	Agriculture	Accès à l'eau Formation	39000	15000
	SOAMAD	12	Construction d'un point d'eau par forage et renforcement des capacités des habitants d'Ambatofoty / Commune d'Ikopoky - Région Androy	Accès à l'eau Santé	Formation	20970	14500
2012	COSOANJ A	13*	Soutien à l'amélioration des conditions de vie et de soins aux malades psychiatriques de l'hôpital d'Anjanamasina	Santé		20856	13300
	EPD	14	Construction d'un groupe scolaire à Madagascar	Éducation	Bâtiment	54750	20000
	MITINJO	15*	Projet de sécurisation alimentaire par l'aménagement hydro-agricole de la commune rurale de Betanatanana, région de Melaky	Agriculture	Accès à l'eau Formation	39070	20000
2014	ADRM	16	Accès à l'eau potable, promotion de l'hygiène et renforcement des capacités locales dans la commune rurale d'Ankazomorona et Antanambao Andranolava Mahajanga	Accès à l'eau Santé	Formation	43980	13600
	E&M	17	Un bon départ pour l'école	Éducation	Formation Bâtiment	25164	12000
	HARDI	18	Appui aux familles des bas quartiers d'Antananarivo dans l'obtention de documents d'état civil	Action sociale		10640	7194
	MITINJO	19	Programme local d'aménagement hydraulique et de formation agricole en direction des agriculteurs, pour lutter contre l'insécurité alimentaire, dans la commune rurale de Betanatanana, région Melaky à Madagascar	Agriculture	Accès à l'eau Formation	46027	15000

